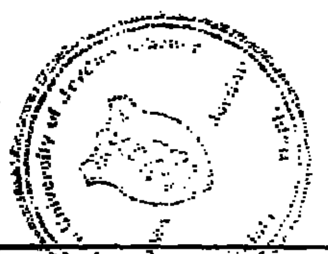
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12922 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   VENDREDI 15 AOUT 1986

Epreuve de force au Pakistan

Quatre mois après le retour triomphal de Mme Bhutto, principale opposante au régime du général Zia Ul Haq, une épreuve de force se dessine au Pakistan. Pour la première fois, en effet, les autorités ont non seulement décidé d'interdire les manifestations de l'opposition prévues ce jeudi 14 août à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, mais elles ont pris les devants en procédant à des centaines d'arrestations et en assignant à résidence de nombreux opposants, dont la fille de l'ancien premier ministre exécuté en 1979.

L'opposition a réagi en annonçant que des manifestations auraient néanmoins lieu, ce jeudi, et en menaçant de lancer, dans les prochains jours, un vaste « mouvement national de protestation » au cas où les personnes interpellées ne seraient pas relâchées. En ce qui la concerne, Mlle Bhutto, qui réclame des élections anticipées, est interdite de séjour au Pendjab, pour cinq jours, et n'a donc pu présider une grande manifestation qui devait se tenir ce jeudi à Lahore, la capitale de cette province.

Ces développements ne constituent pas, à vrai dire, une grande surprise. Après avoir mis fin, début 1986, à neuf ans de loi martiale, le président Zia a rétabli un bon nombre de libertés, mais le pouvoir reste fermement entre ses mains. Pour avoir boycotté, en 1985, l'élection du Parlement, l'opposition en est pratiquement absente. A son retour d'exil, en avril, Mme Bhutto a donc lancé une campagne en faveur de la dissolution de la Chambre actuelle. Pendant des semaines, ses meetings, autorisés par le gouvernement, ont drainé des foules considérables dans les principales villes du pays.

Après la trêve du ramadan, il était sans doute temps, pour Mme Bhutto, dont la popularité est indéniable, de renouveler son appel au « peuple de la rue » pour faire pression sur le général Zia, qui bénéficie, de son côté, de l'appui de l'armée et des couches conservatrices de la société. Mais, cette fois, avançant la nécessité d'assurer le « maintien de la loi et de l'ordre », le régime a décidé de donner, au moins provisoirement, un coup d'arrêt aux activités de l'opposition.

Ces mesures compromettent sérieusement la « démocratisation » du Pakistan, dont s'est félicité, à plusieurs reprises, le général Zia, qui effectue actuellement un pèlerinage à La Mecque. Mais il reste à savoir si le mouvement de protestation dont Mme Bhutto est la figure de proue ne s'est pas un peu essoufflé au fil des mois. C'est, en tout cas, sur l'affaiblissement de l'opposition extraparlementaire que le gouvernement pakistanais table, en espérant, notamment, que l'« agitation » orchestrée par Mme Bhutto lasse déjà une partie de l'opinion. Cette stratégie comporte, cependant, des risques, notamment celui d'incidents violents. Quoi qu'il arrive, le bras de fer entre le vieux soldat et la jeune opposante aborde une phase qui promet d'être plus dure que la précédente.

Le Monde
paraîtra normalement
le 15 août
(daté samedi 16)

Un succès pour M. Reagan

Le Sénat américain a voté une aide aux antisandinistes

Le Sénat américain a finalement adopté, le mercredi 13 août, à Washington, le programme d'aide aux « contras » antisandinistes de 100 millions de dollars (70 millions d'assistance militaire et 30 millions d'aide humanitaire), réclamé par M. Reagan, qui remporte ainsi une victoire importante.

(Lire nos informations page 2.)



Pour relancer la croissance

Les pays industrialisés préparent une baisse des taux d'intérêt

On attend toujours une baisse des taux d'intérêt en Allemagne fédérale, au Japon et aux Etats-Unis – que pourrait alors suivre la France – pour relancer l'économie des pays industrialisés. Cependant, M. Bangemann, ministre ouest-allemand de l'économie, a déclaré, ce jeudi 14 août, qu'il ne voyait pas « à l'heure actuelle » de marge de manœuvre pour de nouvelles baisses des taux d'intérêt.

Ce n'est peut-être qu'une embellie, mais elle est réelle. La publication quasi simultanée de la hausse des prix pour juillet et de la croissance au deuxième trimestre va redonner un peu d'espoir à un gouvernement qui supportait mal l'étrange langueur enregistrée par l'économie française depuis le début de l'année.

En juillet, mois traditionnel de prise en compte de certaines hausses (automobiles, loyers notamment), les prix n'ont augmenté que de 0,1 % à 0,2 %, soit la plus faible hausse depuis 1965. Ce résultat porte à 2 % ou 2,1 % l'inflation pour les douze derniers mois, ce qui rend plausible désormais l'objectif gouvernemental d'une augmentation des prix de 2,3 % en 1986.

L'activité économique, sans être flamboyante, connaît pour sa part un certain regain (+ 1,1 %) après la stagnation de la production intérieure brute au premier trimestre (0,0 % après révision). Mais deux indicateurs ne font pas l'été, et nombre d'incertitudes demeurent.

L'une d'entre elles tient au prix du pétrole et des produits pétroliers. M. Balladur s'inquiète, en effet, du relèvement des prix des carburants au début de la semaine et serait prêt à en oublier son libéralisme. Pourtant, les compagnies allemandes ont, elles aussi, annoncé un relèvement de 10 centimes par litre du super, après le redressement des cours sur le marché libre de Rotterdam. C'est ce qu'on appelle la loi du marché.

(Lire nos informations page 17.)

Un point de vue sur la réforme de l'audiovisuel

Entre deux marées

par Bertrand Cousin
député RPR

« *La vague vient, déferle, écume et se recule.* » Ce vers d'Henri de Régnier caractérise assez bien les réformes successives de l'audiovisuel depuis 1974.

Le nouveau président Giscard d'Estaing rompt avec le monolithisme administratif de l'ORTF et crée sept organismes autonomes. La rigueur d'une gestion plus commerciale, l'émulation entre les programmes, le renouvellement de la création : tels sont les objectifs des conseils d'administration des sociétés nationales de programme qui ont désormais la responsabilité de l'information. De son côté, la Société française de production doit progressivement s'ouvrir sur le secteur concurrentiel, c'est-à-dire que les sociétés privées de production se verraient accorder une chance raisonnable de se développer.

Mais la plante de serre ne pourra pas devenir une plante de plein vent. En 1978, la SFP est en crise, et le gouvernement recule devant la seule issue possible, à savoir : la privatisation. Le Trésor public renfloue les caisses d'une SFP qui continue de peser sur tout le système audiovisuel. Subrepticement les cabinets ministériels cherchent à reprendre le contrôle de l'information dans les chaînes nationales. L'apparition de radios-pirates entraîne une réaction de crainte et d'hostilité vis-à-vis de médias qui pourraient être vraiment libres.

La vague de liberté – première tentative pour distendre le lien entre l'Etat et la communication audiovisuelle – recule à l'approche des grands rendez-vous électoraux.

En 1982, après un affrontement au sein de la commission Moinot entre une tendance recentralisatrice et le courant auto-gestionnaire, c'est finalement une loi de liberté qui est adoptée. Selon l'article premier de la loi du 29 juillet 1982, la communication audiovisuelle est libre. Le monopole de programmation est supprimé et laisse place à un système de déclaration et d'autorisations qui permet le foisonnement de radios locales privées, le démarrage de la télématique et l'apparition de la câblo-distribution. La Haute Autorité est censée traduire, selon les termes de Pierre Mauroy, la coupure du cordon ombilical entre l'Etat et la télévision.

Puis l'histoire de la Haute Autorité est celle d'un infanticide, et les pressions de l'Elysée et de Matignon se font de plus en plus fortes sur les rédactions. Par le biais du monopole de TDF, il est tenté de mettre au pas les radios privées gênantes comme NRJ et Solidarité, alors même que Radio-France « occupe le terrain » en multipliant les radios décentralisées, dont la nécessité au regard du service public est inexistante. Une loi institue, en 1984, le régime juridique du câble : ne peuvent être créées, à l'initiative des collectivités locales, que des sociétés locales d'exploitation du câble (SLEC) contrôlées en fait par des organismes publics et par... les commissaires de la République. Les élections de 1986 se profilent à l'horizon et la pudeur du gouvernement socialiste disparaît. Les concessions de la 5e et de la 6e chaîne, les autorisations d'utiliser les canaux du satellite TDF 1, la cession d'Europe 1, sont décidées dans le secret et la précipitation par la présidence de la République au profit d'amis politiques.

La vague de la liberté a reculé. Elle s'est même reculée bien loin sur la plage.

Et voici 1986. La plate-forme RPR-UDF prévoit une grande avancée de liberté avec la disparition des monopoles de diffusion et de production. La direction générale des télécommunications doit être régulée, tandis qu'une commission nationale de la communication et des libertés accorderait toutes les autorisations, que ce soit dans le domaine de l'audiovisuel ou dans celui des télécommunications. Il est prévu de privatiser une bonne partie du secteur public, deux chaînes de télévision et la Société française de production ; la publicité serait réservée aux entreprises privées, et une redevance diminuée irait au service public.

Las : la vague a écumé mais n'a pas déferlé. Il faut dire que la cohabitation se prêtait mal à une réforme aussi profonde, aussi radicale, que celle qui avait été soigneusement préparée. Ouvrir simultanément un front avec le monde de la production en démantelant la SFP, avec les personnels d'une deuxième chaîne nationale de télévision, avec l'énorme machine de la DGT, aurait été imprudent. Toutefois, ce qui a néanmoins été fait, l'a été avec frilosité, se traduisant par une confusion juridique qui laisse perplexe le professeur de droit.

(Lire la suite page 7.)

Les ravages de la sécheresse

« Même s'il pleut, il est bien tard... »

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) lance un « pressant appel » au gouvernement pour que des mesures soient prises en faveur des agriculteurs sinistrés : « Malgré les pluies orageuses récentes », déclare la FNSEA, « les conséquences de la sécheresse sont, dans la plupart des cas, irrémédiables ; des aides compensatrices de revenu s'imposeront en faveur de tous les agriculteurs sinistrés, qu'il s'agisse de productions végétales ou animales, ne serait-ce que pour éviter l'accélération du processus de désertification des campagnes ».

AUBENAS
de notre envoyé spécial

Dans les rares trous d'eau que l'Ardèche préserve en amont d'Aubenas, des grappes de baigneurs tentent d'échapper à la touffeur ambiante. Le ciel de plomb a viré à l'anthracite. Déjà, de violentes bourrasques ébouriffent les châtaigniers, balaient les résineux. Voilà les premiers éclairs libérateurs. Les premières gouttes ? Oui, il pleut ! L'orage, vainement espéré ici depuis bientôt trois mois, est au diapason du paysage : sauvage. Entre les touffes de genêts, des grêlons s'amoncellent. Des pierres volcaniques grosses comme deux poings roulent sur les chemins devenus torrents.

M. Albert Enjolras, quarante-six ans, éleveur au hameau de Montlaur, commune de Coucouron, en perd sa naturelle gravité. Evoquer la sécheresse sur fond de gargouillis... Il apprécie la cocasserie du paradoxe. Sur ces hauts plateaux (1 230 mètres d'altitude), les occasions de sourire sont rares, quand le sort de trente bovins – dont vingt-six vaches laitières – dépend largement d'une météo qui s'acharne à vous retirer le sommeil.

« *La terre est tellement dure que l'eau court. Et même si elle pénètre, pour nous il est bien tard*, soupire-t-il. *Après le 15 août les nuits sont trop longues, la température trop basse pour favoriser un bon regain. Ça reverdira un peu, mais nous devrons sûrement continuer à piocher dans le stock de fourrage d'hiver déjà largement entamé.* »

ROBERT BELLERET.

(Lire la suite page 18.)

Etranger

La visite du président de La Madrid à Washington

Les Etats-Unis se félicitent de la nouvelle politique économique du gouvernement mexicain

***« La stabilité du système mexicain est cruciale pour les Etats-Unis »*, a déclaré un haut responsable américain à l'issue de l'entretien entre M. Reagan et le président mexicain Miguel de La Madrid à la Maison Blanche, le mercredi 13 août. Henri Pierre nous signale de Washington que les deux présidents se sont efforcés de mettre en évidence les aspects positifs des relations entre les deux pays. Ainsi les questions d'Amérique centrale ont-elles été seulement effleurées. M. de La Madrid a insisté, en revanche, sur son engagement d'éliminer le trafic de drogue. Le gouvernement américain est particulièrement satisfait des mesures prises par Mexico pour honorer le remboursement de sa dette extérieure.**

La cinquième rencontre « de routine » entre M. Reagan et le président mexicain Miguel de La Madrid – qui a eu lieu le mercredi 13 août à la Maison Blanche – illustre de manière spectaculaire l'amélioration des rapports entre les Etats-Unis et leur principal partenaire latino-américain. Depuis le dernier entretien entre les deux chefs d'Etat – en janvier de cette année dans la ville mexicaine de Mexicali, en basse Californie, – ces rapports traditionnellement difficiles, passionnels, ambigus et complexes s'étaient, en effet, sensiblement détériorés.

De très dures accusations avaient été lancées au Congrès de Washington contre les dirigeants mexicains : négligences dans la lutte contre le trafic de drogue, voire complicité de personnalités proches du président de La Madrid avec des trafiquants notoires, corruption administrative, fraude électorale systématique pratiquée par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir. Cette offensive était sans doute menée par M. Jesse Helms, président de la commission sénatoriale pour les affaires de l'hémisphère occidental, et dont les liens connus avec les groupes financiers et politiques hostiles au gouvernement central de Mexico n'étaient pas un gage d'objectivité. Les Mexicains ulcérés avaient réagi avec vigueur, réclamé des explications et des excuses.

Allant plus loin, le sénateur Jesse Helms avait mis en doute la régularité de l'élection à la présidence de M. de La Madrid. Et selon lui le PRI n'avait pas obtenu comme il le prétendait 71 % des voix aux élections parlementaires de 1985 mais seulement 48 %.

La corruption, à tous les niveaux, est une donnée fondamentale de la vie politique mexicaine. Ce n'est pas une nouveauté. Chaque président promet rituellement pendant sa campagne électorale et lors de son investiture de lutter *« avec la plus grande énergie »* contre ce fléau qui nourrit le scepticisme profond des Mexicains sans illusions sur les capacités de modernisation et de démocratisation réelle d'un système vieilli, usé, mais encore solide et capable de « contrôler » toutes les tentatives d'opposition sérieuses. La manière dont le PRI a réussi, une fois de plus, à remporter la « victoire » aux élections du 6 juillet dans l'Etat de Chihuaha, à la frontière avec les Etats-Unis, n'aura pas contribué à modifier leur opinion.

« Sur la bonne voie... »

L'élément nouveau est l'importance accordée à ces pratiques anciennes par la presse des Etats-Unis. L'administration américaine s'est gardée de s'associer à la « campagne » déclenchée par le sénateur Jesse Helms. Mais M. Elliot Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, avait pourtant, en mai, exprimé publiquement sa *« préoccupation »* à propos des accusations de *« fraude électorale au Mexique »*, estimant qu'elles risquaient de provoquer une *« perte de confiance dans le gouvernement mexicain »*.

Bref épisode dans ces relations en dents de scie. La confiance, du moins de façade, est apparemment totalement revenue. Avant l'arrivée de M. de La Madrid à Washington, la Maison Blanche se félicitait vivement des *« réformes entreprises par la nouvelle équipe économique mexicaine »* et exprimait l'espoir qu'un coup de fouet *« allait être donné à la lutte anti-drogue »*, l'un des soucis majeurs du gouvernement américain.

Officiellement, les Etas-Unis estiment que le Mexique est maintenant *« sur la bonne voie »* depuis la signature d'un important accord avec le Fonds monétaire international qui prévoit 12 milliards de dollars de crédits nouveaux en dix-huit mois, les banques privées étant instamment priées de participer pour moitié environ à ce plan de sauvetage financier d'une nation qui affronte, comme en 1982, une très grave crise économique et financière et dont la dette extérieure s'élève déjà à plus de 100 milliards de dollars.

Le gouvernement mexicain a promis en échange de réduire sensiblement ses dépenses publiques, de moderniser son économie en réorganisant ou en supprimant les entreprises d'Etat notoirement déficitaires. Il a déjà donné un gage important : la fermeture d'une entreprise sidérurgique de Monterrey, mettant au chômage six mille ouvriers. Pour M. Reagan, le Mexique est, après l'URSS, *« le pays le plus important pour les Etats-Unis »*. Malgré les incompréhensions et les rancœurs, et en dépit d'un dialogue heurté, fait d'amabilités de circonstance, de pressions directes et indirectes, de menaces subtiles et même de chantage, la première puissance de la planète et le deuxième pays le plus endetté d'Amérique latine sont étroitement, à tous les niveaux et de plus en plus, interdépendants. Si les dirigeants mexicains ont un besoin impératif de la « compréhension » et de l'aide de Washington, les Etats-Unis ne peuvent en aucun cas se désintéresser de ce qui se passe chez leur voisin du sud. La vraie menace pour les Etats-Unis ne vient pas du Nicaragua sandiniste, mais d'une éventuelle explosion sociale au Mexique.

MARCEL NIEDERGANG.

La mise au point du plan de sauvetage financier

Au moment même où le président Miguel de la Madrid plaidait la cause mexicaine à Washington, les banques centrales et les banques créancières du Mexique mettaient la dernière main au montage d'un crédit-relais de 1,5 milliard de dollars offrant un répit avant que les négociations laborieuses, pour la mise en œuvre d'un plan de sauvetage financier de 12 milliards de dollars (*le Monde* du 29 juillet), puissent aboutir. Si les banques américaines, les plus lourdement engagées, ont dès le départ *« marché au canon »*, pour reprendre l'expression d'un négociateur, afin de conclure au plus vite et de répondre à l'attente de la FED, les banquiers européens étaient, à l'origine, beaucoup moins enthousiastes. Le principe est en effet de voir la Réserve fédérale américaine, une cinquantaine de banques créancières et les banques centrales membres de la BRI (Banque de règlements internationaux), intervenir chacun pour 500 millions dans le montage de ce crédit-relais envisagé pour six mois, et peut-être pour plus longtemps.

Un tel crédit est attendu avec impatience par Mexico. Non seulement il est prévu qu'une première tranche de 750 millions de dollars sera très rapidement débloquée pour reconstituer les réserves mexicaines qui se réduisent comme peau de chagrin. Mais il constituera un premier engagement concret des créanciers privés de ce pays dont la dette frôle les 100 milliards de dollars. C'est bien ce que craignaient les banquiers qui, sans se faire d'illusion sur leurs capacités de résistance, craignaient de *« mettre le doigt dans l'engrenage »* qui les conduira, ensuite, à apporter 6 milliards de dollars dans la vaste opération de sauvetage mise au point par le gouvernement mexicain et le Fonds monétaire international. La remontée des cours du pétrole après le récent accord de l'OPEP tend à les rassurer sur un point. Le mécanisme de compensation d'éventuelles pertes de recettes pétrolières du Mexique envisagé par le FMI au cas où le baril tomberait en dessous de 9 dollars a moins de chance aujourd'hui qu'il y a un mois d'être appliqué et d'obliger les banques créancières à participer à un effort international supplémentaire. Ce mécanisme prévoyant une accélération des remboursements mexicains au cas où le baril dépasserait 14 dollars, la conjoncture pétrolière actuelle constitue même un facteur de soulagement pour le monde bancaire.

Nul n'ayant plus le choix des armes puisque le directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière a bien spécifié que le difficile montage mis au point avec Mexico le 22 juillet serait caduc siles banques privées n'y souscrivaient pas, il ne reste plus à mettre au point que certaines modalités techniques du crédit-relais dont le lancement est attendu pour les jours à venir. En dehors de la FED qui, n'étant pas membre de la BRI a annoncé q'elle était prête à participer pour un tiers dans ce crédit, les autres banques centrales se répartiront les 500 millions de dollars qui leur sont imparties au prorata des engagements au Mexique des pays qu'elles représentent, soit 7 % pour la France par exemple, 10,4 % pour la Grande-Bretagne ou 15 % pour le Japon.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **CHILI : démission du ministre de la Santé.** – M. Winston Chinchon, ministre chilien de la santé, a démissionné le mercredi 13 août et a été remplacé par M. Juan Giaconi. La décision de M. Chinchon de quitter ses fonctions qu'il occupait depuis trois ans intervient à la suite d'une série de conflits déclenchés par le syndicat des médecins qui accuse le gouvernement de ne pas fournir de ressources suffisantes aux organismes de santé. – *(AFP, Reuter.)*

● **COLOMBIE : Un Néerlandais enlevé retrouve la liberté à Panama.** – Un technicien néerlandais, M. Peter Vrenken, qui avait été enlevé depuis plus de quatre mois dans le nord-est de la Colombie, a été relâché en juillet au Panama, et a maintenant regagné son pays, a-t-on indiqué mercredi 13 août de source informée. M. Vrenken, qui travaillait à l'installation d'un oléoduc dans la région d'Arauca, était apparemment aux mains des guerilleros de l'Armée de libération nationale (ELN). On ignore si une rançon a été versée pour sa libération. – *(Reuter.)*

● **VENEZUELA : mandat d'amener contre un journaliste américain.** – Un juge vénézuélien, instruisant une plainte pour diffamation à la suite de la publication d'un article sur un cas de corruption, a lancé, mercredi 13 août, un mandat d'amener contre un journaliste américain, M. John Sweeney, correspondant des hebdomadaires *Newsweek* et *Business Week*, et directeur du mensuel *Ven-Economia*. C'est la seconde fois en un mois que la justice vénézuélienne donne l'ordre d'arrêter un journaliste poursuivi pour diffamation. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS : le débat sur le Nicaragua

Le Sénat a approuvé le programme d'aide à la Contra

WASHINGTON
correspondance

Comme prévu, M. Reagan a gagné la « bataille du Nicaragua » au Capitole. Le Sénat a approuvé le projet d'aide aux contras – 70 millions de dollars d'assistance militaire, 30 millions de dollars d'assistance humanitaire, ainsi que 300 millions de dollars d'aide économique pour les quatre pays de l'Amérique centrale (Salvador, Costa-Rica, Guatemala et Honduras). Au cours de la journée de mercredi, le Sénat avait également rejeté plusieurs amendements visant à limiter le programme d'aide. Ainsi le Sénat a refusé d'interdire la présence de « conseillers » militaires américains pour entraîner les « contras » au Honduras et au Costa-Rica. Il a également refusé d'inviter M. Reagan à négocier avec le Nicaragua.

Le vote final (53 voix contre 47) a été plus serré que prévu, et le débat, par moments très acrimonieux, a mis en évidence de profondes divergences de vues. Les adversaires du programme d'aide aux « contras » se déclarent donc satisfaits d'un scrutin qui, s'ajoutant aux divers sondages d'opinion, confirme à leurs yeux que la politique d'aide officielle est loin d'avoir le soutien de l'opinion américaine.

La Chambre, après avoir rejeté le programme en mars, l'avait approuvé en juin par 221 voix contre 209. Le revirement de la Chambre, pourtant contrôlée par les démocrates, avait été obtenu à la suite d'une campagne vigoureuse et de multiples pressions de M. Reagan. En année électorale, beaucoup de parlementaires n'ont pas voulu courir le risque d'être dénoncés plus tard comme ayant favorisé la « subversion communiste » en Amérique centrale.

Le texte doit maintenant être soumis à une commission mixte de la Chambre des représentants et du Sénat pour la mise au point d'une version commune aux deux Assemblées, l'adoption du texte définitif étant considérée comme une formalité.

La session s'achève ainsi sur un succès du président Reagan, qui compense ses échecs sur les problèmes de la défense, en particulier sur son programme de recherche concernant les armes défensives, réduit très fortement par la Chambre (3 milliards 950 millions de dollars, au lieu des 5 milliards 300 millions de dollars demandés).

HENRI PIERRE.

L'habilleuse de Nancy Reagan accusée de trafic d'armes

Washington *(AFP, Reuter)*. – Anita Castelo vient de perdre son emploi. Femme de chambre de Mme Nancy Reagan depuis 1981, elle a été mise jeudi 13 août « en disponibilité » par la Maison Blanche. L'habilleuse de la première dame des Etats-Unis a été inculpée à Richmond, par un tribunal de Virginie, de *« complicité d'exportation illégale de munitions »*.

Agée de quarante-cinq ans, et originaire d'Uruguay, Anita Castelo avait été naturalisée américaine en 1967 ; elle serait accusée, selon des sources proches des enquêteurs, d'avoir tenté d'introduire illégalement pour plus de 17 000 dollars de munitions dans un pays d'Amérique latine non identifié. La femme de chambre, qui s'est présentée d'elle-même aux autorités, a plaidé non coupable et a été remise en liberté sous caution. Jusqu'à la conclusion définitive de l'affaire, elle continuera à percevoir son salaire annuel de 17 430 dollars, sans être admise à exercer ses fonctions. Deux ressortissants paraguayens seraient également impliqués dans cette affaire de trafic d'armes.

CANADA

Les 152 rescapés tamouls obtiennent une autorisation de résidence

Les cent cinquante-deux Sri-Lankais d'origine tamoule recueillis en mer au début de la semaine près de Terre-Neuve par des pêcheurs canadiens ont reçu des autorisations de résidence au Canada pour un an. Les responsables canadiens de l'immigration ont précisé, mercredi 13 août, que ces autorisations ont été délivrées malgré les réserves sur la véracité de leurs déclarations concernant leur voyage. *« Il ne fait aucun doute qu'ils sont bien originaires de Sri-Lanka, déchiré par une guerre civile »*, a précisé le directeur local des services de l'immigration, M. Jarret Letto.

Il semble certain, en revanche, que ces réfugiés ne venaient pas directement du sud de l'Inde comme ils l'ont affirmé, mais d'Allemagne fédérale. Un député de Basse-Saxe, M. Rudolf Fisher, a ainsi affirmé que les cent cinquante-deux Sri-Lankais ont d'abord vécu en RFA, où ils avaient demandé l'asile politique, puis seraient partis pour la France où ils auraient embarqué sur un cargo. Selon des informations recueillies à Bonn, et non confirmées de source officielle, une grande partie d'entre eux seraient, en effet, partis de Basse-Saxe le 27 juillet dernier pour la France à bord d'autocars et ils se seraient embarqués à Calais sur un cargo chinois. Plusieurs communes de Basse-Saxe ont en outre confirmé que des réfugiés tamouls avaient disparu de leurs centres d'hébergement.

Ces informations confirmeraient celles de la police canadienne qui a relevé *« quelques incohérences »* dans le récit des réfugiés, qui ne donnaient pas l'impression d'avoir été privés de nourriture depuis cinq jours. *« Plusieurs d'entre eux étaient porteurs d'argent et de documents ouest-allemands, comme les journaux qui enveloppaient leurs affaires »*, a indiqué un immigré sri-lankais qui a servi d'interprète à la police. Les réfugiés maintiennent quant à eux leur version *(le Monde* du 14 août).

En attendant que leur demande de statut de réfugié soit étudié – ils ne seront de toute manière pas renvoyés à Sri-Lanka, – la moitié d'entre eux iront à Montréal, où ils seront accueillis par la communauté tamoule locale, forte de trois mille cinq cents personnes. Les autres seront dirigés vers Toronto, a indiqué un porte-parole du département de l'immigration. Les gendarmes canadiens expliquent que les contradictions sur l'origine des réfugiés sont dues à un soucis de couvrir une filière d'émigration clandestine.

La coopération soviéto-cubaine

Moscou restreint son aide économique à La Havane

La Havane *(Reuter)*. – L'Union soviétique a imposé à Cuba des dispositions moins avantageuses dans l'accord de coopération économique et commerciale qu'ils ont signé en mai, à Moscou, affirmait-on dans les milieux diplomatiques de La Havane, mercredi 13 août.

C'est ainsi que le prix du sucre cubain vendu en URSS, qui était l'an dernier de 915 roubles la tonne, aurait été ramené à 850 roubles pour les cinq années comprises entre 1986 et 1990, cela bien que La Havane ait réclamé un prix plus élevé assorti de révisions annuelles.

En revanche, le prix du pétrole soviétique importé par Cuba restera identique – 26 roubles la tonne – à celui de 1985, en dépit de la chute des cours mondiaux. Au cours officiel, le rouble vaut un peu moins de 1,5 dollar.

Le volume des exportations de sucre restera identique : 4 millions de tonnes par an, soit un peu plus de la moitié de la production cubaine. Les quantités de pétrole livrées par l'URSS, et dont Cuba revend 30 % en échange de devises fortes, sont elles aussi inchangées par rapport à 1985 : 13,4 millions de tonnes par an. Les responsables cubains n'ont ni confirmé ni infirmé ces chiffres.

Moscou aurait par ailleurs refusé de financer de nouveaux projets industriels à Cuba, estimant qu'il faut donner la priorité à l'achèvement de plusieurs installations importantes. Parmi celles-ci, actuellement en construction, figurent la première centrale nucléaire de Cuba, à Cienfuegos, une nouvelle raffinerie pétrolière et un terminal pour superpétroliers, deux centrales thermoélectriques et une usine de traitement du nickel.

Les deux tiers des échanges commerciaux de Cuba se font avec l'URSS, son principal partenaire. En dépit des termes moins avantageux du nouvel accord de coopération, les Soviétiques continuent d'aider le gouvernement de M. Fidel Castro en accordant des prix préférentiels aux exportations cubaines et en permettant à Cuba de réexporter du pétrole soviétique payé en roubles pour obtenir des devises fortes. La réexportation par Cuba de pétrole soviétique lui fournit 550 millions de dollars sur un total d'exportations payées en devises fortes de 1,4 milliard de dollars.

Selon le « Miami Herald »

Les armes est-allemandes saisies au Panama étaient destinées à la marine péruvienne

Les armes est-allemandes saisies en juin au Panama à bord du cargo danois *Pia-Vesta* auraient été destinées à l'origine à la marine péruvienne, qui aurait conclu cette transaction à l'insu du gouvernement de Lima. Cette affirmation émane du *Miami Herald*, qui a publié mercredi 13 août un entretien avec M. David Duncan, présenté comme un spécialiste du commerce des armes européennes. M. Duncan prétend avoir mis sur pied cette affaire, et affirme que *« les militaires péruviens savaient exactement ce qui se passait »*.

Selon lui, la marine péruvienne a toutefois été contrainte d'annuler au dernier moment la transaction, alors que le cargo était à proximité du port péruvien de Callao, lorsque le président Alan Garcia fut informé de l'affaire par les services de renseignements américains.

M. Duncan affirme aussi que la cargaison d'armes a été saisie au Panama, au moment où le *Pia-Vesta* s'apprêtait à la livrer aux forces armées salvadoriennes avec lesquelles un accord aurait été conclu en toute hâte. Il n'a toutefois pas présenté au quotidien de preuve tangible pour appuyer ses dires. La police de Miami, la police fédérale américaine et le département d'Etat ont, pour leur part, indiqué que M. Duncan n'était pas connu de leurs services comme intermédiaire dans le commerce des armes. Cette affaire de contrebande a provoqué mardi le rappel par le Pérou de son ambassadeur en RDA et une protestation énergique de Lima auprès des autorités est-allemandes, point de départ, le 5 mai, du *Pia-Vesta* (*le Monde* du 14 août).

Découverte d'un arsenal au Chili

Les autorités chiliennes ont annoncé mardi 12 août la découverte d'une cache d'armes, contenant cinquante-six fusils de fabrication américaine près de Carrizal-Bajo (à plus de 700 kilomètres au nord de la capitale). Un premier arsenal avait déjà été saisi la semaine précédente dans cette même zone, selon les autorités. Il comprenait trois cent quarante-huit fusils M-16, un lance-roquettes de fabrication soviétique, des chargeurs et des explosifs. Les six personnes qui ont été arrêté lundi et mardi à la suite de ces saisies d'armes, destinées à un mouvement de guérilla d'extrême-gauche selon les autorités chiliennes, ont été libérées mercredi. Elles avaient été accusées de complicité présumée avec le Front patriotique Manuel-Rodriguez (FPMR) après des affrontements avec la CNI (police politique) au cours des saisies. Douze autres personnes sont encore détenues. La commission chilienne des droits de l'homme a exprimé des doutes sur la *« véracité de la version officielle »*. – *(AFP.)*

Afrique

CONGO : attentats et procès

A l'heure du terrorisme

L'Afrique, qui connaît d'autres maux, semblait au moins épargnée par le terrorisme. Mais voilà qu'elle *se met au sinistre diapason des porteurs de bombes éclatant au milieu de foules innocentes.* Le ministre togolais de l'intérieur vient d'évoquer *« un complot du terrorisme international »* visant à déstabiliser plusieurs pays africains, après l'arrestation de neuf personnes en possession d'explosifs, destinés notamment à un attentat sur le grand marché de Lomé. Le président Bongo a exprimé, mercredi 13 août, sa propre inquiétude devant les menaces qui pèsent sur le Gabon. Comme pour des affaires similaires, l'an passé, des « preuves » ont été montrées à la presse avec force publicité à Lomé. Un bon procès vaudrait mieux, pour faire la lumière, que ces exhibitions. Il reste que deux personnes ont été tuées en 1985, au cours d'une série d'attentats qu'il est difficile d'attribuer sans examen au seul machiavélisme du général Eyadéma, comme le font des opposants en exil.

L'affaire de la filière terroriste au Togo est relancée au moment où s'achève, au Congo, le procès de sept hommes présentés comme les auteurs de deux attentats meurtriers à Brazzaville en 1982. Le premier, perpétré le 20 mars dans un cinéma du quartier populaire de Poto-Poto, fit cinq morts ; après le second, commis le 17 juillet à l'aéroport de la capitale, on releva quatre cadavres. Au total, il y eut quatre-vingt-douze blessés, qui se sont par la suite présentés devant la Cour révolutionnaire de justice pour demander des dommages-intérêts. Un grand moment, parmi d'autres, au cours de ce procès que la télévision nationale montre intégralement, parfois en direct.

Les trois principaux accusés sont MM. Jean-Pierre Thystéré-Tchicaya, numéro deux du Parti congolais du travail au moment de sa mise en cause, en 1984, Ernest-Claude Ndalla, dit Ndalla-Graille, *ancien ministre de l'éducation nationale,* et le colonel Blaise Nzalakanda, très populaire en raison du rôle qu'il joua en 1981 dans la force d'interposition africaine à N'Djamena. *Un point commun entre ces personnalités :* elles sont originaires du sud du pays.

Selon l'accusation, Ndalla aurait mis dans la tête de *Thystéré-Tchicaya que sa popularité* portait ombrage au président Sassou-Nguesso, pour l'entraîner dans un complot. Les deux politiciens se seraient alors assuré le concours du militaire pour entreprendre des actions déstabilisatrices. Quelques hommes de main auraient été chargés de l'exécution, et un Français, M. Bouissou, arrivé au Congo en janvier 1982, *aurait été responsable de la mise* au point des explosifs.

Comme les autres accusés, M. Bouissou, défendu par un avocat français, plaide non coupable. Au cours de leur détention préalable, les Congolais ont fait certains aveux à la sécurité d'Etat. Leur système de défense est qu'il s'agissait pour eux de sortir des griffes des inquisiteurs et d'*« arriver vivants »* à un procès public.

Aveux sous la torture

« On vous demande ce que vous avez dit sous la torture ; on ne vous demande pas comment vous avez été torturé », a déclaré péremptoirement le président de la Cour révolutionnaire, membre du parti unique, à un accusé, M. Kimbissila. Celui-ci racontait *comment on l'avait soumis à la* question par l'électricité dans la « Cité des 17 », un ensemble construit pour les chefs d'Etat lors d'un sommet africain en 1976. Il semble que ce comparse, sur les déclarations duquel repose une grande partie du dossier *d'accusation,* ait *été le seul* à subir un tel traitement. Parce qu'il refusait d'« authentifier » un film tourné à son insu pendant son interrogatoire, Ndalla a été menacé du « kilimandjaro », mais il a finalement échappé à ce supplice consistant en la suspension au plafond par les membres.

Un avocat mandaté par la *Fédération* internationale *des droits de l'homme,* Me Henri Choukroun, a pu assister au procès, ainsi qu'un observateur d'Amnesty International. L'« intime conviction » du premier est que les accusés sont innocents. Il laisse entendre que la sécurité d'Etat a choisi ses victimes parmi les personnes que le chef de l'Etat ne pouvait être mécontent de voir mises sur la *sellette, mais il ne sait pas qui* pourraient être les vrais auteurs des attentats. Des opposants congolais disent que des membres de ce service de la sécurité d'Etat sont tout à fait capables d'avoir trempé directement dans les actions terroristes pour nuire au président Sassou Nguesso en raison des querelles intestines du régime.

C'est peut-être lancer le bouchon un peu loin. Un des aspects troublants de cette ténébreuse *affaire est la présence à Brazzaville,* quelque temps avant les explosions, d'un Centrafricain impliqué dans un attentat à Bangui. On avait parlé à l'époque de complicités à Tripoli. Les autorités togolaises affirment que les personnes qu'elles viennent d'arrêter avaient obtenu des explosifs d'un diplomate libyen à Cotonou. A tort ou à raison, certains voient *l'ombre du colonel Kadhafi* se profiler aussi sur le terrorisme à l'africaine.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AFRIQUE DU SUD : la fin du congrès du Parti national

Ni débat ni ouverture

DURBAN
de notre envoyé spécial

Le congrès du Parti national s'est achevé, mercredi 13 août, sans décisions importantes. Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que la France regrette que le président Botha n'ait pas *« présenté de nouvelles initiatives de nature à favoriser l'ouverture du dialogue indispensable ».* A Londres, le porte-parole du Foreign Office a tenu un langage identique. En Zambie, le gouvernement a ordonné à la Banque centrale de ne plus allouer de devises aux entreprises qui souhaitent importer des marchandises sud-africaines.

Si l'on en croit le président Botha, le troisième congrès fédéral du Parti *national a été un « succès ». Il l'a* clos en lançant un appel à l'unité et en faisant l'éloge de son parti, estimant qu'il a su s'adapter et se critiquer lui-même et qu'il est suffisamment armé pour relever le défi du futur. Le congrès a été serein, sans vagues, sans contestations. Les ministres ont défilé à la tribune, égrenant leurs discours et répondant aux questions d'intervenants dociles. Le fanfaron du gouvernement, M. Hendrik Schoeman, ministre des transports, qui dirigeait les débats, a su y mettre de la bonne humeur. Il *n'y a pas eu de véritable débat,* du moins dans la salle, ni de vote, ni de velléité de modifier la ligne de conduite de cette formation en charge des intérêts du pays depuis trente-huit ans. Le consensus n'était pas à rechercher. Il était acquis d'avance. Les mille six cents délégués semblaient n'être venus que pour retrouver des certitudes connues depuis longtemps.

Aucune idée véritablement neuve, aucun projet concret n'a émergé de cette rhétorique usée. Seules quelques vagues suggestions prudentes étaient dissimulées derrière des thèmes rabâchés. Par exemple, le ministre du développement constitutionnel et du Plan, M. Chris Heunis, a dit que, si les communautés noires en dehors des *homelands* voulaient élire leurs représentants au Conseil national, *« le gouvernement les assisterait pour l'établissement des listes de citoyens qui participeraient à de telles élections dans le cadre régional ».*

Le ministre des « ex-affaires bantoues » a précisé que le Conseil national, futur instrument de négociations pour le partage du pouvoir avec les Noirs, était susceptible d'améliorations, et que *« toutes les propositions seraient étudiées ».*

Atermoiements...

Autre suggestion, elle aussi à peine esquissée, celle de créer un Conseil d'Etat, organisme fédéral qui regrouperait les *homelands* autonomes et les Etats urbains qui pourraient être formés par les *townships* noires. Là encore, la formulation est vague et le concept pas véritablement décisif ; aucun débat n'a eu lieu sur ce point, évoqué au détour d'une phrase, comme si l'on avait peur d'explorer cette voie.

Depuis des lustres, le Parti national est en quête de solutions originales, ses leaders rejetant tous modèles existant sur la planète. Pour ses dirigeants, l'Afrique du Sud est un cas unique, qui appelle une recette originale. Celle-ci doit concilier l'inconciliable, c'est-à-dire un système moribond appelé l'apartheid, et des valeurs démocratiques auxquelles le président de la République affirme son attachement. Une gageure illustrée par son intervention finale, au cours de laquelle il a assuré que, aussi longtemps qu'il resterait à la tête de l'Etat, il ne permettrait pas que soient violés les droits de propriété reconnus dans le cadre de *la ségrégation de l'habitat.* Autrement dit, chaque race ne dispose de ce droit que dans la zone où elle est autorisée à vivre en fonction de la couleur de sa peau, ce qui signifie aussi que la ségrégation demeurera dans le système d'éducation. M. Botha a estimé que ce principe faisait partie des droits culturels, et l'a qualifié de *« pilier de la société sud-africaine ».*

C'est sur cette note négative que s'est achevé le congrès de Durban, qui restera comme celui des atermoiements masqués par un esprit de corps ragaillardi dans l'adversité.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le Portugal s'attend à un retour massif de ses ressortissants

LISBONNE
de notre correspondant

Les containers s'accumulent le long du port maritime de Setubal : des voitures, des meubles et toutes sortes de matériels électroménagers. Est-on à la veille d'un retour massif des Portugais résidant en Afrique du Sud ? Les indices ne manquent pas. Et les grands titres sur ce projet abondent dans la presse de Lisbonne.

Le souvenir des problèmes posés par les centaines de milliers de rapatriés qui, au lendemain de l'indépendance des anciennes colonies d'Afrique, sont arrivés au Portugal, est encore bien présent. D'où les craintes exprimées par le gouvernement de M. Cavaco Silva, face à l'évolution politique en Afrique australe. *« Le climat qui règne parmi les Portugais résidant en Afrique du Sud est préoccupant »,* a avoué le secrétaire d'Etat à la coopération et aux affaires étrangères, M. Azevedo Soarès, en rentrant récemment d'un voyage qui l'a conduit à Pretoria, Harare et Lusaka. Au cours de ce voyage, il a remis un message du premier ministre portugais aux présidents Botha et Kenneth Kaunda. Il s'est d'autre part entretenu avec le secrétaire général de l'ANC et avec des opposants modérés au régime de Pretoria, avec pour objectif d'exposer la position portugaise à l'égard du régime de l'apartheid.

« Les sanctions économiques sont loin de constituer le seul élément de pression politique en vue de la solution des problèmes », a expliqué M. Azevedo Soarès. Il a néanmoins *estimé que le Portugal pourrait être* amené à approuver ce genre de mesures *« au cas où des changements importants dans la politique de Pretoria n'interviendraient pas rapidement ».*

Cette attitude très nuancée représente une évolution par rapport à la position antérieure de la diplomatie de Lisbonne, qui rejetait *« dans l'absolu »* tout projet de sanctions à l'égard du gouvernement sud-africain. Deux raisons expliquent une telle évolution. D'un côté, la réprobation que le gouvernement de M. Botha suscite dans la plupart des pays membres de la CEE : membre de fraîche date de la Communauté, le Portugal évite de prendre des options susceptibles de contrarier ses partenaires européens ; de *l'autre, la pression exercée par les* nationaux émigrés en Afrique du Sud et dont le nombre dépasse les six cent mille.

A Johannesburg, par exemple, un habitant sur sept est d'origine portugaise. Contrairement à ce qui se passe dans des pays européens comme la France, le Luxembourg ou l'Allemagne, où la main-d'œuvre portugaise est peu qualifiée, les Portugais d'Afrique du Sud occupent des postes de responsabilité dans l'administration. Beaucoup d'entre eux jouissent d'un statut social élevé, jouent un rôle important dans le monde des affaires et font partie des groupes de pression qui investissent dans de grosses entreprises ayant leurs sièges à Lisbonne ou à Porto.

Pris entre deux feux, le gouvernement de M. Cavaco Silva prône la modération. Dans la perspective d'un éventuel durcissement à la suite de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de la Communauté, prévue les 6 et 7 septembre à Londres, il s'efforce ainsi de tirer son épingle du jeu.

JOSÉ REBELO.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Le rapprochement avec l'URSS

Pékin. — L'un des quatre premiers vice-premiers ministres de l'URSS, M. Nikolaï Talyzine, se rendra en visite officielle en Chine début septembre, a-t-on annoncé, mercredi 13 août, de source soviétique à Pékin. M. Talyzine, qui est également président du comité d'Etat au plan, discutera avec les dirigeants chinois de l'augmentation des échanges commerciaux, économiques, techniques et scientifiques entre la Chine et l'URSS.

D'autre part, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a déclaré mercredi, lors d'entretiens avec le chargé d'affaires soviétiques, *que le discours prononcé le* 28 juillet à Vladivostok par M. Mikhaïl Gorbatchev *« est encore loin de lever les trois obstacles majeurs »* à la normalisation sino-soviétique. Selon M. Wu, la Chine *« désire sincèrement une rapide normalisation des relations », mais elle déplore* que le discours du numéro un soviétique ait *« évité en particulier la question du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge »,* problème auquel Pékin attache *« une grande importance ».* — *(AFP.)*

● **Exécution à Shanghaï.** — Sept personnes ont été exécutées à Shanghaï récemment pour des vols et des viols, selon des affiches murales vues par des témoins occidentaux. La majorité des suppliciés, exécutés le 5 août dernier, étaient des jeunes sans emploi reconnus coupables de vols avec violences, vols avec effraction ou « hooliganisme ». Le plus âgé, un ouvrier sous contrat, a été exécuté pour le viol de petites filles. — *(AFP.)*

Corée du Sud

885 détenus amnistiés

Séoul. — Huit cent quatre-vingt-cinq détenus, dont une poignée d'opposants politiques, ont été libérés ce jeudi 14 août en Corée du Sud dans le cadre d'une amnistie destinée à commémorer la fin de l'occupation japonaise en 1945, a annoncé le ministère de la justice. De son côté, le parquet a fait *connaître* l'abandon de poursuites engagées contre seize membres du Parti néo-*démocrate coréen* (PNDC) dans le but de favoriser un compromis entre le pouvoir et l'opposition sur les réformes constitutionnelles.

Cette mesure n'a pas empêché le PNDC de publier une déclaration exprimant sa déception. Selon ce parti, un millier de personnes restent emprisonnées pour activités antigouvernementales. Parmi les amnistiés figurent trente-six étudiants, ouvriers et autres dissidents ainsi que dix personnes qui avaient été reconnues coupables de sympathies pro-communistes. Mais la plupart de ceux qui seront libérés sont des détenus de droit commun.

République d'Irlande

Découverte d'armes dans un centre de tri postal

Des employés des postes à Dublin ont découvert huit colis d'armes et de munitions en provenance de Chicago, après que l'un des paquets se fut ouvert accidentellement dans un centre de tri de la capitale irlandaise, a annoncé, mercredi 13 août, *la police.* Selon elle, les colis — qui contenaient des pièces de mitraillettes, des grenades et des balles — étaient apparemment destinés à l'*Armée républicaine irlandaise* (IRA). La brigade antiterroriste s'est rendue aux adresses qui figuraient sur les colis mais n'a procédé à aucune arrestation.

D'autre part, des dirigeants protestants d'Irlande du Nord ont *annoncé, mercredi, qu'ils organiseraient* une escorte gigantesque pour « protéger » M. Peter Robinson, chef adjoint du Parti unioniste démocratique (PUD) et député au Parlement britannique, qui devait se rendre à Dundalk, en République d'Irlande, ce jeudi, pour comparaître devant un tribunal. M. Robinson a été arrêté, la semaine dernière, au cours d'un raid mené par des protestants de l'Irlande du Nord en République d'Irlande, destiné à mettre en évidence des mauvaises conditions de sécurité. A Dundalk — que M. Robinson a qualifié de *« ville dortoir de l'IRA,* — les conditions de sécurité ont été renforcées et les commerçants ont barricadé leurs magasins.

Mercredi, la justice irlandaise a libéré John O'Reilly, un militant nationaliste irlandais de vingt-six ans originaire de *Belfast,* recherché *pour* complot en Irlande du Nord après les révélations d'un repenti. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Inde

Renforcement du contrôle de la frontière avec le Pakistan

New-Delhi *(AFP).* — Le Parlement indien a accordé, mercredi 13 août, au gouvernement les pouvoirs étendus qu'il demandait pour contrôler la frontière avec le Pakistan dans le but de lutter contre les séparatistes sikhs, partisans d'un Etat indépendant au Pendjab, frontalier du Pakistan. New-Delhi accuse Islamabad d'aider et d'entraîner les militants sikhs qui traversent la frontière pour attaquer certains objectifs en Inde et retourner ensuite se réfugier au Pakistan. Islamabad a toujours nié le bien-fondé de ces accusations.

La résolution du Parlement autorise le gouvernement à se substituer à l'autorité des Etats locaux dans les zones-*frontières,* mais l'opposition a obtenu que cette prérogative ne s'exerce que dans la région frontalière du nord-ouest, et pour un an *seulement.* Chaque jour, selon les forces de sécurité indiennes, des hommes infiltrés depuis le Pakistan sont tués par balles. Dix-huit personnes ont ainsi trouvé la mort depuis le week-end dernier. D'autre part, plus de cent personnes présentées comme des militants pro-pakistanais ont *été arrêtées* dans le Cachemire indien samedi et dimanche, selon l'agence de presse indienne PTI.

● **Conférence indochinoise.** — Les ministres des affaires étrangères du Vietnam, du Cambodge et du *Laos se réuniront dans les prochains* jours à Hanoï pour leur treizième conférence, a annoncé, mercredi 13 août, l'agence cambodgienne SPK, sans donner davantage de détails. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

Les négociations avec les Tamouls modérés en bonne voie

Colombo. — *Le gouvernement sri-lankais* et des dirigeants tamouls modérés sont sur le point de signer un accord pour mettre fin au conflit ethnique qui déchire l'île depuis trois ans, a déclaré, mercredi 13 août, le ministre sri-lankais de l'information. *« Nous sommes sur le point de parvenir à un accord avec le TULF* (Front uni de libération tamoule), a-t-il déclaré.

Les dirigeants du TULF sont attendus vendredi à Colombo pour reprendre les négociations avec le gouvernement sur le plan de paix proposé par le président Junius Jayewardene. Ils avaient déjà passé dix jours dans la capitale le mois dernier pour examiner le plan de paix qui prévoit la création de conseils régionaux *élus dans les neufs provinces* du pays. Le conflit entre la minorité tamoule — 13 % de la population — et la majorité cinghalaise a fait plus de quatre mille morts depuis juillet 1983. — *(Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par *la S.A.R.L. le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à *formuler leur demande deux semaines* avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 456 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Proche-Orient

Après les accrochages entre « casques bleus » français et miliciens chiites dans le Liban du Sud

M. Mitterrand affirme que Paris demeurera « fidèle à ses engagements »

Le président Mitterrand a exhorté, mercredi 13 août, le secrétaire général de l'ONU à faire tout son possible pour empêcher la répétition des affrontements qui ont opposé ces derniers jours des miliciens du mouvement chiite Amal aux « casques bleus » français de la FINUL au Liban du Sud. Dans un message adressé à M. Javier Pérez de Cuellar, le chef de l'Etat relève que ces incidents témoignent d'*« une évolution très préoccupante de la situation »*. Il laisse, cependant, entendre que la France n'envisage aucunement de se retirer de la FINUL : *« La France*, dit-il, *fidèle à ses engagements, continuera d'agir au service de la paix. »* Il rappelle le *« dévouement »* et l'*« efficacité »* avec lesquels le contingent français s'acquitte de *« la mission de paix qui lui a été confiée »*.

M. Mitterrand a adressé ce message après s'être longuement entretenu au téléphone, mercredi après-midi, avec le général Pons, commandant des forces françaises de la FINUL au Liban. Le chef de l'Etat, a-t-on indiqué à l'Elysée, souhaitait avoir des nouvelles des quelque dix-huit soldats blessés et a reçu, à ce sujet, des informations *« rassurantes »*, notamment quant à l'état de santé du Français le plus grièvement atteint et dont les jours ne semblent pas en danger. Le général Pons a évoqué les contacts qu'il avait eus avec les dirigeants d'Amal et estimé que *« pour le moment, les éléments incontrôlés qui cherchaient à envenimer la situation semblaient ne plus se manifester »*.

Sur le terrain, une nouvelle attaque a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi : un bâtiment des « casques bleus » français à Tyr a été attaqué au lance-roquettes, sans faire de victime. Mercredi, le calme a régné aux abords des postes français de la FINUL, notamment près du village de Maarakeh, après quelques accrochages sporadiques encore enregistrés durant la nuit de mardi à mercredi. Mais certaines positions restent encerclées. De l'une d'elles, proche du quartier général du contingent français à Maarakeh, les journalistes ont pu observer à la jumelle, à une distance de 1 kilomètre, l'installation par des miliciens d'une pièce de mortier, et, sur des collines voisines, des hommes armés de lance-roquettes antichars. C'est avec ce type d'armes que les positions françaises ont été pilonnées lundi et mardi après un incident au cours duquel un responsable d'Amal de Marrakeh et un autre cadre du mouvement ont été tués à un barrage de la FINUL.

Des « éléments suspects »

Toute la journée de mercredi, les dirigeants d'Amal ont incité leurs miliciens à la modération, s'efforçant de faire porter la responsabilité des accrochages sur des *« éléments incontrôlés »* et réaffirmant leur désir de voir le contingent français continuer à participer à la FINUL. Dans un message adressé au gouvernement français, le chef d'Amal, M. Nabih Berri, se déclare ainsi disposé à *« participer à une commission d'enquête »* diligentée par des militaires français et *« à mettre en application ses résolutions »*, afin de calmer la situation. Il assure *« le gouvernement et le peuple français (...) de la conviction d'Amal de la nécessité du maintien d'un contingent français au sein de la FINUL »*. Les incidents de ces derniers jours ont frappé *« le corps même d'Amal »*, explique M. Berri, qui dénonce l'action d'éléments dont l'objectif est, selon lui, de porter atteinte aux bonnes relations entre la France et son mouvement.

Pour sa part, le bureau d'information d'Amal a indiqué que le mouvement avait fait arrêter des *« éléments suspects »* qui avaient tiré mardi soir sur des positions françaises. De source proche d'Amal, on relève encore que le responsable du mouvement à Maarakeh, tué lors de l'incident à l'origine des accrochages, appartenait à la tendance pro-iranienne de l'organisation et était opposé à M. Daoud Daoud, chef d'Amal pour le Liban du Sud.

De son côté, M. Hussein Moussawi, chef du mouvement Amal islamique (une dissidence d'Amal) et l'un des dirigeants du Hezbollah (le Parti de Dieu, intégriste pro-iranien), a violemment critiqué, mercredi, le rôle de la FINUL, *« et en particulier le contingent français »*, dont la mission serait, selon lui, de *« servir la politique des pays opposés à la révolution et à l'islam »*.

● Au siège de l'ONU, à New-York, M. Pérez de Cuellar a, dans une déclaration, rendu hommage à la contribution de la France à la FINUL et exprimé sa sympathie aux « casques bleus » français blessés. Il a annoncé l'envoi au Liban d'un de ses proches collaborateurs, M. Jean-Claude Aimé, pour apporter son soutien au commandement de la FINUL.

● A Washington, le département d'Etat a loué le *« courage »* des « casques bleus » français et souligné l'importance de la FINUL.

● A Beyrouth, dans la partie chrétienne de la capitale, le consulat français a dû être évacué durant une demi-heure, mercredi, à la suite d'une fausse alerte à la bombe. – *(AFP, Reuter.)*

Jérusalem approuve l'accord sur la commission d'arbitrage chargée de régler le litige de Taba

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les négociations israélo-égyptiennes sur le litige de Taba – ce kilomètre carré au sud d'Eilat – traînent depuis si longtemps que chaque nouvelle décision du gouvernement israélien donne immanquablement une impression de « déjà vu ». On y trouve les mêmes ingrédients : la réunion du cabinet dans une atmosphère de crise entre les travaillistes et le Likoud, les débats-marathons et... les espoirs de « réchauffement » de la paix israélo-égyptienne.

C'est encore à ce scénario que l'on a assisté avec l'approbation mercredi 13 août dans la soirée, par le cabinet, de l'accord sur la commission d'arbitrage international chargée de régler ce litige de Taba. La réunion a duré sept heures et demie et elle a donné lieu à des tiraillements entre les travaillistes et le Likoud. Le ministre des affaires étrangères et chef du Likoud, M. Itzhak Shamir, allait-il une fois de plus faire obstruction à tout compromis ? Il l'avait laissé entendre. On chuchotait même qu'il voulait ainsi priver son rival, M. Pérès, des bénéfices d'un sommet avec le président Moubarak, à quelques semaines de « l'alternance » (à la mi-octobre, M. Shamir doit succéder à M. Pérès à la tête du gouvernement d'union nationale).

Finalement, le ministre des affaires étrangères a voté en faveur de l'accord. Seuls deux autres ministres du Likoud, MM. Ariel Sharon et Moshé Arens, s'y sont opposés en faisant valoir que cet accord ne garantissait pas le maintien de la souveraineté israélienne sur Taba.

Immédiatement après la réunion, M. Shimon Pérès a téléphoné au président Moubarak pour l'informer de la décision du cabinet israélien. Dans une conférence de presse, M. Pérès a également émis l'espoir qu'*« une page nouvelle s'ouvre dans les relations entre les deux pays »*.

Ces « retrouvailles » devraient effectivement être consacrées le mois prochain par un sommet Pérès-Moubarak. Les Israéliens s'attendent, en tout cas, que l'Egypte se conforme enfin à son engagement de réactiver les accords de « normalisations » entre les deux pays, sur le plan économique et sur le plan touristique.

En outre, le poste d'ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv ne devrait plus rester vacant. Le Caire a confirmé que le nouvel ambassadeur serait nommé immédiatement après la signature définitive de l'accord d'arbitrage. Car, avec le litige de Taba, les choses ne sont jamais ni simples ni rapides. Les deux parties ne se sont pas encore mises d'accord sur le choix des trois arbitres internationaux (en plus de l'israélien et de l'égyptien) qui seront appelés à trancher, c'est-à-dire à déterminer si l'enclave de Taba est un territoire israélien ou égyptien. En principe, dans deux ou trois semaines, les noms de ces trois « sages » devraient être connus. Ensuite, il faudra encore attendre au moins un an pour connaître leur décision.

(Intérim).

Après l'attaque contre le terminal de Sirri

L'Iran adresse une mise en garde aux « pays de la région qui ont aidé l'aviation irakienne »

Un des principaux dirigeants iraniens, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a accusé, mercredi 13 août, *« les pays de la région »* d'avoir aidé l'aviation irakienne à réaliser son raid de la veille contre le terminal pétrolier de l'île de Sirri, au sud du Golfe. Il a averti que d'*« autres pays »* que l'Irak pourraient aussi souffrir des conséquences de ce bombardement, lançant ainsi une mise en garde indirecte aux monarchies pétrolières du Golfe qui aident financièrement l'Irak dans sa guerre contre l'Iran.

L'hodjatoleslam Rafsandjani, représentant de l'imam auprès du conseil supérieur de défense qui conduit la guerre contre l'Irak, a indiqué que l'Iran *« avait des preuves que l'Irak avait bénéficié de facilités fournies par les pays de la région dans son attaque contre Sirri et disposait des enregistrements des conversations des pilotes et du suivi radar du vol des appareils »*. Le président du Parlement islamique a cependant estimé que cette attaque contre Sirri était *« un incident insignifiant grossi par les médias »*, que *« les dégâts étaient mineurs »* et que son pays était en mesure d'installer de nouveaux terminaux partout le long de ses côtes sur le Golfe.

Mercredi matin, la Lloyds de Londres avaient estimé que le terminal pétrolier de Sirri serait probablement abandonné, indiquant que six pétroliers avaient quitté les lieux peu après l'attaque. Dans la soirée, la compagnie d'assurances nuançait son appréciation en affirmant que le terminal de Sirri semblait avoir repris ses activités. Tandis qu'une flotte de remorqueurs s'efforçait de nettoyer les abords de Sirri, on apprenait en Norvège que trois pétroliers faisaient route vers le terminal pour y charger du brut. *« Il n'y a plus de problèmes pour charger »*, a déclaré un négociant à Oslo, ajoutant que l'Iran *« avait réparé les dégâts très vite »*. A Londres, des assureurs ont indiqué que les armateurs désireux d'envoyer leurs navires à Sirri verront le montant de leurs contrats doubler. Les assureurs de la Lloyds ont fixé la prime de risque de guerre à 0,5 % de la valeur assurée pour sept jours de trajet jusqu'à Sirri, soit deux fois plus qu'auparavant.

A Bagdad, un porte-parole militaire irakien a démenti mercredi soir le bombardement par l'aviation iranienne d'installations pétrolières à Kirkouk. Le porte-parole a qualifié cette information d'un *« mensonge destiné à dissimuler la catastrophe que représente pour l'Iran le bombardement irakien du terminal pétrolier de l'île de Sirri »*. Il a affirmé que, en réalité, deux appareils iraniens avaient tenté dans la matinée de s'attaquer à des quartiers résidentiels dans le gouvernorat de Souleimanieh et que ces appareils avaient été contraints de prendre la fuite sans avoir pu atteindre leurs objectifs. – *(AFP, Reuter.)*

Au cours de sa visite en URSS

M. Sadek el Mahdi, premier ministre soudanais n'a pas été reçu par M. Gorbatchev

MOSCOU
de notre correspondant

M. Sadek el Mahdi, premier ministre du Soudan, doit quitter Tachkent, vendredi 15 août, à destination de Khartoum après une visite de cinq jours en URSS au cours de laquelle il n'a pas été reçu par M. Gorbatchev. Le fait est d'autant plus surprenant qu'il s'agit de la première visite d'un premier ministre soudanais en URSS depuis plus de quinze ans et la première de M. El Mahdi en dehors du continent africain depuis qu'il a pris ses fonctions. Les relations entre les deux pays s'étaient brusquement dégradées en 1971 lorsque le maréchal Nemeiry, alors au pouvoir à Khartoum, avait accusé l'URSS d'avoir favorisé un complot contre lui. Une violente répression contre le PC soudanais avait suivi et les experts soviétiques avaient brusquement quitté le pays.

M. El Mahdi, qui a succédé au maréchal Nemeiry, renversé en avril 1985, s'efforce visiblement de rétablir de meilleures relations avec Moscou. L'occasion était belle pour M. Gorbatchev de tirer un trait sur les quinze années écoulées, voire d'évoquer la situation d'avant 1971. L'URSS était alors le premier client du Soudan et son principal fournisseur d'armes. Les experts soviétiques dans tous les domaines étaient, selon les Britanniques, près de deux mille. La plus grande partie de la récolte soudanaise de coton était achetée par l'URSS...

M. Gorbatchev a préféré, peut-être par prudence, adopter un profil plus bas alors que son interlocuteur souhaitait manifestement une telle rencontre. Lors de son séjour à Moscou, du 11 au 13 août, M. El Mahdi a été reçu par le président du conseil des ministres, M. Ryjkov, et par le vice-président du présidium du Soviet suprême, M. Demitchev. M. Ryjkov a fait allusion à l'affaire de 1971. *« La pause dans le développement des rapports soviéto-soudanais n'a pas été liée à un quelconque changement dans l'attitude soviétique mais a été le resultat de la politique suivie par le régime Nemeiry. Le peuple soudanais a rejeté cette politique et les conditions sont aujourd'hui réapparues pour une coopération soviéto-soudanaise »*, a-t-il déclaré.

M. Ryjkov a *« hautement apprécié »* le désir exprimé par son hôte de *« promouvoir les relations d'amitié avec l'URSS dans divers domaines »* et s'est dit *« prêt à aller à sa rencontre »*. Aucun accord concret n'a été annoncé, ce qui, là encore, témoigne vraisemblablement de la prudence de Moscou. Selon Tass, M. El Mahdi a d'autre part indiqué son soutien au projet soviétique de conférence internationale sur le Proche-Orient *« avec toutes les parties intéressées »*, c'est-à-dire l'OLP.

M. El Mahdi était arrivé à Moscou en provenance de Tripoli. Les relations entre le Soudan et la Libye, exécrables du temps de M. Nemeiry, se sont en effet fortement améliorées. Ce fait explique peut-être également la relative discrétion de Moscou sur la visite du premier ministre soudanais. De même que l'URSS laisse volontiers un pays ami comme l'Inde parler à sa place à un certain nombre de ses voisins, peut-être le Kremlin laisse-t-il au colonel Kadhafi le soin d'établir lui-même, du moins en ce moment, les contacts nécessaires avec le Soudan.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Diplomatie

Les conversations soviéto-américaines sur le contrôle des armements vont se poursuivre à Washington

Washington *(AFP, Reuter)*. – Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré mercredi 13 août que la rencontre lundi et mardi à Moscou, des experts américains et soviétiques du contrôle des armements avait permis *« un bon échange de vues »*. Les discussions, a-t-il dit, ont été *« sérieuses et substantielles »*.

M. Speakes a annoncé que de nouvelles consultations sur le même sujet, probablement entre les mêmes délégations, auraient lieu *« dans un proche avenir »*, sans doute à Washington. *« Tout cela*, a souligné le porte-parole, *constitue un signe positif quant à de possibles progrès et cela dépend réellement de ce qui pourra être accompli dans ce groupe de travail, qui pourra préparer le terrain pour les négociations de Genève et un éventuel sommet »*.

Des entretiens soviéto-américains sur les problèmes bilatéraux, ont d'autre part commencé mardi à Washington et devaient en principe être brefs. Les conversations portent sur les échanges culturels et scientifiques, les droits de l'homme et des questions administratives.

● **Prochaines manœuvres de l'OTAN** – Plus de 200 000 soldats vont participer du 19 août à la mi-novembre aux douzièmes manœuvres d'automne de l'OTAN baptisées Autumn forge, a annoncé mercredi 13 août le commandement suprême allié (SHAPE) à Casteau (sud de la Belgique). Des unités des treize membres de la structure militaire intégrée de l'OTAN seront déployées lors de vingt exercices différents, organisés du cap Nord (Norvège) à la mer Noire (Turquie). La moitié de ces opérations se dérouleront dans la zone nord de l'alliance atlantique, six dans la région centre-Europe et quatre dans la zone méditerranéenne.

A l'ONU

L'examen de la question néo-calédonienne est reporté à l'an prochain

New-York (Nations unies) *(AFP)*. – Le groupe de travail du Comité de décolonisation de l'ONU a formellement recommandé, mercredi 13 août, le renvoi de la demande du Forum du Pacifique sud sur la Nouvelle-Calédonie à sa prochaine session, en janvier 1987.

Le Comité a pris acte ainsi de la démarche des treize membres du Forum en vue d'une réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes, mais il paraît vouloir reporter le débat à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale (septembre-décembre 1987). Dans les milieux diplomatiques, on estime que l'affaire de la Nouvelle-Calédonie à l'ONU est close pour le moment et qu'en aucun cas elle ne pourra être soulevée avant la tenue du référendum prévu en juillet de l'année prochaine.

« Le Comité a préféré la modération à la passion » : c'est ainsi que l'un de ses membres a résumé le cheminement de la requête, conscient du fait qu'une inscription immédiate de la Nouvelle-Calédonie à l'ordre du jour aurait eu d'importantes retombées, tant sur le terrain que sur le plan diplomatique. Reçue sans surprise, la requête des pays du Forum a été traitée dans le calme par le Comité, comme si la plupart des pays avaient voulu prendre du recul avant de s'engager dans une querelle avec la France.

La mort de René Cheval

Un artisan de la réconciliation franco-allemande

***Le Monde* a annoncé dans ses éditions du 9 août la mort de René Cheval. Le professeur Joseph Rovan apporte ci-dessous son témoignage sur un homme qui fut un des premiers artisans de la réconciliation franco-allemande.**

René Cheval, qui vient de mourir dans sa ville natale de Besançon, a compté parmi les premiers fondateurs et militants de la réconciliation franco-allemande, qui se donnèrent rendez-vous après 1945 dans les services culturels en zone d'occupation française.

C'était un homme droit et bon dont la large figure s'ornait souvent d'un sourire à la fois chaleureux et un peu sceptique. Fils d'instituteurs, il fit en apparence une carrière sans surprise. Admissible à l'Ecole normale supérieure, licencié en 1939, agrégé d'allemand à vingt-deux ans, professeur de lycée chargé de cours à Lyon, thèse d'Etat à quarante-cinq ans sur *Romain Rolland, l'Allemagne et la guerre*, maître de conférences puis professeur titulaire à Rennes.

Mais cette apparence était trompeuse. Entre ces étapes typiques, il y eut la guerre, la captivité, une évasion réussie et puis, à vingt-sept ans, la décision d'aller en Allemagne, dans l'Allemagne vaincue, aider les démocrates à rebâtir leur maison sur les ruines laissées par Hitler. Membre du cabinet du gouverneur militaire du Wurtemberg, le jeune agrégé obtint la réouverture de l'université de Tübingen quelques mois seulement après la fin des combats. Université dont il devint à la fois le tuteur et le protecteur, et dont il fit très vite un haut lieu de la renaissance allemande, et de la rencontre franco-allemande.

Ce séjour en Allemagne, qui devait durer près de dix ans, à l'université d'abord, comme créateur et animateur des centres culturels français de Tübingen et de Stuttgart, fut, pour lui, la rencontre avec le destin. L'action culturelle française à l'étranger était devenue son métier, son art.

Elle le mena aux Etats-Unis, à Stockholm, à Varsovie pour une autre décennie. Mais dès 1966, il retrouvait l'Allemagne, et, cette fois-ci, au poste le plus élevé qu'un Français pouvait y occuper dans le domaine culturel, comme conseiller culturel à l'ambassade.

Patron, ami, inspirateur de tous ceux qui voulaient poursuivre l'œuvre que lui-même avait commencée sous la direction du grand Raymond Schmittlein, directeur de l'éducation et des affaires culturelles après 1945, sa générosité et son impartialité honoraient tous les efforts sincères. René Cheval a rempli cette fonction pendant sept ans pour aller finir son service à Vienne, autre pôle de la germanité.

En 1978, il revenait à Besançon pour une retraite active qui fit de lui un des moteurs culturels de cette Franche-Comté si parfaitement française, qui appartint cependant à l'Empire pendant près de six siècles.

JOSEPH ROVAN,
professeur à la Sorbonne, président du Bureau international de liaison et de documentation (BILD), dont René Cheval était membre.

هكذا من الأصل

Dans un entretien avec « la Croix »

Mme Bouchardeau rouvre le dossier du financement des partis politiques et des campagnes électorales

Mme Huguette Bouchardeau, ancienne dirigeante du PSU et ancien ministre de l'environnement, rouvre le dossier du financement des partis politiques en admettant, dans une interview au journal *la Croix* du 14 août, que les partis ont recours à d'autres moyens que les dons et les cotisations. Mme Bouchardeau est le premier ancien membre du gouvernement à évoquer l'utilisation (dans son cas, essentiellement sous forme de primes aux membres de son cabinet) des « fonds secrets » dont disposent les ministres.

Mercredi à RTL, M. Jean-Philippe Lachenaud, délégué général à l'organisation de l'UDF, a confirmé pour l'essentiel les déclarations de Mme Bouchardeau sur le financement des partis. De son côté, Mme Florence d'Harcourt, député UDF des Hauts-de-Seine, a déposé une proposition de loi sur le financement des campagnes électorales. Mme d'Harcourt reconnaît que, face au coût très élevé de ces campagnes, les députés ont couramment recours à des amis dirigeants de sociétés qui prennent à leur charge certaines factures, notamment d'imprimerie.

Le problème est rendu d'autant plus aigu par le coût, à chaque échéance plus important, des campagnes. Le PS avoue un budget de 50 millions de francs (payés essentiellement, selon lui, par une souscription) pour la seule campagne nationale des élections législatives de 1986.

Quant à l'introduction de la publicité politique à la télévision en dehors des campagnes (permise par le projet de loi sur l'audiovisuel que vient d'adopter le Parlement), elle risque de renforcer l'inégalité des partis dans leur accès à l'opinion.

« Cessons d'être hypocrites »

C'est mathématique : les partis politiques comptent de moins en moins d'adhérents et *font de plus en* plus de publicité. Comme ce ne sont pas non plus les badges ou les roses vendus à l'entrée des meetings qui peuvent suffire à financer les grands *méchants* loups ou autre « Vivement demain » qui envahissent nos campagnes, il faut bien trouver d'autres méthodes. Résultat : tous les partis « fraudent », avec plus ou moins d'efficacité et de discrétion.

« *Cessons d'être hypocrites* » : dans un entretien publié par *la Croix* du 14 août, Mme Huguette Bouchardeau joue le « parler vrai » au risque d'agacer dans le microcosme. « *Au moment même où le gouvernement s'apprête à autoriser la publicité politique à la télévision, on veut faire croire aux Français que les partis ne vivent que de dons et de cotisations ! Eh bien c'est faux* », affirme l'ancien ministre de l'environnement, *qui résume ainsi le* système de financement parallèle utilisé par les uns et les autres : « *La droite fonctionne plutôt avec le monde des affaires. La gauche, un peu moins, mais elle se rattrape avec ses municipalités et ses associations.* »

Officiellement, les partis se *contentent des cotisations des adhé*rents, des souscriptions lancées en période électorale et des contributions des élus. Les partis de gauche ponctionnent lourdement leurs parlementaires. Par exemple, un député socialiste peut verser plus de 8 000 francs au PS, à l'échelon national et départemental. Les par*lementaires communistes voient de* leur côté leur rémunération encaissée directement par le parti qui leur reverse un salaire correspondant à celui « *d'un ouvrier qualifié de la métallurgie de la région parisienne* » *soit environ 9 000 francs.*

Les dons viennent s'ajouter à ces sources de financement officielles. La droite surtout, mais la gauche également comptent leurs « *mécènes* ». Leur générosité n'est pas toujours totalement désintéressée : « *Pour les dons supérieurs à 100 000 francs, nous nous méfions et nous essayons de vérifier la clarté des intentions du donateur* », explique un responsable de parti.

D'autres systèmes se sont développés parallèlement. Simples « *combines* » *comme la mise à dispo*sition du parti d'assistants parlementaires ou véritables filières organisées : les collectivités locales « *prélèvent des pourcentages sur les marchés passés de gré à gré* », indique Mme Bouchardeau ; « *les élus ou les gouvernements reçoivent des sommes venant des entreprises qu'ils ont aidées dans la conquête de certains marchés* » ; sans oublier le remboursement par certaines associations d'une partie des subventions accordées...

La loi Royer, qui soumet l'implantation des grandes surfaces à autorisation d'une commission où siègent des élus, est une bénédiction, dit-on, pour les municipalités : le groupe le plus généreux ne manquera pas d'être choisi. Ironie du sort : l'un des députés suppléants de la commission nationale d'urbanisme commercial qui supervise ce système n'est autre que M. Christian Nucci.

Certains font également appel à l'étranger. On a parlé de l'Irak et du Gabon. Le PS aurait été aidé par le SPD lorsque celui-ci était au pouvoir à Bonn. Les Verts, eux, n'ont pas fait mystère du soutien de leurs amis belges et surtout allemands. Le PCF *est* beaucoup plus discret pour les concours financiers que lui accorderait la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (BCEN). Certains pays, enfin, auraient au moment des présiden*tielles de 1974* et de 1981 soutenu plusieurs candidats, par précaution...

Dernière possibilité soupçonnée : l'utilisation des fonds secrets gouvernementaux par un parti au pouvoir. Ces crédits étant incontrôlables, on est réduit aux hypothèses. Mais, sur ce sujet, affirme Mme Bouchardeau, « *tout le monde peut être renvoyé dos à dos* ».

Individuellement, les candidats se débrouillent pour financer leur campagne. « *Sur 577 députés, il y en a au moins 500 qui bricolent* », assure un socialiste. Ceux qui ne disposent pas, comme naguère Marcel Dassault, d'une fortune personnelle suffisante, doivent évidemment renoncer aux banquets langouste-champagne qu'offrait le député de l'Oise à ses électeurs mais aussi faire appel à des « amis » pour payer leurs affiches. C'est ici qu'intervient le système de « fausses factures » mis en lumière par *l'affaire du Carrefour du développe*ment. Un imprimeur complaisant adresse à un industriel « ami » du candidat la facture correspondant aux travaux. Pour les nécessités de la comptabilité de l'entrepreneur, l'intitulé de la facture se transforme obligeamment en « papeterie ou fournitures de bureau ».

Pour une campagne à la proportionnelle, il faut compter 10 francs par électeurs, estime Mme Florence d'Harcourt, député UDF des Hauts-de-Seine. « *Quel est le député qui n'a pas été obligé de faire payer par des amis une partie de ses frais de campagne ?* »

C. L.

● ***NOUMÉA* : M. Tjibaou attend M. Chirac.** — M. Jean-Marie Tjibaou, président du conseil de la région Nord, principal dirigeant du FLNKS, a été reçu, le mercredi 13 août, à *Nouméa*, par M. Jean Montpezat, nouveau haut-*commissaire de la République* en Nouvelle-Calédonie. Aucun des présidents des trois régions contrôlées par le FLNKS n'avait assisté, *la veille*, aux cérémonies organisées à l'occasin de l'*arrivée de M. Montpezat* sur le territoire. M. Tjibaou attend la visite fin août de M. Jacques Chirac pour connaître « *ce que veut le gouvernement* ». L'actuel *statu quo* « *ne règle rien*, dit-il, *par rapport à la revendication d'indépendance du peuple canaque* ». *(AFP.)*

Serpent de mer

Chaque fois, ou presque, qu'un scandale éclate devant l'opinion, le serpent de mer des rapports entre l'argent et la politique refait surface. Quand la tempête s'apaise, la bête rejoint les profondeurs, jusqu'à la prochaine « bavure ». En attendant, les partis politiques s'emploient à *survivre, ou, si possible, à prospérer*, dans un univers impitoyable et « déréglementé » avant l'heure.

« *Les partis et groupements politiques*, assure l'article 4 de la Constitution, *concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.* » Mais la République a « oublié » que, sans les moyens de l'exercer, une liberté formelle ne débouche pas sur une liberté réelle. Faute de pouvoir vivre d'amour et d'eau fraîche — c'est-à-dire de cotisations militantes et de contributions désintéressées, — les partis ont dû trouver tout seuls les moyens les plus divers pour exercer leur liberté.

Hélas, des moyens, il en faut de plus en plus. Il y a beau temps que « l'américanisation » des campagnes — et des budgets — donne le tournis aux hommes politiques et condamne les petits à un quasi-silence. Quant à l'introduction de la publicité politique à la télévision en dehors des périodes électorales, elle peuple déjà les mauvais rêves de certains trésoriers, qui gémissent en pensant au prix auquel se paie la belle ouvrage...

Cette dérive inflationniste de la vie politique, le vilain scandale du Carrefour du développement, les accusations de fausses factures portées contre M. Alain Juppé, font *aujourd'hui rebondir* la *question*. Certains politiques s'inquiètent de l'effet sur l'opinion de tout ce déballage, mais d'autres en profitent pour tenter de crever l'abcès. Mme Huguette Bouchardeau, qui a été à la fois ministre et dirigeant d'un parti politique, « mange le morceau ». Mme Florence d'Harcourt, député UDF des Hauts-de-Seine, qui avait déjà déposé, en 1978, une proposition de loi sur le sujet, revient à la charge.

Le projet de M. Raymond Barre

Mais, une nouvelle fois, Mme d'Harcourt se voit approuvée, individuellement, par des députés de droite comme de gauche, tandis que le gouvernement garde le silence, tout comme les états-majors des partis. Ce n'est pas parce qu'on s'effraie du coût des campagnes électorales qu'on a forcément envie de sortir du flou artistique où baignent les finances des partis. L'inégalité des partis devant l'argent suppose que certains s'en tirent mieux que d'autres... Depuis 1971, une bonne douzaine de propositions de loi (donc des textes d'origine parlementaire) touchant au financement des campagnes électorales *et*/ou des partis politiques ont été déposées, en pure perte, sur le bureau de l'Assemblée nationale. Un seul projet de loi (d'origine gouvernementale) a été déposé à l'Assemblée en 1979, sans dépasser le stade des travaux en commission.

Interrogé le 23 novembre 1971, Georges Pompidou, alors président de la République, avait affirmé : « *Vous savez, les ressources des partis politiques, je les connais fort peu, ne m'en étant pas occupé personnellement. Elles ne sont pas ce qu'on croit, elles sont peu claires en général, pour des raisons très variées, et pas forcément immorales d'ailleurs. Je veux bien qu'on les contrôle. Cela ne changera pas grand-chose* ». A la différence de Georges Pompidou, M. Valéry Gis*card d'Estaing, à peine élu, mani*feste, le 25 juillet 1974, la volonté de prendre le taureau par les cornes. Ce n'est pourtant que cinq ans plus tard que M. Raymond Barre, qui a succédé à Matignon à M. Jacques Chirac, s'attelle à la tâche. Le projet adopté par le conseil des ministres du 19 septembre 1979 prévoit des subventions publiques proportionnelles au nombre de parlementaires de chaque parti, avec un seuil minimum de trente députés ou sénateurs.

Il interdit explicitement aux partis de disposer de financements internationaux. En revanche, le gouvernement refuse un financement supplémentaire des campagnes électorales, car il estime que les pouvoirs publics font déjà un effort suffisant.

La sélectivité du projet de M. Barre suscite l'indignation des petites formations et les critiques du PS. Le RPR Philippe Séguin lui-même, en tant que rapporteur du projet gouvernemental, propose *qu'un seuil de 2 ou 3 % des suffrages* exprimés — et non plus de trente parlementaires — soit fixé pour l'obtention des subventions publiques. Mais M. Séguin n'exprime pas *la position officielle du RPR.*

Au retour d'un voyage d'études de la commission des lois aux Etats-Unis, dans le cadre de l'examen du projet gouvernemental, les deux représentants du RPR, M. Emmanuel Aubert et M. Michel Aurillac, l'actuel ministre de la coopération, souhaitent un financement public des campagnes électorales plutôt que des partis. C'est aussi l'avis exprimé par le représentant du PC *dans la mission de la commission des* lois, M. Lucien Villa. Les communistes ont d'ailleurs refusé de participer aux consultations organisées par M. Barre pour préparer son texte. L'UDF Jean-Pierre Pierre-Bloch s'abstient d'approuver ou de *critiquer* l'idée d'*un financement* public des partis. Seuls le socialiste Jean Poperen et le MRG François Massot se prononcent clairement pour un financement public des partis (1).

Des idées à la pelle

Les positions exprimées alors semblent toujours valables aujourd'hui. *Elles expliquent* pourquoi un projet « maximaliste » de réglementation des finances des partis politiques rencontrerait bien des embûches sur son chemin. M. André Laignel, trésorier du PS (qui n'a pas osé légiférer sur ce sujet *délicat entre 1981 et 1986*), a, *dans* ses tiroirs, des idées à la pelle, une batterie de propositions de loi toutes prêtes, allant du plus ambitieux (définition d'un statut des partis politiques) au plus limité (financement des campagnes électorales). Il *ne se fait guère d'illusions sur la* volonté des autres partis de voter, au mieux, autre chose que cette version minimale.

Le financement public des partis politiques, s'il a vraiment pour objet de moraliser la vie publique en France, et non de pérenniser les anomalies d'aujourd'hui, s'accompagnerait, en effet, d'un contrôle des finances des partis qui fait faire la grimace à bien des politiques. Qui a vraiment envie que l'Etat vienne fouiner dans ses comptes ? C'est *pourquoi un consensus — s'il s'en* dégage un — ne semble pas, aujourd'hui, pouvoir aller beaucoup plus loin qu'une participation accrue de l'Etat — c'est-à-dire du contribuable — aux dépenses des campagnes électorales, assortie d'une limitation des dépenses engagées à cette occasion. La morale, sinon peut-être le citoyen, y trouverait déjà son compte, tout comme les finances des partis politiques, que la recherche *forcenée de sommes toujours plus* considérables à chaque campagne électorale rend d'autant plus vulnérables aux pressions et manipulations de tous ordres.

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Assemblée nationale, commis*sion des lois. Rapport d'information* nº 1720. Seconde session ordinaire de 1979-1980. M. Aurillac avait également tiré les leçons de son voyage aux Etats-Unis dans deux articles publiés par *le Monde* des 22 et 23 octobre 1980.

La majorité à la fin de la session parlementaire

L'UDF n'est pas parvenue à ébranler la domination du RPR

L'homme pressé de la classe politique a su imposer son rythme au Parlement. A la fin de ces quatre mois et demi de session ininterrompue, les hommes de M. Jacques Chirac chargés de contrôler le travail de l'Assemblée nationale et du Sénat peuvent lui dire : « *Mission accomplie* ».

M. André Rossinot n'a pas manqué de le faire au cours d'une conférence de presse, le mercredi 13 août : « *Les engagements pris par le premier ministre lors de sa déclaration de politique générale ont été tenus.* » Mais le ministre chargé des relations avec le Parlement a été probablement emporté par son optimisme coutumier quand il a affirmé : « *La majorité a bien fonctionné. ; elle a su faire passer l'essentiel avant l'accessoire.* » Ou plutôt, il a privilégié une vision statique des événements par rapport à une analyse dynamique : l'union de la majorité n'a, certes, jamais fait défaut au gouvernement dans les moments difficiles, mais au fur et à mesure que les semaines s'écoulaient, des fissures apparaissaient de plus en plus, et dans un climat tel qu'elles devraient avoir plutôt tendance à s'élargir qu'à se combler.

Le président du RPR était probablement conscient de ce risque dès la formation de son gouvernement. L'UDF, qu'il avait réussi à circonvenir, en la divisant, ne pouvait que relever la tête, au fur et à mesure qu'elle s'apercevrait que le gouvernement n'était pas celui de l'union RPR-UDF, mais celui du seul premier ministre. Le retour du « régime des partis » apparu au lendemain du 16 mars a été enrayé par les réalités des *rapports des forces politiques*. Mais cette victoire peut n'être que *provisoire*. D'où l'importance pour M. Chirac de bâtir très vite le socle du changement, et donc de faire voter sans traîner les principales réformes dont il veut pouvoir se prévaloir — si nécessaire — devant l'électorat.

Pari perdu

Ce qui est fait n'est plus à faire. L'essentiel a été accompli, même si ce fut au forceps. Il était indispensable qu'il en *soit ainsi pour le maire* de Paris. La grogne d'une partie de la majorité devait être derrière lui au moment où va venir un exercice toujours délicat pour un gouvernement : la discussion et le vote du budget. D'autant que, auparavant, va survenir une autre épreuve qui mettra à mal les nerfs des députés : la connaissance du découpage électoral. Surtout si les consignes du Conseil constitutionnel *et* les recommandations de la « commission des sages » empêchent M. Pasqua de donner entière satisfaction à tous les élus RPR et UDF du 16 mars, comme le premier ministre s'y était engagé.

Cette course de vitesse obligatoire a mis à jour ce que l'UDF n'avait d'abord pas voulu voir : le RPR domine la majorité. Toutes les réformes importantes adoptées au cours de cette session ont été présentées par des ministres du mouvement du maire de Paris, à l'exception de l'audiovisuel, mais les conditions de son adoption ont montré que M. Léotard avait grandement besoin du soutien d'un allié bien pesant.

Les « libéraux » de la « bande à Léo » ont, pour l'heure, perdu leur pari : les conditions de leur participation au gouvernement ne leur ont guère permis d'imposer leur empreinte, contrôlés qu'ils sont par des collègues proches du premier ministre. Les menaces proférées l'autre semaine par le secrétaire général du PR n'ont pas fondamentalement changé cet état de choses, même *s'il a pu, ainsi, renverser un* petit peu la vapeur sur un sujet comme l'Opéra-Bastille.

Cette situation n'a pas été pour *déplaire à ses alliés de l'UDF, qui*, volontairement ou involontairement, avaient été laissés sur la touche lors de la formation du gouvernement. Les barristes sont ainsi passés des petites phrases acerbes, proférées dans les couloirs du Palais-Bourbon sur le ton de l'ironie douce-amère, à des prises de position publiques et critiques dans l'hémicycle. *Ils* y ont été d'autant plus enclins que les gis*cardiens les ont vite rejoints* et parfois dépassés sur le chemin de la contestation.

Dès le débat de confiance, l'ancien président de la République s'était posé en gardien du dogme libéral. Depuis, il n'a cessé de tenir — parfois avec sévérité — ce rôle, faisant donner ses proches quand il ne voulait pas intervenir lui-même. M. Valéry Giscard d'Estaing a fait entendre facilement sa différence car M. Barre s'est confiné dans le silence qu'il *s'était imposé* au lendemain de sa relative défaite personnelle du 16 mars. *Le député de Lyon* tient même à ce que la contestation *de ses amis* reste dans les limites du raisonnable.

La situation pour eux n'a plus rien de comparable avec celle de la précédente législature : ils ne font plus la loi au sein du groupe UDF. Les giscardiens, grâce au rôle joué par M. Michel d'Ornano dans la désignation des candidats aux élections législatives, ont retrouvé une grande place, et les « léotardiens » peuvent même s'y faire entendre. Plus que jamais le groupe est une confédération d'intérêts contradictoires. Mais il *retrouve son unité pour tenter de* prouver son existence face à l'hégémonie de son allié.

Ce souci de l'UDF ne peut qu'aller en *s'accentuant avec* l'approche des échéances électorales décisives. La confédération a commencé à relever la tête à la fin de la session. Elle ne pourra qu'accroître ce mouvement à l'automne. D'autant que le principal sujet en discussion sera le budget, qui portera forcément la marque des ministres compétents en la matière, qui sont — ce n'est pas l'effet du hasard — *tous* RPR.

Cette prééminence des chiraquiens ne peut que ravir *les députés* RPR. Leur soutien a été sans *nuance. Pourtant*, de nombreux jeunes élus ne cachent guère une certaine jalousie face aux jeunes de l'UDF, qui ont réussi à jouer un rôle non négligeable. Eux sont au contraire systématiquement « barrés » par les caciques de leur mouvement.

la « mauvaise conscience de la droite »

Enfin, les fidèles de M. Jean-Marie Le Pen n'ont pas été les « empêcheurs de légiférer en rond » que certains redoutaient. Mais la qualité de « débatteurs » de nombre d'entre eux n'a pas facilité la tâche de la majorité. Face à un gouvernement qui use largement des moyens constitutionnels pour imposer ses *vues*, ils ont su se présenter, avec talent, en farouches défenseurs des droits du Parlement. Certes, la pression de son électorat empêche le Front national de s'enfermer dans une opposition systématique, mais il joue en permanence son rôle de « mauvaise conscience » de la droite classique en lui rappelant les promesses faites à l'électorat. Il réussit, de surcroît, à contraindre les députés UDF et RPR de voter *contre des mesures pourtant souhai*tées par une grande partie de leurs électeurs. Il saura le rappeler dans les prochaines campagnes électorales.

La tâche du PC était facile. Il lui a suffi de conserver ses réflexes d'opposant systématique qu'il avait *déjà retrouvés avec plaisir à la fin* de la précédente législature. Les socialistes ont su, pour leur part, se refaire la place qu'ils avaient abandonnée avec joie en 1981. Mais leur façon de l'occuper a évolué au fil de la session. Usant d'abord de toutes les possibilités réglementaires pour perturber l'action gouvernementale, pour bien faire comprendre à l'opinion les conséquences de son vote du *16 mars malgré le maintien de* M. François Mitterrand à l'Elysée, ils ont réfreiné par la suite leurs ardeurs procédurières. La cohabitation au sommet de l'exécutif empêchait une bataille trop saignante au Parlement. La parfaite intégration de la plupart des anciens ministres au groupe socialiste lui a permis de jouer un rôle d'opposant « constructif », offrant l'image de la compétence *et* du sens du possible acquis au gouvernement.

L'essentiel du pouvoir a bien quitté l'Elysée, mais il a volé jusqu'à *l'Hôtel* Matignon sans s'arrêter au Palais-Bourbon. La mauvaise *humeur croissante de l'UDF* pourrait bien compromettre, ou pour le *moins altérer*, à l'automne, le *nouvel* équilibre institutionnel.

THIERRY BRÉHIER.

Au Danemark

Frasques et démission

On ne plaisante pas au Danemark avec l'utilisation des deniers publics. Ainsi l'un des membres du gouvernement, M. Arne Melchior, ministre des transports et des communications, aux prises avec la Cour des comptes, a-t-il dû remettre, le 13 août, sa démission. Il lui est reproché, entre autres, d'avoir fêté son soixantième anniversaire aux frais de l'Etat (coût des festivités : 36 000 couronnes, soit près de 48 000 F), d'avoir consacré 15 % de son budget de représentation au tabac et aux alcools et d'avoir fourni *pour les repas organisés chez lui* des factures jugées fantaisistes.

Les frasques de M. Melchior font la « une » de la presse danoise depuis *plusieurs mois*. Il y a *quelques* années, le ministre de l'éducation, Mme Ritt Bjerregaard, qui avait séjourné au Ritz et dîné chez Lasserre lors d'une visite officielle à Paris, avait, elle aussi, été remerciée par le premier ministre.

Société

Les insectes qui dévastent les campagnes

Pourquoi ils résistent aux insecticides

Un groupe de scientifiques français vient, pour la première fois, de démontrer par quel mécanisme génétique certains insectes pouvaient devenir résistants aux produits insecticides utilisés contre eux. Cette découverte est publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *Science* (1).

Au-delà de l'acquis qu'elle représente en recherche fondamentale, cette première pourrait avoir d'importantes conséquences pratiques, compte tenu de la menace que peut représenter aujourd'hui, pour l'espèce humaine, le rapide développement des phénomènes de résistance aux insecticides.

On compte aujourd'hui plus de quatre cents espèces d'insectes résistant aux diverses classes de produits insecticides synthétisés par l'industrie. Il s'agit, pour l'essentiel, d'insectes « économiquement », ou « médicalement » importants, parce qu'ils représentent une menace pour certaines cultures (celle du coton notamment), ou parce qu'ils sont les agents de transmission de certains germes pathogènes pour l'homme (comme le paludisme transmis par un moustique). L'inquiétude des scientifiques, des médecins et des agriculteurs concernés tient à l'accélération de l'apparition de phénomènes de resistance. « *Il a fallu de longues années*, explique M. Claude Mouchès (Institut national de la recherche agronomique, Antibes), *pour voir apparaître les premiers cas de résistance au DDT et aux produits organochlorés. Les choses ont été plus vite avec la famille suivante, celle des insecticides organo-phosphorés. Et, fait inquiétant, on voit déjà quelques cas de résistance à la dernière classe de produits mis sur le marché dérivés des pyrèthres.* »

Les recherches, dans ce domaine, n'avaient pas donné jusqu'à présent de résultats. On était notamment incapable de démontrer comment, au plan génétique, un insecte pouvait subitement devenir résistant à des molécules qui, auparavant, pouvaient le faire disparaître. Or l'équipe française vient de décortiquer le « puzzle génétique » qui est à l'origine des phénomènes de résistance. Elle a réussi à démontrer que celle-ci est la conséquence d'un phénomène d'« *amplification génétique* » : pour devenir résistant, l'insecte multiplie en très grand nombre un gène particulier qui dirige la synthèse d'un enzyme donné. C'est parce qu'il a la propriété de protéggr les cellules de l'insecte contre l'insecticide (en accélérant la destruction de celui-ci) que cet enzyme permet à l'insecte de survivre.

Dans le modèle étudié (un moustique d'origine californienne contre des insecticides organo-phosphorés), les chercheurs ont montré que le gène concerné, normalement présent dans le patrimoine héréditaire des moustiques, était retrouvé à plus de deux cents exemplaires chez les insectes résistants. Cette modification est transmise de manière héréditaire. Elle permet notamment aux moustiques de résister à des doses de plusieurs centaines de fois supérieures aux doses normalement mortelles.

Cette recherche marque une étape importante dans la compréhension des mécanismes décrits puisqu'on trouve des bases génétiques à un phénomène physiologique jusque-là sans explication. « *C'est la première fois qu'on parvient à isoler un gène de résistance chez un insecte*, explique Mme Nicole Pasteur, directeur de recherches au CNRS (Unité 327, Montpellier) qui, pour une large part, est à l'origine de ces travaux. *Nous avons des preuves indirectes qui nous permettent de penser que ce phénomène d'amplification est responsable de résistance chez d'autres insectes, comme la mouche ou encore d'autres espèces de moustiques. Ce même phénomène d'amplification avait déjà été observé* in vitro *sur des cellules cancéreuses humaines en culture ou, plus récemment, dans des plantes. Nous avons, pour la première fois, démontré qu'il pouvait survenir dans le règne animal.* »

Ce résultat devrait avoir des conséquences pratiques, à commencer par l'élimination des méthodes utilisées pour tester la résistance des insectes aux nouveaux insecticides, la présence de modification du patrimoine héréditaire devenant, en quelque sorte, le témoin de la résistance ultérieure.

Les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique envisagent ainsi de modifier le patrimoine héréditaire d'insectes utiles pour l'équilibre écologique (comme les coccinelles, les abeilles...), de manière à les protéger contre les insecticides qui les font malheureusement disparaître. « *La même opération*, explique M. Mouchès, *pourrait, en Afrique, être mise en œuvre chez certains poissons utilisés dans la lutte contres les insectes, mais eux aussi victimes des insecticides.* » Reste à savoir si les autorités permettront à l'avenir la création de ces nouvelles espèces d'insectes génétiquement protégées contre les produits de la chimie humaine.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Science* daté 15 août. Ce travail est signé de MM. Claude Mouchès, Jean B. Bergé, et de Mme Monique Silvestri (Institut national de la recherche agronomique, Antibes), de Mme Nicole Pasteur et M. Michel Raymon (université de Montpellier), de MM. Olivier Hyrien et Bruno Robert de Saint-Vincent (Institut Pasteur de Paris) et de M. Georges P. Georghiou (université de Californie).

Les trois espèces de criquets

Les pullulations de criquets signalées en France depuis quelques semaines ont surpris. Pourtant, de tels phénomènes se sont déjà produits à trois reprises depuis le début du siècle (de 1899 à 1902, de 1921 à 1922 et de 1944 à 1948).

La France compte une centaine d'espèces de criquets, mais les pullulations concernent presque uniquement trois d'entre elles. La première est un criquet migrateur (*Locusta migratoria gallica*), très proche cousin du criquet migrateur d'Afrique (*Locusta migratoria migratorioïdes*), qui se nourrit de graminées. Le criquet migrateur est une locuste, c'est-à-dire qu'au delà d'une certaine densité l'insecte change de morphologie et de comportement. Dans la phase grégaire, les jeunes dépourvus d'ailes se regroupent en bandes qui se déplacent à pied et les adultes ailés en essaims qui se déplacent en volant. Mais les œufs de « notre » criquet migrateur ont besoin d'une période de froid pour se développer. Pondus d'août à octobre — parfois encore plus tard si un automne clément permet aux adultes de vivre un peu plus longtemps, — ils éclosent en mai ou juin de l'année suivante. Alors que les œufs du criquet migrateur africain éclosent quelques semaines après avoir été pondus, permettant la production de plusieurs générations par an.

La pullulation dans les Landes, du criquet migrateur en 1945-1946 a été déclenchée par les incendies qui avaient ravagé les forêts de pins au cours des étés précédents, celui de 1944 en particulier. Ceux-ci avaient créé des surfaces nues favorables à la ponte. Des graminées avaient repoussé dès la fin de l'été, préparant une nourriture abondante et appréciée par les adultes, qui étaient encore en période de reproduction.

Les essaims de 1945 et 1946 étaient énormes : on en a signalé un, long de 20 kilomètres, qui devait compter plusieurs dizaines de millions d'individus. Ils ont volé jusqu'à la banlieue de Bordeaux, Angoulême et la Dordogne. On a même signalé, en 1946, des criquets migrateurs isolés en Bretagne et sur le sud de l'Angleterre (en 1834, on en avait vu à Paris, venus d'on ne sait où).

La pullulation très limitée du criquet migrateur de 1902 avait probablement la même raison : les incendies des forêts landaises des années antérieures.

Jusqu'en 1940, le plus redoutable était le criquet marocain (*Dociostaurus maroccanus*), dont les aires de reproduction sont la Crau et la Corse. Sa nourriture est assez variée, mais il préfère les pâturages à moutons. Lui aussi a besoin de terrains nus pour pondre (le surpâturage des montagnes corses par le mouton tue une bonne partie du couvert végétal) et d'un repos hivernal pour ses œufs. Il n'est pas tout à fait une locuste. Bien qu'au delà d'une certaine densité il change de forme et de couleur, on le classe plutôt parmi les sauteriaux.

En 1822-1825, la pullulation du criquet marocain était telle que la municipalité d'Arles avait donné un crédit de 6 200 francs-or (environ 93 000 F actuels) pour payer au *kilo les collecteurs d'œufs et* d'adultes. En 1900, et surtout en 1901, des barrages de toile avaient permis dans la Crau de canaliser les jeunes non ailés vers des fosses où ils étaient détruits. En 1921, un arrêté préfectoral avait été pris pour rendre obligatoire, dans la Crau, la lutte contre le criquet marocain.

Le criquet marocain ne pullule plus en Corse depuis 1974 : en 1957 puis en 1975, on a introduit dans l'île un coléoptère oophage (commun en Europe et en Afrique du Nord) qui détruit donc les œufs.

Quant au criquet italien (*Calliptamus italicus*) (*le Monde* du 9 août), lui aussi plutôt sauteriau bien que ses jeunes non ailés se constituent en bandes, il a pullulé dans l'Ouest et le Sud-Ouest en 1899-1902, 1921-1922 et 1944-1948. Et chaque fois après plusieurs années sèches, comme l'ont montré les études menées après 1948 par les services de la protection des végétaux du Poitou et des Charente et le service d'agro-météorologie de la Météorologie nationale.

La pullulation de cette année dans l'Ouest-Sud-Ouest s'explique par la sécheresse qu'a subie cette région en 1985, de juillet à l'automne, et par le fait que les pontes ont pu avoir lieu jusqu'à la fin d'octobre. Mais elle est loin d'atteindre le niveau de celles de 1947 et de 1948 au cours desquelles 40 000 hectares répartis sur cent soixante communes avaient été touchés.

Des cousins du criquet italien existent en Afrique du Nord. C'est pourquoi le laboratoire d'entomologie de l'université de Paris-Sud travaille en collaboration avec des spécialistes de ces criquets d'outre-Méditerranée.

YVONNE REBEYROL.

Le criquet italien

1 cm

la femelle...

...et le mâle

Le débat sur les « bavures » policières

« L'Evénement du jeudi » engage une procédure administrative contre M. Pasqua

Après l'annonce par le ministère de l'intérieur que MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud allaient poursuivre en diffamation le vice-président de l'association SOS-Racisme, Me Francis Terquem et *le Nouvel Observateur*, c'est au tour de *l'Evénement du jeudi* de répliquer en annonçant qu'il a chargé ses avocats de porter plainte contre le ministre de l'intérieur.

L'hebdomadaire vise ainsi, explique M. Jean-Francis Held, l'un des coordonateurs de la rédaction, dans l'édition du 14 août, les propos de M. Pasqua lors de sa conférence de presse du 10 juillet « *qu'il a plus que confirmés dans une interview publiée par le journal* Valeurs actuelles ». Dans cet entretien, paru le 21 juillet, M. Pasqua affirmait notamment que « *l'exploitation scandaleuse* » de la mort de Loïc Lefebvre dans la « bavure » de la rue de Mogador avait « *créé un climat* [qui] *a incité les hommes d'Action directe à frapper la police* ».

Selon M. Held, « *ces accusations sans fondement sont injurieuses pour les journalistes qui ont enquêté sur la mort de Loïc Lefebvre et pour leurs journaux qui ont publié leurs reportages. Elles tendent à persuader l'opinion que la presse a délibérément truqué les faits pour incriminer la police, et qu'elle est donc responsable de l'attentat meurtrier contre la brigade de répression du banditisme (BRB). La presse libre serait ainsi nuisible, malhonnête et dangereuse pour la nation* ».

[La démarche de *l'Evénement du jeudi*, confiée à MMes Didier Skornicki et Jean-Yves Dupeux, n'est pas sans poser quelques problèmes juridiques, M. Pasqua ayant tenu ces propos en sa qualité de ministre et l'hebdomadaire n'étant pas nommément visé. Aussi ses avocats envisagent-ils d'abord une lettre du directeur de publication, M. Jean-François Kahn, au ministre de l'intérieur, dans laquelle il lui demanderait réparation symbolique (1 franc) du préjudice subi selon *l'Evénement du jeudi*. Ce « recours gracieux » laisse courir un délai de deux mois, au-delà duquel, en l'absence de réponse amiable de M. Pasqua, les avocats disposent de quatre mois pour engager une procédure devant le tribunal administratif.]

Après une plainte pour coups et blessures

Un policier grenoblois est suspendu

GRENOBLE
de notre bureau régional

« *Compte tenu des premiers résultats de l'enquête de l'inspection générale de la police nationale aussitôt diligentée à la suite de la plainte déposée par M. Gallet sur les sévices dont il aurait été victime au commissariat de Grenoble, un fonctionnaire de police a fait l'objet d'une mesure de suspension immédiate, indépendamment de l'enquête judiciaire qui se poursuit* » a indiqué, le mercredi 13 août, le ministère de l'intérieur.

L'identité du policier grenoblois qui devait être entendu, ce jeudi, par le juge d'instruction n'a cependant pas été révélée. La décision de l'inspection générale de la police nationale, intervenue deux jours seulement après que celle-ci eut été saisie de cette affaire, paraît confirmer qu'il s'est bien passé quelque chose d'anormal, dans la nuit du 1er au 2 août, à l'hôtel de police de Grenoble après l'interpellation sur la voie publique de M. Victor Gallet.

Pour sa part, cet ingénieur de cinquante-neuf ans, toujours hospitalisé près de quinze jours après les faits, a déposé une plainte pour coups et blessures. Il accuse les policiers de l'avoir contraint à se déshabiller et de l'avoir violemment frappé, notamment à coups de pied dans le ventre.

J.-L. S.

Les affiches électorales de M. Alain Juppé

Un communiqué de la Société Horse Power

M. Alain Juppé, ministre chargé du budget, a fait une mise au point après la publication, le mercredi 13 août, par *le Canard enchaîné*, d'un article affirmant que les affiches électorales commandées par plusieurs candidats RPR, dont lui-même, pour les élections municipales de 1983 n'avaient pas été réglées par leurs véritables destinataires.

A son tour, l'agence de publicité Horse Power, mise en cause dans cette affaire par l'hebdomadaire, a publié un communiqué (*nos dernières éditions datées 14 août*), dans lequel elle qualifie d'« *allégations mensongères* » l'article du *Canard enchaîné*. Le responsable de la société, M. Thulliez, confirme que celle-ci a bien reçu commande, en janvier 1983, de la part de MM. Roger Chinaud, Alain Juppé et Jean-Pierre Pierre-Bloch, de l'édition « *d'une affichette publicitaire* ». « *L'impression, le papier et la photogravure ont été réglés par Horse Power à l'imprimerie Saint-Martin qui en a bien assuré le tirage et la livraison. MM. Chinaud, Juppé et Pierre-Bloch ont acquitté le règlement correspondant à cette fourniture, chacun pour leur part. S'il en avait été autrement, une procédure de contentieux commercial aurait été intentée à leur encontre* », ajoute Horse Power.

Population pénale en baisse

Avec un total de 45 905 détenus, la population pénale en métropole au 1er août est en baisse de plus de 700 détenus par rapport au mois précédent.

La diminution du nombre des prévenus en attente d'un jugement définitif (20 968 pour 24 937 condamnés, soit 45,67 % du total), commencée en juillet, se confirme.

Il y a 32 500 places dans les prisons françaises.

● **La création de chantiers de travail pour jeunes détenus dans les départements.** — M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a signé, le lundi 11 août, une circulaire demandant à tous les préfets de créer dans chaque département un chantier de travail extérieur à l'administration pénitenciaire, où des jeune détenus pourraient être employés.

Douze mille prisonniers de moins de vingt-cinq ans, volontaires et condamnés à une peine inférieure à un an, pourraient être concernés par cette opération. Les détenus doivent être rémunérés par les collectivités locales ou les entreprises aux tarifs habituels de l'administration pénitentiaire.

Avec l'aide des responsables locaux de l'administration pénitentiaire et des juges d'application des peines, les préfets pourront destiner leurs chantiers à la réfection de bâtiments publics, aux fouilles archéologiques, au nettoyage des plages ou au ramassage des fruits et légumes dans les exploitations privées.

Le ministre, les pêcheurs et les étangs

Depuis son arrivée au ministère de l'environnement, M. Alain Carignon subit les pressions des *propriétaires d'étangs* privés *qui* veulent le rétablissement de la notion d'« eaux closes » supprimée par la « loi pêche », votée à l'unanimité en 1984. En faisant entrer les étangs privés dans le régime général des eaux libres, au motif que les « eaux closes » ne le sont plus en cas d'inoNdations, la loi satisfaisait les fédérations de pêche, qui ne perçoivent leurs ressources qu'auprès des pêcheurs en eaux libres. Les propriétaires d'étangs suggèrent maintenant que l'on établisse une distinction entre la circulation des eaux et celle des poissons, afin de retrouver la liberté de gestion dont ils jouissaient avant l'entrée en vigueur de la loi de 1984.

Pris entre les deux *lobbies* — fédérations de pêche et propriétaires d'étangs — le ministre de l'environnement a chargé un sénateur centriste de Charente, M. Pierre Lacour, de lui soumettre des propositions de modification aux textes d'application de la loi. M. Lacour présentera ses propositions au ministre d'ici au mois de juin 1987.

● **Tornade dans le Vercors.** — Plus de 7 000 mètres cubes de résineux ont été abattus dans la nuit du 12 au 13 août par une tornade qui a creusé un véritable sillon dans la forêt sur la commune de Gresse-en-Vercors (Isère). Il n'y a eu ni victimes ni autres dégâts matériels. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, au contraire, un orage a été particulièrement meurtrier le 12 août. Alors qu'un troupeau de 1 200 moutons passait la nuit sur le mont Cucuyon, au-dessus de Digne, la foudre est tombée sur les bêtes trempées de pluie, tuant net 250 moutons.

SPORTS

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Grand Prix de Cologne. *Dimanche 17 août.*

Automobilisme

Grand Prix d'Autriche de formule 1. Dimanche 17 août à Zeltweg. TF 1 en direct à partir de 14 h 15.

Aviron

Championnats du monde. Du 17 au 24 août à Nottingham.

Basket-ball

Championnats du monde féminins. Demi-finales, vendredi 15 août à Minsk. Finale le 17 à Moscou.

Football

Suisse-France. Mardi 19 août à Lausanne. Préparation des éliminatoires du championnat d'Europe pour une équipe de France privée de ses nouveaux « retraités », Bossis, Giresse, Rocheteau et Tigana, ainsi que de Michel Platini, blessé.

Championnat de France. Quatrième journée, vendredi 15 août, avec : Nice-Bordeaux, Nantes-Nancy, Laval-Toulouse, Auxerre-Monaco, Brest-Lens, Saint-Etienne-Paris-Saint-Germain, Metz-Le Havre, Racing-Marseille, Lille-Rennes, Toulon-Sochaux.

Cinquième journée, vendredi 22 août, avec : Monaco-Metz, Toulouse-Auxerre, Rennes-Nantes, Bordeaux-Toulon, Sochaux-Nice, Le Havre-Lille, Nancy-Racing, Paris-Saint-Germain-Brest, Lens-Saint-Etienne, Marseille-Laval.

Deuxième division. Deuxième journée, samedi 16 août.

Motocyclisme

Vingt-quatre heures de Spa-Francorchamps. Samedi 16 et dimanche 17 août.

Natation

Championnats du monde. Du 15 au 24 août à Madrid. Antenne 2, samedi 16 dans les Jeux du stade, puis, à partir du 18, tous les après-midi dans sports été.

Planche à voile

Championnats d'Europe. Jusqu'au 16 août à Tofta (Suède).

Polo

Championnat mondial. Jusqu'au 31 août à Deauville.

Sports équestres

CSIO de Rotterdam. Jusqu'au 17 août.

Surf

Lacanau pro. *Première étape* européenne du circuit mondial professionnel. Jusqu'au 17 août à Lacanau-Océan (Gironde).

Tennis

Tournoi de Toronto. Jusqu'au dimanche 17 août.

Société

Un agriculteur de l'Ardèche tue deux touristes et blesse six personnes

Coup de sang

LESPÉRON (Ardèche)
de notre envoyé spécial

D'importantes forces de gendarmerie recherchaient toujours, ce jeudi matin 14 août dans le maquis ardéchois, Elie Lhermet, quarante-deux ans, agriculteur à Lespéron, qui, dans la soirée de mardi, a tué deux touristes et blessé à coups de fusil de chasse six personnes, dont trois enfants.

Rien ne destinait le village de Lespéron à subir les feux de l'actualité. Bien en retrait d'une modeste départementale, cette commune de deux cent cinquante habitants, qui borde le plateau ardéchois et surplombe les confins de la Lozère et de la Haute-Loire, n'a rien d'un haut lieu touristique, même si son petit camping des Pins est convenablement occupé. Il a suffi de quelques coups de feu meurtriers dans la soirée du mardi 12 août (*le Monde* du 14 août) pour que, mercredi, le trafic des voitures des envoyés spéciaux de l'information audiovisuelle devienne presque aussi dense, sur les chemins des alentours, que celui des fourgonnettes bleues de la gendarmerie.

Coups de feu, coup de sang, coup de folie... Deux morts et six blessés, dont trois enfants. Elie Lhermet, *quarante-deux ans, a tiré successivement* sur ses voisins directs, les familles Enjolras et Linossier, puis sur le maire de la commune, Mme Josette Bertrand, tuant simultanément deux touristes – Anne-Marie Rieu, quarante-quatre ans, et sa fille Florence, vingt-trois ans, – domiciliées à Saint-Priest (Rhône). Un carnage qui échappe à toute analyse rationnelle.

Au comptoir du bar-tabac, seul commerce de Lespéron – qui jouxte l'église et la mairie (où la gendarmerie a établi son PC), – les commentaires tournent au leitmotiv : *« Elie et son frère sont de gentils gars, pas violents, pas buveurs... Allez savoir ce qui a pris à l'aîné... Quelle misère quand même !... »*

Le fuyard des « bartasses »

A croire que les gendarmes de la brigade de Lanarce et de la compagnie de Largentière ne traquent qu'un bandit d'opérette. Relayés par soixante gardes mobiles venus de Bron (Rhône), placés sous les ordres du lieutenant-colonel Meyniel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Ardèche, et du capitaine Marin, directeur de l'enquête, ils ratissent sans relâche le périmètre où le fugitif pourrait se terrer.

Elie Lhermet, *qui s'est débarrassé* de son fusil de chasse, est toujours en possession de deux armes – un pistolet et une carabine 22 long rifle – dont tout laisse craindre qu'il pourrait se servir. Et pas seulement contre lui.

Quels furent les mobiles de l'homme *qui s'est évanoui* dans les « bartasses » – un maquis assez inextricable, où même un chien progresse péniblement ? La réponse transparaît entre les mots, dans certains silences de ses concitoyens, qui savent déraper à bon escient vers le patois ardéchois au détour d'une question trop pressante.

Depuis qu'Albert Lhermet, trente-cinq ans, son cadet – un peu *« simplet »*, dit-on ici – est gardé à vue par les gendarmes, la bâtisse de pierre granitique du hameau de la Ginestouse, qu'occupait la famille Lhermet à une portée de flèche de la mairie, est désertée. Leur mère étant décédée voilà un an, et leur père, Adrien, soixante-seize ans, un patriarche à poigne, étant hospitalisé au Puy (avec *« une pile sur le cœur »*), depuis trois mois les deux fils, célibataires endurcis, étaient livrés à eux-mêmes. Les vieilles querelles qui, depuis trois générations, opposeraient le clan Lhermet à ses voisins directs, les Enjolras, se sont très récemment ravivées à propos d'une affaire de veau qu'Elie aurait volé à un habitant du bourg. *« Il avait fait une coupe de bois et, faute d'avoir été suffisamment payé, il a piqué un veau et est allé le vendre au marché de Langogne »*, affirme un agriculteur. *« Cela s'est su et les gendarmes ont interrogé Elie, qui n'en est pas à son premier larcin. »*

Ainsi, loin du zinc du bar-tabac, on accuse aujourd'hui l'« assassin » de s'être, par exemple, procuré des ruches et des piquets de clôture à bon compte...

Hargne vengeresse

La hantise de poursuites judiciaires, la hargne vengeresse d'avoir été dénoncé, d'autres vertiges obsessionnels, peuvent-ils suffire à expliquer la violence dans laquelle Elie le taciturne a brutalement sombré ? *« Pourquoi ? Pourquoi ? »* répète, entre deux sanglots, Mme Enjolras qui a vu son fils, son gendre et trois de ses petits-enfants criblés de plombs par le forcené surgissant dans la cour de ferme où toute la famille prenait le pastis. *« Son fusil s'est enrayé au quatrième coup, sinon il nous massacrait tous »*, ajoute-elle.

M. Guy-René Rieu, dont l'épouse et la fille – qui allaient chercher du lait chez Mme le maire – furent tuées peu après au hameau de la Ribeyre, a encore plus de raisons de s'interroger. Natif de la région, il n'y revenait, depuis la banlieue lyonnaise, *qu'à l'occasion de congés.*

Ce jeudi matin, le renfort d'un escadron de 75 gardes mobiles dépêchés de Grenoble était attendu autour de Lespéron. La grande traque devrait s'intensifier.

M. Denis Baud, le pittoresque garde-chasse – pour qui les 2 500 hectares de la commune n'ont pas de secret – a une idée sur l'issue de l'affaire comme sur tant d'autres questions. *« Pour moi, de deux choses l'une, ou Lhermet s'est suicidé ou bien il s'est pendu... »* En laissant son interlocuteur méditer sur cette singulière alternative, l'humble et tranquille « homme de la loi » traduit l'émotion et le désarroi de l'ensemble du village.

R. B.

Inculpation de quatre Gitans « protecteurs » d'enfants voleurs

Quatre Gitans d'origine yougoslave, qui « encadraient » un groupe d'enfants voleurs à la tire ont été interpellés en flagrant délit, mardi 12 août, près du bois de Boulogne par les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB) dirigée par le commissaire Raymond Mertz. Ils ont été inculpés de *« recels, recels par personne ayant autorité sur mineurs, infraction à la législation sur les étrangers et infraction à la législation sur les armes »* et écroués.

Les policiers s'intéressaient depuis quelques temps aux allées et venues de Raif Hamidovic, vingt-deux ans, de Senab Hamidovic, dix-huit ans, de Zarif Hamidovic, vingt-deux ans, et de Beso Hrustic, vingt-quatre ans, qui, au volant de grosses voitures, déposaient régulièrement une bande d'enfants dans les quartiers touristiques de Paris. Le soir, ils venaient les rechercher et récupérer leur butin. Lors des interpellations, les policiers ont découvert un fusil à pompe à *canon scié et* ses munitions ; le butin était composé de 10 000 deutschemarks (32 500 francs) et 2 000 francs suisses (8 000 francs).

Depuis le 10 juin 1983, une loi permet de poursuivre les personnes responsables de mineurs délinquants, ceux-ci souvent âgés de moins de treize ans, ou trichant sur leur âge, ne pouvant être poursuivis.

Des policiers de la BRB s'étaient rendus en Yougoslavie pour rencontrer leurs homologues, qui ont confirmé l'existence d'un trafic d'enfants : pris en charge par des adultes, ils sont dressés à voler. Le seul moyen pour les policiers d'enrayer le phénomène consiste, désormais, à neutraliser les adultes qui organisent le trafic.

En Haute-Marne

Le meurtrier de quatre personnes est toujours en fuite

Une soixantaine de gendarmes recherchaient toujours, ce jeudi matin 14 août, Francis Coupas, quarante et un ans, qui a tué, mercredi, à coups de fusil de chasse quatre personnes à Chauffourt (Haute-Marne). La voiture du meurtrier, toujours armé de son fusil, a été *retrouvée à proximité* d'une région boisée où Francis Coupas avait coutume de chasser.

Sans raison apparente, Francis Coupas, qui a fait plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, a tiré successivement sur Lucienne Charrière, une mère de six enfants, puis sur Yannick et Chantal Marchal, qui laissent trois enfants en bas âge. Il a ensuite tué son oncle, Pascal Pelletier, qui est mort pendant *son transfert* à l'hôpital.

Francis Coupas, qui est chômeur depuis deux mois environ – il travaillait auparavant dans une laiterie, – avait annoncé, *il y a quelques* jours, qu'il avait trouvé un travail en Suisse, et c'est la raison qu'il avait donnée pour faire tuer ses quatre chiens de chasse par un vétérinaire.

Communication

L'IFP, une nouvelle filiale de la CLT

L'Europe se déguise en « Rambo » pour conquérir le marché américain

L'Amérique ignorerait « Châteauvallon » quand l'Europe se damne pour un épisode de « Dynastie » ? La Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) a choisi de chausser des bottes américaines pour s'introduire sur le marché audiovisuel des Etats-Unis.

L'International film production (IFP) est ainsi venue en mai dernier grossir les rangs des quelque soixante-dix filiales du groupe. *« L'IFP correspond à une stratégie très précise,* dit M. Gust Graas, le directeur général de la CLT. *Nous voulons faire des émissions hautde gamme, destinées aux grandes heures d'écoute, avec l'appui des Américains. Car ce genre de produits, excessivement coûteux, ne s'amortit jamais en Europe, même si tous les pays du continent l'achètent. »*

S'allier à des Américains pour conquérir leur propre marché ; telle est la solution qu'a retenue la CLT. A la tête de l'IFP, M. Gaston Thorn, président de la Banque internationale à Luxembourg et vice-président de la CLT, et M. Gust Grass, qui détiennent à eux deux 50 % du capital. L'autre moitié se répartit entre *deux professionnels* de *l'image* reconnus aux Etats-Unis, M. Norbert Auerbach et M. Edouard Pope, directeur général de la jeune société. L'objectif est de coproduire avec les Américains des programmes qui pourront, après un premier amortissement aux Etats-Unis, être diffusés sur toutes les chaînes du monde.

Rompus à toutes les « ficelles » de la production américaine, MM. Pope et Anerbach saisissent sans doute mieux que les Européens les projets susceptibles de séduire les téléspectateurs des Etats-Unis et ont donc plus de chance de remporter la confiance – et les budgets – des patrons des chaînes de télévision. *« L'Amérique est viscérale alors que l'Europe est cérébrale »*, sourit M. Pope, comme s'il tenait là la *clef de tous les déboires* du Vieux Continent en matière de production audiovisuelle.

Mais le savoir-faire des deux Américains se double aussi de l'image de *sérieux* de la *CLT*, et de l'appui de la Banque internationale du Luxembourg qui assure à l'IFP des arrières solides, en lui laissant le temps d'attirer les investisseurs d'outre-Atlantique.

Un premier pont d'or

La CLT avait déjà jeté un premier pont sur l'océan en entrant dans le capital de la Diffusion-Information-Communication (DIC) à la fin des années 70. Un pont doré, comme dans les contes de fées, puisque la DIC affirme aujourd'hui détenir 80 % du marché du dessin animé en Amérique. On lui doit notamment les plus célèbres séries télévisées de ces dernières années, « L'inspecteur Gadget », « Les Bisounours », « Les Minipouss »... Un succès dû en partie à Jean Chalopin, qui travaillait pour la DIC lorsque celle-ci n'était encore que la filiale audiovisuelle du quotidien *la Nouvelle République* et qui en est aujourd'hui, avec la CLT, le seul actionnaire. Un manager de choc, aidé d'une structure efficace : le bureau de Paris chapeaute les tâches administratives et commerciales de la *société*, celui de Los Angeles travaille à la confection des dessins animés, et la « masse laborieuse » fabrique les séries à Tokyo. *« Cette organisation permet surtout un gain de temps considérable,* explique Mme Jasmine Delacroix, l'assistante de Jean Chalopin. *Au Japon, quand on veut trois mille personnes pour travailler sur une production, on les a tout de suite et il suffit de six mois pour livrer une série de soixante-cinq fois vint-six minutes quand il faudrait trois à quatre ans en France. »*

La DIC et l'IFP, un lobby européen chez les enfants du hamburger ? *« Les coproductions avec l'IFP resteront typiquement européennes,* rappelle M. Graas, *avec des auteurs et des interprètes qui auront la possibilité de se faire connaître aux Etats-Unis. Mais elles auront la qualité, le rythme et la vitesse que l'on demande là-bas. »*

CATHERINE YOUINOU.

POINT DE VUE

Entre deux marées

(Suite de la première page.)

Un secteur public important est maintenu, mais disparaît curieusement la notion de service public, qui en est pourtant la seule justification doctrinale. En effet, on peut résumer ainsi les missions du service public de la communication audiovisuelle : répartir la rareté des fréquences et des circuits, développer la *création* française, assurer le rayonnement de la culture et de la langue française à l'étranger, garantir le pluralisme de l'information dès lors qu'il n'y a pas pluralité des *sources d'information.*

Paradoxalement, la nouvelle loi impose des obligations de service public aux entrepreneurs privés dans le cadre d'un système d'autorisations. La compétence réglementaire donnée à la CNCL ne peut constitutionnellement apporter des limitations aussi importantes à la liberté de communiquer et d'entreprendre sans que le titulaire y souscrive par un acte explicite d'adhésion. Autrement dit, il convient de passer des régimes de la concession de service public ou des autorisations qui empruntent à celle-ci ses caractéristiques à celui d'un simple contrat par lequel un opérateur privé accepte volontairement – notamment par le jeu du mieux-disant de l'appel d'offre – des contraintes spécifiques, à l'occasion de l'attribution d'une autorisation.

La société TF 1 privatisée se voit infliger tellement d'obligations de service public que, en dehors de la retransmission de l'office *religieux* du dimanche, dont elle est dispensée, on ne discerne pas ce qui va la différencier à cet égard de l'actuelle société nationale. A l'inverse, rien *n'indique que* la cinquième, la sixième, voire la septième chaîne subiront une fois réattribuées des contraintes comparables. Il y a là des disparités difficiles à comprendre.

Bizarrerie également au regard du droit des sociétés que cette interdiction faite à une même personne d'avoir plus de 25 % du capital d'une société de télévision privée. Une catégorie nouvelle de sociétés commerciales, bien étrange pour un gouvernement se déclarant libéral, vient d'apparaître : la SAMCI, la « Société anonyme à *majorité claire interdite* ». De son *côté*, le Sénat s'est illustré en introduisant un important « volet social » destiné à rassurer les personnels de TF 1. En réalité, plusieurs des articles de la loi sont sans portée juridique puisque le droit des contrats et de conventions collectives aboutit *de jure* aux mêmes résultats.

Quoi *qu'il* en soit, il ne serait pas décent de faire la fine bouche : la télévision par câble est libérée, bien qu'elle eût pu bénéficier du régime de la simple déclaration, dès lors que n'existe pas l'obstacle de la rareté des fréquences ; les radios locales sont débarrassées de contraintes artificielles ; les télévisions privées vont pouvoir se développer dans la transparence et la concurrence ; une commission véritablement indépendante est instaurée ; les tutelles sont allégées grâce à la disparition de la délégation parlementaire et du conseil national de la communication audiovisuelle ; enfin un rendez-vous proche est pris *pour la dérégulation de la DGT.*

Mais on le sait bien, une autre réforme sera nécessaire. François Léotard rappelait, en citant Montesquieu, qu'on ne doit toucher aux lois *qu'avec une main tremblante.* A la vérité, beaucoup auraient préféré voir tenu d'une main plus résolue le scalpel du chirurgien de la liberté.

BERTRAND COUSIN.

[Député RPR des Côtes-du-Nord depuis mars 1986, membre du conseil national du RPR, Bertrand Cousin, ancien élève de l'ENA, s'est spécialisé dans les problèmes de l'information après avoir été secrétaire général du Haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs. Directeur de cabinet du président puis secrétaire général de FR3 (1976-1979), chef du service juridique et technique de l'information qui dépend du premier ministre (1979-1982), Bertrand Cousin, maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1976, a quitté la haute administration en janvier 1984 pour prendre la fonction de directeur général adjoint de la SOCPRESSE, société holding du groupe Hersant.]

● **Mme Michèle Cotta assurera une chronique à Europe 1.** – *Mme Michèle Cotta, présidente,* depuis 1982, de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, animera à la rentrée prochaine une chronique matinale sur Europe 1. Mme Cotta, PDG de Radio-France (en 1981) puis présidente de la Haute Autorité, devra quitter ses fonctions à l'automne, lorsque cette institution sera remplacée par le Conseil national de la communication et des libertés prévu par la loi Léotard. Auparavant Mme Cotta aura fait paraître un ouvrage sur *« la Comédie des médias ».*

● ***Nomination d'un mandataire* de justice à l'imprimerie Paul-Dupont.** – Un mandataire de justice, M. Jean-Pierre Adam, a été désigné par le tribunal de commerce des Hauts-de-Seine. Il sera notamment chargé *d'établir* si l'imprimerie, qui appartient à la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), créée par la *loi* du 11 mai 1946, est en état de cessation de paiement. Il *devrait remettre un rapport sur cette* question la semaine prochaine. L'imprimerie Paul-Dupont (trois cent dix salariés) rencontre des difficultés à la suite de transferts de ses travaux à d'autres imprimeries *(le Monde* du 6 août). La Fédération des industries du livre et du papier (FILPAC-CGT) a estimé que la nomination d'un mandataire de justice était *« une manœuvre supplémentaire des tenants du pouvoir et faisait partie de leur politique de liquidation du secteur nationalisé et de leur tentative de justifier de nouvelles agressions contre l'emploi dans l'imprimerie ».*

● **Plan de licenciements à *l'Observer.*** – La modernisation de l'hebdomadaire britannique *The Observer* s'accompagnera – parmi les 1200 salariés – de licenciements qui concerneront aussi bien les journalistes, les ouvriers du Livre et les employés et se feront *« très rapidement ».* Selon M. Roger Harrison, directeur général de l'hebdomadaire. *« l'Observer ne peut maintenir son personnel actuel et continuer à garder une imprimerie pour une nuit de production ».* L'imprimerie du journal (750000 exemplaires), installée à Fleet Street, le quartier traditionnel de la presse à Londres, sera fermée en mars prochain et le journal sera alors imprimé dans plusieurs usines en dehors de Londres. Quant aux bureaux, ils seront transférés au sud-ouest de la capitale. *L'Observer* suit ainsi *l'exemple d'autres journaux* et groupes de presse britanniques dont la modernisation a entraîné des licenciements massifs et de nombreux conflits sociaux.

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

« Le Monde » s'envole, « Libération » (première manière) disparaît, « Paris-Jour » et « 24 heures » font des apparitions plus ou moins éphémères.



Hubert Beuve-Méry, directeur du Monde de 1944 à 1969.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE — N° 6809

LIRE PAGE
2, 3, 4, 5. — La politique étrangère.
6, 7, 8, 9. — La politique française.
10, 11, 12. — Le courrier littéraire.
13. — Les informations générales et « Libres opinions »
17, 18, 19. — L'économie.
20. — La Bourse.
21 à 28. — La radio, la télévision et les jeux
29. — Le carnet.
30. — Les spectacles.
31. — A propos de « Mémoires de votre temps »
32. — Les dernières nouvelles

32 PAGES ** — DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Rédaction, Administration : 5, r. des Italiens, Paris-IX. — Directeur : Hubert BEUVE-MERY

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 1966

LE NUMÉRO : 0,40 F

COMPTE CHEQUE POSTAL PARIS N° 4207-23

AU BUNDESTAG

Chrétiens démocrates et socialistes ont accueilli sans enthousiasme le nouveau gouvernement ouest-allemand

L'amalgame

APRÈS DE LONGS DÉBATS

La Fédération de la gauche est parvenue à un accord sur la tactique électorale et va prendre des contacts avec le P.C et le P.S.U.

Les radicaux se sont résignés à respecter la discipline

AUX LECTEURS

Le Monde paraît aujourd'hui sur 32 pages en deux cahiers de 16 pages assemblés.

27. La mutation des quotidiens

LES achats massifs de transistors et de téléviseurs ne pouvaient pas rester sans effet sur les autres moyens de communication. Outre le cinéma, qui pâtit de la désertion progressive des salles, la presse quotidienne fut une autre victime de l'audiovisuel triomphant. Dans le domaine de l'information, celui-ci se taille bientôt la part du lion : sa plus grande rapidité sur l'écrit est complétée en 1962 par son ubiquité, telle que la promet le satellite Telstar, ouvrant le champ de la Mondovision. Aussi, lorsqu'en 1967 le gouvernement projette de faire adopter par le Parlement l'autorisation de la publicité de marques à la télévision, c'est un tollé général dans la presse écrite, qui s'indigne du mauvais coup porté à la liberté d'expression. Mais le mouvement est irréversible : les minutes de publicité télévisée ne feront qu'augmenter à partir de 1969.

Pourtant, les tirages des quotidiens « nationaux » ne subissent pas d'effondrement au cours des années 60. Les difficultés viennent d'ailleurs : un prix fixé à un niveau jugé trop bas (0,25 F en 1959, 0,50 F en 1968), pour faire face à des frais de fabrication croissants. Pour contrer le petit écran, l'inventif Marcel Dassault a l'idée de puiser à la source de son succès : si le peuple veut de l'image, qu'on lui donne de l'image ! Le 5 octobre 1965, les kiosques s'ornent d'un nouveau venu : *24 heures*, *« le plus jeune des grands quotidiens du matin »*. Pratiquement pas de textes : le grand industriel a cru comprendre que c'était dépassé ; il fait un *« magazine quotidien »* bourré de photos. Voilà l'avenir ! En fait, au bout d'un mois, la vente sur Paris est tombée à moins de mille exemplaires. En novembre 1966, ce « non-journal » cessait de paraître sans laisser de regrets.

Plus visible avait été la disparition de *Libération* deux ans auparavant. Le titre, issu de la Résistance, appartenait à Emmanuel d'Astier de la Vigerie, mais ne subsistait, depuis 1948, qu'avec les subsides du Parti communiste. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, le progressisme de d'Astier se colorait d'une sympathie discrète mais réelle en faveur du général de Gaulle, qui l'avait toujours fasciné et irrité en même temps. En juin 1962, Henry Bordage, rédacteur en chef communiste, s'en prenait, sans les nommer, aux hommes de gauche qui voulaient *« s'accommoder du gaullisme »*. C'était un avertissement « interne ». Le journal ne pouvait se vanter que d'un tirage modeste : un peu moins de 80 000 exemplaires, mais il avait l'avantage de seconder l'officiel du PCF, en offrant à ses lecteurs, qui votaient communiste sans être militants, une information plus vivante, des articles moins conformistes, écrits par des auteurs souvent extérieurs au parti. Du reste, quand, le 28 novembre 1964, une majorité de rédacteurs recommandèrent aux lecteurs de remplacer *Libération*, dont c'était le dernier jour, par *l'Humanité*, on nota que certaines signatures, et non des moindres, faisaient défaut à cet appel : Claude Estier, Fonvieille-Alquier, Jean-Francis Held, Madeleine Jacob, Katia Kaupp, le dessinateur Es Caro, etc. Dans son adieu aux fidèles, d'Astier évoquait *« des raisons matérielles »*, mais aussi *« des raisons politiques »*. Un des derniers journaux parisiens issus de la Résistance était mort.

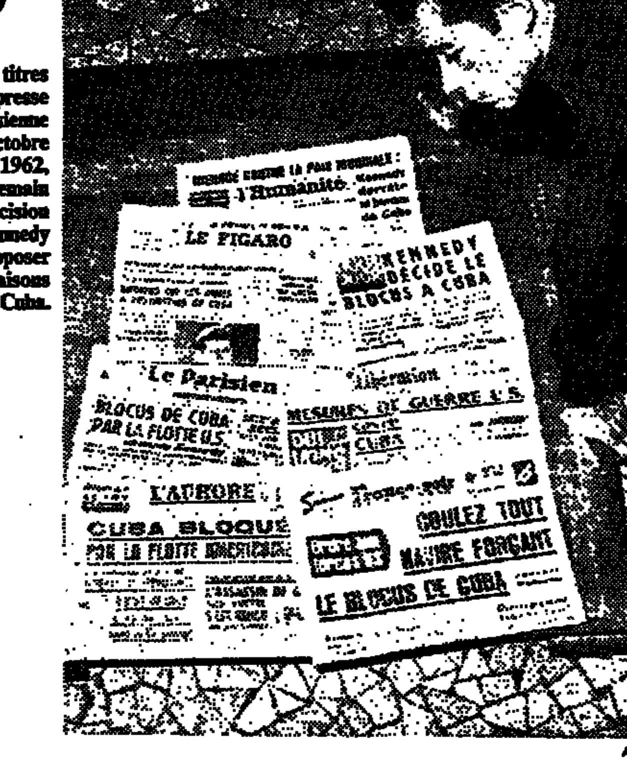
Les autres ne se portaient guère mieux. Depuis 1957, Cino del Duca avait racheté *Franc-Tireur*, qu'il avait transformé d'abord en *Paris-Journal*, puis en *Paris-Jour*, présenté en septembre 1959 en format tabloïd : textes réduits comme peau de chagrin, photos de jolies filles et bandes dessinées repartaient à la conquête du public avec succès, mais en récusant toute espèce de ressemblance avec l'ancienne feuille de gauche socialisante. Lors de la mort de del Duca, en 1967, *Paris-Jour* diffusait à 250 000, tout en perdant beaucoup d'argent.

Restait le cas *Combat*, qui affichait toujours fièrement son sous-titre : *« De la Résistance à la révolution »*. Pendant quelques années, ce quotidien fondé dans la clandestinité s'était imposé comme une référence. Jusqu'en 1947, Albert Camus en avait été le symbole : joyau d'une presse dégagée des intérêts financiers, animé par des plumes de talent, se refusant à la moindre démagogie, *Combat* avait incarné l'esprit de la Résistance, attiré les intellectuels, créé un pôle original dans le ciel de l'information. Le départ de Camus, le rachat du journal par Henri Smadja, l'échec de la relève par Claude Bourdet, tout cela avait entraîné le journal de la rue du Croissant sur une pente fatale. Pourtant, de l'ensemble des organes nés de la lutte contre l'occupant, *Combat* est le seul à bénéficier, en dépit des vents contraires, d'une longévité qui défiait toutes les logiques. Dans les années 60, il devint le lieu d'un incroyable éclectisme, embelli par les charmes de l'amateurisme.

Ceux qui voulaient de l'information fraîche et sérieuse avaient intérêt à s'abstenir. Même les articles nécrologiques souffraient d'approximations. Parfois, il est vrai, *Combat* avait l'exclusivité de certaines informations. Ainsi, le 4 octobre 1965, il révélait la mort du grand compositeur soviétique Khatchatourian, frappé par une crise cardiaque, avant d'avouer, le lendemain, que la santé du musicien s'était nettement améliorée. Rien que les coquilles, qu'on ramassait à foison, rendaient la crédibilité du journal douteuse. Mais quoi ! On lisait *Combat* pour autre chose : on s'offrait sur sept colonnes toute la cour du roi Pétaud. Peu de journalistes rémunérés, et si mal qu'on ose à peine en parler, mais une foule de pigistes, de dilettantes, de professeurs, de plumitifs, de gratte-papier, de gribouilleurs, d'écrivassiers et même de vrais écrivains, les uns tenant pour l'OAS, les autres pour le trotskisme, ceux-ci pour le socialisme, ceux-là pour l'intégrisme catholique, et jusqu'à des gaullistes, malgré l'hostilité manifeste qu'éprouvait son rédacteur en chef Philippe Tesson à l'endroit du général. *Combat* ressemblait au bureau de son directeur : un caravansérail, une collection de passions, un bric-à-brac de délires, un vrai marché aux puces des idées, un Hyde Park corner à l'encre, illisible à qui ne supportait pas le pluralisme et la liberté.

Néanmoins, le fait marquant de ces années-là fut à n'en pas douter l'expansion du *Monde*. En prenant sa retraite en 1969, Hubert Beuve-Méry, le premier directeur, pouvait tirer quelque satisfaction de l'aventure qu'il avait conduite rue des Italiens depuis la Libération. Pendant longtemps, *le Monde* avait stagné autour de 150 000 exemplaires, jusqu'au moment où la guerre d'Algérie parut lui gagner un nouveau lectorat. En 1960, Le tirage dépassait 220 000 ; en 1969, on était à 478 000. Le cas était unique dans la presse français. A quoi correspondait pareil succès ? Les événements avaient joué leur rôle : l'Algérie au début de la décennie ; mai 68 peu avant le départ de Beuve-Méry. Mais, tandis que la « dépolitisation » souvent décrite à partir de 1962 gênait l'ensemble des journaux d'opinion, *le Monde* décollait précisément au moment de ce creux.

Il n'avait pas tellement changé d'allure. Il s'était étoffé — passant à 32 pages, en 1966, — mais il avait gardé ses caractéristiques du départ : austérité des titres, quasi-absence d'illustrations, modération du style... A croire que la nouvelle frénésie de son et d'images avait besoin d'un contrepoids et que, en raison de sa réputation, le quotidien de « Sirius » était mieux placé que tout autre pour exercer cette fonction. Au demeurant, il bénéficiait d'un des faits majeurs de la décennie : l'arrivée en force de la génération montante dans les universités. Par excellence, *le Monde* était le journal des étudiants ; or ceux-ci, de 1960 à 1968, avaient vu leur nombre plus que doubler. De surcroît, il attirait des catégories sociales nouvelles (employés, cadres moyens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés), si bien qu'il s'arracha à l'image qui l'avait singularisé de moniteur de la bourgeoisie éclairée. Au fond, les tendances mêmes de la société française, qui pesaient dangereusement sur l'ensemble de la presse traditionnelle, avantageaient au contraire *le Monde*.



Les titres de la presse parisienne le 23 octobre 1962, au lendemain de la décision de Kennedy de s'opposer aux livraisons d'armes à Cuba.

AFP

En laissant le relais à Jacques Fauvet, Hubert Beuve-Méry présida aux modifications de statut de l'entreprise, dont la société des rédacteurs était déjà une originalité dans la presse française. Ainsi le journal était protégé contre les aléas des successions familiales. Mais en devenant un quotidien prospère, lui qui avait été si longtemps un journal pauvre, il lui resterait à préserver son identité. Cela est une autre histoire : celle des années 70.

MICHEL WINOCK.

QUELQUES GROS TIRAGES DU « MONDE » DANS LA DÉCENNIE

25 janvier 1960	284 132	*Début de la semaine des barricades à Alger*
8 janvier 1961	291 195	*Référendum sur l'autodétermination*
24 avril 1961	306 577	*« Putsch » des généraux*
19 mars 1962	321 558	*Conclusion des accords d'Evian*
9 avril 1962	272 367	*Référendum sur les accords d'Evian*
29 octobre 1962	301 285	*Référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel*
19 novembre 1962	306 522	*Elections législatives 1er tour*
26 novembre 1962	325 223	*Elections législatives 2e tour*
23 novembre 1963	339 992	*Assassinat du président Kennedy*
16 octobre 1964	371 689	*Destitution de N. Khrouchtchev ; élections britanniques ; première bombe atomique chinoise*
15 mars 1965	326 953	*Elections municipales, 1er tour*
22 mars 1965	337 289	*Elections municipales, 2e tour*
6 décembre 1965	502 776	*Elections du président de la République, 1er tour*
6 juin 1967	528 805	*Guerre des six jours*
7 juin 1968	764 091	*Mort de Robert Kennedy et reprise progressive du travail en France*
25 juin 1968	815 197	*Premier tour des élections législatives*
29 avril 1969	719 617	*Démission du général de Gaulle*
3 juin 1969	756 683	*Premier tour de l'élection présidentielle*

Notre prochain article :
Anquetil ou Poulidor ?
paraîtra dans le numéro daté 17-18 août

A LA CONFÉRENCE DES MINISTRES A VIENNE

La France est le pays d'Europe où l'accroissement du nombre des étudiants est le plus élevé

De notre correspondant particulier MICHEL TATU

Vienne, 21 novembre. — Pour la première fois en Europe, vingt-quatre ministres de l'éducation représentant presque tous les pays du continent se réunissent depuis lundi à la Hofburg de Vienne, pour une conférence de six jours organisée par l'Unesco.

... dre aux mêmes définitions partout, tout comme la répartition entre les diverses disciplines.

Quoi qu'il en soit l'Europe au sens large a passé récemment le cap des six millions d'étudiants qui correspond également au « sur-développement » ou seuil du ...

(22 novembre 1967.)

هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES

Avec Sartre à Montparnasse

Les aventures d'un jeune homme qui cherchait, rue Huyghens et rue Froidevaux, les chemins de la liberté.



CAGNAT.

« DANS la rue, au-dessous de lui, un homme marchait d'un pas tranquille ; il s'arrêta au coin de la rue Huyghens et de la rue Froidevaux, leva la tête et regarda le ciel : c'était Daniel. Un air de musique venait par bouffées de l'avenue du Maine [...]. *Mathieu vit disparaître Daniel et pensa : « Je reste seul. »*

Mathieu, c'est le héros de *l'Age de raison*. Il se démène beaucoup, de Montparnasse au quartier Latin, de Passy à Montmartre, pour trouver l'argent nécessaire à l'avortement de Marcelle, qu'il a mise enceinte au bout de sept ans de « collage ». Mais il n'agit guère. Pour finir, son ami Daniel, pédéraste honteux, fait irruption dans son appartement, rue Huyghens, et lui annonce qu'il épouse Marcelle, histoire de se martyriser, et qu'ils élèveront son enfant.

Il y a aussi Ivich, l'étudiante dont Mathieu est épris. Quand elle découvre que ce professeur de philosophie de trente-cinq ans, qui tient à sa liberté par-dessus tout, est empêtré dans des problèmes d'homme marié, le bel ange filou et indolent prend la fuite. Mathieu reste libre, vacant, bâillant sur son balcon, à Montparnasse. On le laisse ainsi, au début des vacances de l'été 1938. C'est la fin de *l'Age de raison*, le commencement d'autre chose, de long, d'indéfini, d'inachevable, qui se joue sur *les Chemins de la liberté*. Une vie d'homme, que la guerre va faire bifurquer en même temps qu'elle casse l'époque en deux.

Un goût d'échec et d'insomnie

Vingt et un ans plus tard, à la fin de l'été 1959, en pleine guerre d'Algérie, un jeune homme seul, pas bien réel, fou de Sartre et tout juste bachelier, arrive à Paris avec l'idée de visiter les lieux du roman. Etrangement, ce garçon de vingt ans s'est identifié, au point de vouloir suivre ses pas, avec Mathieu, l'intellectuel à la dérive, pour qui il n'a jamais éprouvé autant de sympathie qu'en ce moment où la vie du héros laisse un goût d'échec et d'insomnie – le goût saumâtre de l'existence nue, disait Sartre.

Provincial, et même doublement, puisqu'il venait de Lausanne, où s'était déroulée rêveusement son adolescence, le jeune homme seul, tout à sa passion, se rend rue Huyghens, cherchant à voir les choses comme Mathieu-Sartre. A travers eux, c'est Paris qu'il cherche à s'incorporer. Là, à deux pas du Dôme, où traînaient les fantômes de tant d'écrivains, et qui se présentait encore tel que Sartre l'avait fréquenté avant d'être célèbre, si on avait demandé au jeune homme ce qu'il voulait dans la vie – comme à cette amie qui avait répondu : *« Faire chanteuse noire »*, – il aurait fallu qu'il dise, pour se montrer à la fois sincère et spirituel : *« Faire grand homme. »*

Une surprise l'attend : il n'y a pas de coin de la rue Huyghens et de la rue Froidevaux. Mathieu, pourtant, arpente une ville à la topographie parfaitement respectée : pour aller au Dôme, il prend la rue Delambre ; à La Coupole, le boulevard Montparnasse ; pour retrouver Ivich au Dupont-Latin (aujourd'hui Le Latin, au coin de la rue des Ecoles et du boulevard Saint-Michel), il traverse le jardin du Luxembourg. Mais pour rentrer chez lui, il prend la rue Froidevaux, qui se trouve à l'opposé. Serait-ce que Mathieu n'habite en réalité nulle part, qu'il vit déjà au cimetière Montparnasse, lequel sépare de toute son étendue les deux rues qui font angle dans le roman ?

La passion du jeune homme pour Sartre et pour le réalisme français qu'il représente n'est pas refroidie par la découverte de cette inconséquence. Il remarque simplement qu'un réaliste américain comme Hemingway, lorsqu'il veut loger un personnage de fiction aussi séduisant que Lady Brett Ashley dans *Le soleil se lève aussi*, lui trouve un véritable appartement au cinquième étage d'un immeuble cossu qui fait l'angle du boulevard Saint-Michel et de l'avenue de l'Observatoire et qui paraît au jeune homme tout à fait l'appartement qu'il faut habiter à Paris, car de ses fenêtres on a vue sur la Closerie des Lilas (où Sartre, à présent, comme Hemingway, a son nom gravé sur une petite plaque de cuivre vissée à une table de bar).

Notre jeune homme, sans doute parce qu'il est issu d'une famille bourgeoise paupérisée, a des goûts *plus bourgeois que Sartre, qui* s'est affranchi d'une famille aisée. (Aujourd'hui, du balcon de mon cinquième étage, j'entrevois celui de Lady Ashley, et c'est ruineux pour un chercheur de loucher ainsi sur l'imaginaire dans la réalité.)

Pour Sartre, en 1938, quand il commence *l'Age de raison*, vivre dans ses meubles, c'est l'horreur et la damnation. Il est professeur de lycée, comme Mathieu, et il vit au Mistral Hôtel, 24, rue Cels, qui existe *toujours* et *qui, lui, se* trouve précisément entre la rue Froidevaux et l'avenue du Maine, au sud du cimetière.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 11.)

Ecrire pour écrire ?

Le regard d'un philosophe sur un très étrange récit d'André Dalmas.

Par EMMANUEL LÉVINAS

LES textes brefs et brillants signés André Dalmas – fragments de prose poétique mêlés à des notations de lecture et, parfois, à quelques aphorismes de lettré pour lettrés – dans les premières pages des livraisons du *Nouveau Commerce* ont certainement été remarqués par les amateurs. On aura sans doute apprécié l'artiste raffiné – ami et fidèle de Jean Paulhan et admirateur de Maurice Blanchot – s'adonnant à la délectation d'une écriture subtile et admirablement avertie. L'intention de sa langue et de son inspiration m'a toujours paru particulièrement expressive à travers l'évocation des lieux : chemins, demeures, enclos, disposition des plantes, emplacement des objets. Localisation immédiate du perçu, qui n'est pas pour poser les décors de quelque pièce, ni pour traduire des « états d'âme » en des formes plastiques du visible. Dans les dimensions de l'espace, l'écriture rechercherait, comme d'emblée, le *poétique*, qui est probablement le mystère du rassemblement même des choses et des êtres en un *monde* où tout prend un sens.

Dans le petit livre intitulé *Histoire d'écrire*, paru chez Grasset *en 1960 et que la Bibliothèque du* Nouveau Commerce vient de rééditer, cette puissance suggestive du spatial – à travers laquelle l'être viendrait à la pensée – est considérable. Il ne saurait être question de résumer ici ce très beau texte de Dalmas dans ses *détails et dans le rythme savant* et énigmatique de leur distribution et succession. On se permettra d'en retenir quelques moments et de réfléchir ou de s'interroger sur les confidences qu'ils contiennent. Les rues de Paris et les carrefours *où elles se croisent* et les maisons qui les bordent, rues vieilles et familières – cette rue de Verneuil ou de Buci, ce carrefour Saint-Germain ou ce square Louvois – semblent, ici, importer plus par la géométrie de leur extension, de leurs droiture et croisements – déjà itinéraires – ainsi que par les voies qui traversent les murs à l'intérieur des bâtiments : enfilades des salons, des pièces diverses, couloirs, corridors, escaliers, etc., et par l'alignement des fenêtres le long des façades régulières aux différents étages – plus que par leur couleur locale et l'histoire multiséculaire inscrite dans les traces.

La concrétude pragmatique de ces lieux serait donc aussi – ou avant tout – un espace idéal sans gravitation, événement ou civilisation de la chose étendue – de la *res extensa* – en guise de terre bâtie. Dans cette cohérence euclidienne de l'habitation humaine, *est vécue la co-existence humaine* et brille la présence, pure comme un instant. L'espace de la vie, comme synchronie ou comme oubli du temps, comme coexistence où *tout est là*, où tout est consommé : *la modernité* comme sens de l'être. Il y a, dans *Histoire d'écrire*, l'aveu, la confession expresse, d'une préférence pour l'instant, pour l'*unique* séparé du temps, du temps d'où l'instantanéité est menacée de cessation : *« N'aimer que ce qui est périssable »*, que ce que jamais on ne verra deux fois. Se plaire à la dernière extrémité par crainte de la mort !

Le drame de l'anonymat

Mais l'espace où tous – *« les uns et les autres »* – sont ensemble, n'est-il pas aussi distance, et être-à-l'écart-de ? Et la proximité ne revient-elle pas, dès lors, à un *simple échec de l'union, et* – à travers la distance qu'il reste à parcourir – à une humanité d'hommes pressés qui toujours se hâtent vers quelque gare où les appellent des heures irrévocablement précises ? Le long de ces rues, de ce réseau des *« chemins les plus courts entre deux points »*, André Dalmas entend les hommes qui passent. Ils se déplacent, entrent et sortent et reviennent, montent et descendent. Ils passent, et ils se suivent. Essentiellement passants, des hommes sans la stabilité de l'identique, *qui* se ressemblent tous, points de l'ordre mathématique. Sans prendre de noms, sans avoir de visages. Et c'est l'autre côté de ce livre où l'*« ontologie »* de l'espace et sa *« synthèse transcendentale »* tournent au drame de l'*anonymat dans l'existence* humaine.

Il est certes traversé par une *intrigue d'amour. Elle se noue en* guise de récit central qui porte l'ensemble de notre texte. Amour entre le narrateur qui se dit *je* ou *moi* et une jeune fille appelée Lucile – *la seule à avoir un nom* propre dans cette aventure de l'impersonnel.

(Lire la suite page 11.)

Georges Hyvernaud, Mario Andrea Rigoni

Faire de l'œil au destin

SON nom, même quand on le porte ridicule ou bizarre, on y tient. La moindre faute dans la transcription de celui-ci *nous* contrarie et nous écorche. C'est l'intégrité de notre *être, de notre moi, qui se trouve atteinte. Du moins, nous* en éprouvons le sentiment. Nous avons une telle passion de notre identité, ou plutôt une telle angoisse de la perdre ! Notre nom apparaît ainsi comme le résumé de cette sécurité ontologique à laquelle nous sacrifions trop souvent notre liberté, nos élans *spontanés, le mouvement lui-même de la vie.*

Georges Hyvernaud montre bien cela dans un texte inachevé, qui restait jusqu'à présent inédit. Ce « roman », qui s'intitule précisément *Lettre anonyme*, vient d'être publié dans le troisième volume des *Œuvres complètes* d'un auteur encore trop méconnu.

Pourtant, il mérite qu'on fasse du chemin avec lui. Ses écrits possèdent cette *saveur* si particulière *que procure* l'humour lorsqu'il ne pardonne pas et qu'en même temps il transforme la désolation en partie de plaisir. *« L'horreur de l'anonymat* dit Georges Hyvernaud, *est un des traits les plus fortement marqués de la nature humaine. On a besoin d'une signature. Pour les grandes catastrophes, par exemple. Pas possible d'admettre qu'on ne connaît pas l'expéditeur. Alors, on l'appelle Dieu. Ou Hitler, Staline. On veut des noms. Pouvoir dire qu'on sait d'où ça vient. Ce qui explique l'histoire, la métaphysique, le journalisme, le Café du commerce et les discours ministériels. »* Nous détestons les verbes sans complément. Nous voulons *« craindre, haïr avec un complément d'objet »*. Georges Hyvernaud a pris congé de ses contemporains le 24 mars 1983, mais, à travers ses livres, il continue de faire de l'œil au destin...

DANS cette *Lettre anonyme*, il nous invite encore à méditer sur le danger des mots – *« il faudrait ne* [les] *délivrer que sur ordonnance »*, – sur les raisons d'écrire – *« toute littérature est de ressentiment »*, – sur la peur d'être surpris même si l'on ne dissimule aucune turpitude – *« rien qu'on redoute comme la perquisition de ses pensées »*, – ou sur la tautologie comme méthode de raisonnement pour éloigner les inquiétudes *inopportunes : la concierge est* la concierge, le dentiste est le dentiste, *« il y a des vélos-moteurs, des complets-vestons, des journaux du soir : c'est le monde »*, *dormons tranquillement*... On voit que, chez Hyvernaud, le sens du dérisoire se paye de jolies séances.

A la faveur d'un court récit – *l'Interview*, – il décrit les sentiments que lui inspire le téléphone : *« Un jour, on m'a appelé au téléphone. Je n'aime pas ça. Je suis de ceux qui écoutent avec leurs yeux. Quand je n'ai personne à regarder, j'entends mal, et je réponds de travers. »* En effet, quelle maléfique invention !

⁂

DANS ses *Variations sur l'impossible*, Mario Andrea Rigoni ne pardonne pas, lui non plus. Il entame cruellement la trompeuse douceur de nos illusions, car il s'emploie à démentir toutes les tautologies, toutes les évidences. Professeur à l'université de Padoue, spécialiste de Leopardi, cet écrivain italien, né en 1948, se présente comme *« un voltairien rongé par le Mystère »*. *Dans un style concis, fort séduisant par* sa clarté, il nous fait partager ses tourments, et ses mauvaises pensées. *Un exemple ? « Vivre avec les autres,* dit-il, *est un art dont la difficulté n'est guère surpassée que par celle de vivre avec soi-même. »* Ou encore : *« Le jour est proche où, le dernier souvenir de l'âme s'étant perdu, nous ne pourrons plus verser sur la vie que des larmes feintes. »* Certains jugeront excessive une pareille vision de l'avenir, mais le présent ne donne pas beaucoup d'arguments pour la réfuter.

Que l'on ne se méprenne pas, cependant : ce professeur de Padoue n'est pas un professeur de découragement. Comme toujours, les plus sombres pensées, lorsqu'elles s'expriment dans un style soutenu, revigorent l'esprit au lieu de l'affaiblir. C'est le paradoxe du moraliste.

Un dernier mot sur Talleyrand et sur *Artaud, deux person*nages très éloignés dont Rigoni trace un portrait fort singulier. Voici pour Artaud : *« Les photos que nous possédons de lui montrent que le splendide jeune homme qu'il était se transforme vite en une vieille femme ravagée : que l'homme qui avait voulu être le père et la mère de soi-même l'était, physiquement, devenu. »* Quant à l'habile Talleyrand, Rigoni lui sait gré d'avoir fait de son agonie *« un chef-d'œuvre diplomatique »* : d'avoir marié si bien *« le fard »* et *« l'abîme »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ LETTRE ANONYME, NOUVELLES ET AUTRES INÉDITS, de Georges Hyvernaud, Œuvres complètes (III), préface de Roland Desné, Ramsay, 246 p., 98 F.

★ VARIATIONS SUR L'IMPOSSIBLE, de Mario Andrea Rigoni, traduit de l'italien par Michel Orcel, Ed. de l'Alphée, 87 p., 65 F.

LA VIE LITTÉRAIRE

1985 : faits et réflexions

Le volume *Universalia 1986*, publié par l'Encyclopedia Universalis, est paru. Cette publication annuelle – créée en 1974 – a pour objet de retracer l'année écoulée – ici 1985 – dans les domaines tant politiques et économiques qu'artistiques et culturels. Un gros travail qui s'articule autour d'une structure thématique : tout d'abord, un index chronologique très détaillé nous remet en mémoire les événements marquants de l'année. Ensuite sont développés quelques sujets ayant suscité des questions telles que l'IDS, le SIDA, la doctrine libérale ou encore l'apartheid.

Une rubrique très fournie est consacrée, sur quelque deux cents pages, au domaine culturel : évolution et innovations dans le monde de l'art et du spectacle, rappel des principales manifestations culturelles en matière de littérature, de théâtre, de cinéma, d'expositions. Toutefois, dans un souci un peu trop encyclopédique, l'ordonnancement se fait par ordre alphabétique et non par catégories culturelles, ce qui rend parfois le suivi de la lecture un peu difficile.

Il peut être utile – ou tout simplement agréable (peut-être quelques années plus tard) – de replonger quelque temps en arrière. Ce plaisir ne pourra être qu'augmenté par l'esthétique du volume.

SANDRINE TREINER.

★ UNIVERSALIA 1986, éd. Encyclopedia Universalis, 672 p., 224 F, par souscription.

Le secret Salinger (suite)

La biographie de J. D. Salinger, intitulée *J. D. Salinger, une vie d'écriture*, de Ian Hamilton devait paraître au mois de juin. Mais l'auteur américain, de la retraite dont il ne sort plus depuis vingt ans (« le Monde des livres » du 8/8/1986), en a décidé autrement. Il a, en effet, demandé le blocage de la publication de sa biographie, qu'il juge trop indiscrète.

Pourtant, Ian Hamilton avait pris de nombreuses précautions pour ne pas froisser l'auteur de *l'Attrape-cœurs*, ne publiant aucune photo et évitant de signaler jusqu'à son âge. N'ayant pu rencontrer Salinger directement, le biographe s'est essentiellement servi de sa correspondance, retrouvée notamment dans certaines bibliothèques américaines. Son engagement de rédiger un livre « aussi austère que possible » n'aura apparemment pas suffi. Selon *le Washington Post*, *J. D. Salinger, une vie d'écriture* ne paraîtra pas avant le mois d'octobre, si toutefois certains passages sont retirés de l'édition. – S. T.

Le livre sur la place Stanislas

La bourse du prix Goncourt de la biographie, doté d'un montant de 25 000 francs, sera décernée comme chaque année dans le cadre de la manifestation littéraire « Le livre sur la place », qui se tiendra du 18 au 20 septembre sur la place Stanislas à Nancy. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre une association de librairies nancéiennes (Lire à Nancy), le quotidien *l'Est républicain* et la municipalité. Cette rencontre s'articule autour de deux axes principaux : favoriser des contacts entre les écrivains et leurs lecteurs (50 000 personnes sont attendues cette année) et promouvoir les ouvrages historiques en dehors des cercles spécialisés.

D'autre part, un jury composé de libraires, d'historiens et de journalistes attribuera « six feuilles d'or » à six ouvrages des catégories suivantes : bande dessinée historique, roman historique, livre d'histoire régionale, livre d'enfants historique. Chacun de ces prix sera doté d'une bourse de 5 000 francs.

Enfin, les libraires de l'association organisent pendant la durée de la manifestation des expositions et des animations. (Pour tous renseignements, s'adresser à Annette Laumon, attachée de direction aux affaires culturelles de la ville de Nancy. Tél. : 83-37-65-01, poste 2431.)

● EN POCHE

● Dans la collection « Livre de poche », paraît le livret du *Don Giovanni* de Mozart, écrit par Lorenzo da Ponte, présenté en bilingue, et préfacé par Alain Milianti (nº 2981). Sont également repris, dans la même collection, l'*Horace* de Corneille, préfacé par J.-P. Miquel, et *le Médecin malgré lui* de Molière par Norbert Bensaïd. (Nºˢ 6225 et 6183).

● « La Bibliothèque cosmopolite » (Stock) réédite les *Matinées mexicaines*, suite de récits dans la veine du *Serpent à plumes*, de D. H. Lawrence, avec des extraits du recueil de poésies *Pensées*, poèmes qui ne valent certes pas les récits mexicains (traduit de l'anglais par Thérèse Aubray).

● Toujours pour le domaine étranger, le « Livre de poche-biblio » publie le *Journal de la guerre au cochon*, (nº 3074) de l'Argentin Adolfo Bioy Casares, ami et complice de Borges (traduit de l'argentin par Françoise-Marie Rosset).

● *Le Dixième Homme*, c'est un scénario de Graham Greene oublié quarante ans dans les archives de la MGM et découvert en 1983 ; le film ne fut jamais tourné. (« Livre de poche », nº 6205).

● En « 10/18 », sont parus des textes *« politiques »* ou qualifiés tels, de saint Bernard, abbé de Clairvaux. Ces extraits de sermons, lettres etc., choisis et traduits du latin par Paul Zumthor, cement et éclairent le personnage, homme d'action et homme de raison du douzième siècle (nº 1781). La même collection réédite les petites histoires de Topor, publiés sous le titre *Four Roses for Lucienne*, ou la réalité contournée, déguisée, travestie, mais toujours inquiétante (nº 1213).

● EN BREF

● **LE PRIX DE POÉSIE DE LA VILLE DE LYON ROGER KOWALSKI a été attribué à Jean-Claude Martin, pour son manuscrit intitulé *Saisons sans réponse*.**

● **LE GRAND PRIX CATHOLIQUE DE LITTÉRATURE 1986 a été décerné à Jeanne Bourin pour son roman *le Grand Feu* (la Table ronde).**

● **Le prix littéraire HAVANE 86 a été attribué à Michel Croce-Spinelli, pour son roman *Bois d'épave* (Grasset).**

● **Le PRIX SAINT-SIMON a été décerné au cinéaste Henri Verneuil pour son livre de souvenirs intitulé *Mayrig* (paru aux éditions Robert Laffont). La remise du prix, constitué des *Mémoires* de Saint-Simon dans la monumentale édition du tricentenaire (Ed. Vendôme), aura lieu le 30 août prochain à La Ferté-Vidame, résidence d'élection du duc où vient d'être inauguré un musée Saint-Simon.**

● **L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE organise un concours littéraire. Il s'adresse à des auteurs qui présentent soit des manuscrits inédits initialement écrits en français, soit des traductions françaises d'œuvres, orales ou écrites, qui ont été créées originellement dans l'une des autres langues des pays membres de l'agence. Deux prix – roman et poésie – seront attribués. Les gagnants recevront 15 000 francs (750 000 CFA) ainsi que la prise en charge de l'édition de leur ouvrage en français. (S'adresser avant le 31 décembre 1986 à l'ACCT – Direction générale de la culture – Concours littéraire – 13, quai André-Citroën, 75015 Paris, tél. : 45-75-62-41).**

● **RECTIFICATIF. – Le livre d'André Dhôtel, *Lorsque tu reviendras*, paru chez Phébus, coûte 84 F et non 484 F, comme nous l'avions indiqué par erreur dans « le Monde des livres » du 1ᵉʳ août.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les obsessions de John Irving

Entre « l'œuvre de Dieu » – les accouchements – et « la part du diable » – les avortements clandestins, le roman (fleuve) d'une médecine fantasmagorique.

L'AMOUR, chez John Irving, est à peu près toujours un acte hors nature, maléfique, voué à l'échec, dont la fonction première est d'engendrer des monstres, des orphelins, des fœtus tôt ou tard avortés. Ou bien, plus rarement, un être saint – ce qui ne signifie aucunement sain – sans activité sexuelle. Dans *le Monde selon Garp*, le meilleur livre de John Irving, l'infirmière Jenny, qui voulait avoir un enfant bien à elle, choisissait pour procréer un soldat blessé à mort et aphasique, et l'enfant aimé et désiré était condamné à mourir... Dans *l'Œuvre de Dieu, la part du Diable*, le romancier nous fait pénétrer au plus secret d'un orphelinat.

Imbattable en obstétrique

Un orphelinat pilote..., si l'on peut dire, fondé et dirigé par un médecin d'avant-garde, Wilbur Larch, qui pratique l'obstétrique à sa manière, laissant les femmes qui viennent à lui libres d'accoucher ou d'avorter. De donner naissance à un orphelin – car jamais celles qui ont fait le long voyage jusqu'à Saint Cloud's, au fin fond du Maine, ne repartent avec leur enfant – ou bien de se délivrer là de ce que le docteur Larch et ses infirmières appellent par euphémisme *« les produits de la conception »*... *« Je ne prétends pas que c'est bien*, dit-il à Homer Wells, son orphelin préféré et son fils spirituel, la première fois où celui-ci assiste à *« la procédure classique de l'extraction des produits de la conception ». « Je dis que c'est à elle de choisir – c'est un choix de femme. Elle a le droit d'avoir le choix. »*

Petit-fils du médecin-chef de la maternité de l'hôpital de Boston, John Irving est imbattable sur le terrain de l'obstétrique, et il ne nous prive d'aucun détail. A Homer Wells, le docteur Larch va donner une éducation tout à fait spéciale, lui faisant *« terminer la faculté de médecine avant de commencer le lycée »*, et l'initiant dès son plus jeune âge à *« l'œuvre de Dieu »* – les accouchements à la sauvette – et à *« la part du Diable »* – les avortements clandestins ; l'adolescent, qui s'est toujours senti chez lui à l'orphelinat et qui a refusé d'être adopté, va grandir dans les salles de travail avec pour premiers jouets de bricolage l'arsenal des curettes et des forceps, des césariennes et des curetages. Comme uniques lectures, Homer Wells lit et relit *David Copperfield* et *Jane Eyre*, des histoires d'orphelins qui lui donneront les règles de sa vie future.


BERENICE CLEEVE.

Pour le reste, toute son éducation est l'œuvre de Wilbur Larch, « Saint » Larch, comme l'ont surnommé les infirmières amoureuses – en toute chasteté – du docteur. Pour l'évasion, la poésie, celui-ci use et abuse de la drogue avec laquelle il endort ses patientes, l'éther ; pour la mémoire, il écrit son grand livre, une *Histoire de Saint Cloud's*... Et il se dévoue corps et âme à ses enfants, qu'il salue chaque soir à l'heure de la prière de tous leurs titres : *« Princes du Maine, rois de Nouvelle-Angleterre »*...

Une scène grand-guignolesque

Lorsque Homer se sera enfui de l'orphelinat, suivant un couple venu pour un avortement – un couple jeune, riche et beau, héritier d'une plantation de pommes et d'une fabrique de cidre, – il croquera la pomme, engendrera un Ange (c'est le nom de son fils) mais ne rompra jamais le cordon ombilical qui le lie à Saint Cloud's et à son Dieu et père. *« Ici, à Saint Cloud's*, a écrit le docteur Larch, *on m'a donné le choix entre jouer au Bon Dieu ou bien abandonner à peu près tout au hasard. J'ai constaté que, la plupart du temps, à peu près tout est abandonné au hasard ; les hommes qui croient au bien et au mal, et qui estiment que le bien devrait triompher, feraient bien d'épier les moments où l'on peut jouer au bon Dieu – il faut les saisir au vol. »*

Ce gros livre de plus de six cents pages est devenu un best-seller, et c'est vrai qu'il raconte avec beaucoup de bonheur la tendresse et la complicité qui unissent le médecin et l'orphelin, et qui sont le centre de l'histoire. A partir de là, comme toujours chez John Irving, se greffent une quantité de destins décrits avec une drôlerie aux limites du pur burlesque, tant dans les mots que dans les situations.

Qu'on imagine, par exemple, ces gonocoques *« à l'air voûté comme des visiteurs trop grands dans un igloo »*, ou bien encore cette scène grand-guignolesque qui précède le départ de Homer : un cadavre de chef de gare en cours d'autopsie, le corps d'un fœtus dans un plat blanc posé sur une machine à écrire, un bébé en train de naître – futur orphelin – et, comme une note fleur bleue, la boule de poils pubiens que le jeune Homer, amoureux, range avec soin dans son portefeuille, tandis que les petits orphelins vomissent sans fin d'avoir avalé trop de gelée de pommes !

Je me suis toujours demandé si le goût des lecteurs pour les « romans médicaux » ne cachait pas une envie secrète et honteuse de se documenter sur le corps et ses mystères sans se livrer à la débauche. Une position puritaine qu'Irving tente de démasquer, même s'il nous entraîne dans des digressions dont il ne sait plus comment revenir. Mais, de toute façon, il ne sort pas de l'Etat du Maine, de ses travaux, de ses pommiers, de sa nature sauvage, et, là, c'est vraiment l'amour...

NICOLE ZAND.

★ L'ŒUVRE DE DIEU, LA PART DU DIABLE, de John Irving, traduit de l'américain par Guy et Françoise Casaril, Seuil, 630 p., 110 F.

Quand la Russie dormait

Un roman très singulier d'Ivan Gontcharov sur les Russes du dix-neuvième siècle.

DANS *la Moisson*, de Breughel l'Ancien, des paysans écrasés de chaleur dorment au soleil de midi. Ainsi dort la Russie de Gontcharov, dans *Oblomov*, son chef-d'œuvre, publié en 1859, avant le « réveil » de cette nation. *Oblomov* est un livre à nul autre pareil. On peut l'interpréter comme le chant du cygne d'une Russie dormante de hobereaux dégénérés par le servage, on peut y voir une variante de cette *sainteté* passive qui a si fort marqué la psyché russe qu'on la retrouve jusque chez le docteur Jivago de Pasternak, dont la déchéance a quelque chose d'oblomovien. Oblomov est peut-être le plus saisissant des « hommes de trop » qui jalonnent la littérature russe de Gribonedov jusqu'à Iouri Olecha. Il représente peut-être une tare de la société russe, comme le voulaient les critiques radicaux, ou même de l'homme russe, comme l'a laissé entendre Lénine... Pourtant, il faut l'avouer, aucune interprétation ne vient à bout de l'enchantement malsain mais subjuguant de ce « roman du sommeil ».

Le « songe d'Oblomov », noyau de toute l'œuvre, est une sorte d'âge d'or russe : le village de l'enfance, cette Oblomovka assoupie où, dans l'été écrasant, on assouvit sa soif comme si c'était un fléau de Dieu, cette arche de somnolence où vogue une Russie homérique et immuable, dans une buée de rites cérémonieux et dans une immensité engourdie qui est l'antipaysage même, sans effet, sans relief, sans romantisme, c'est la Russie elle-même, dormeuse, rêveuse, à jamais alanguie.

Eternel enfant, Oblomov est un dormeur allongé, alors que les autres aborigènes de cette sublime terre dormante sont des « dormeurs assis ». Captif à jamais des dorlotements de mères et de nourrices tentaculaires, asservi à ses propres serfs, Oblomov est un enfant vieilli dans les poses figées que le peintre Balthus donne à ses petits hommes en fanfreluches.

Comme dans un film au ralenti

L'immobilisme hallucinant d'*Oblomov* n'empêche point une extraordinaire peinture psychologique du velléitarisme. Comme dans un film au ralenti, chaque frémissement psychologique est longuement appréhendé, supputé. Les choses « désertent » Oblomov et son valet, mais le moindre émoi est vécu au futur plus qu'au présent, la ruine et l'effacement de chaque épisode du vécu étant pressentis et presque savourés d'avance. Tout imprévu est à ce point exécré qu'une lettre apparaît insolite et n'est décachetée qu'avec le plus grand dégoût. Une étrange distanciation psychologique vient décolorer le monde entier. Le roman de Gontcharov est un texte unique en son genre où « couleur » et « noir et blanc » semblent alterner selon un rythme secret de la dégénérescence. *« Ma vie débuta par l'étiolement »*, déclare Oblomov à son ami Stolz, le Russe allemand qui symbolise l'action, le sauvetage possible.

Et c'est très lentement que nous comprenons enfin qu'il ne s'agit ni de pathologie ni de déchéance sociale, mais d'un sentiment aigu de *finitude*, d'une subtile et irrémédiable sensation de mortalité qui, dans cette torpeur de fête, ruine l'univers du petit garçon Elie Oblomov, condamné à entendre rouler le char du prophète, de *son* prophète, là où les autres n'entendent que les bruits ordinaires de la vie.

Oblomov ne sortira pas de cette torpeur ; ni Stolz ni Olga ne le tireront de son sommeil, mais, dans sa déchéance même, il répandra une lumière. *« Son cœur n'a jamais émis une seule fausse note »*, déclare Olga. Ascète lové dans la tiédeur de la cuisine russe, Oblomov est, en définitive, une sorte de « Platon russe », habité par des vies antérieures. Sur l'écran de l'histoire, il ne lit que des ombres dont il a peur.

Un écrivain paranoïaque

Jean Blot, essayiste et romancier, publie, également à L'Age d'Homme, un *Ivan Gontcharov ou le réalisme impossible*. C'est un bon livre d'accompagnement et d'éclairage du chef-d'œuvre qu'est *Oblomov*. Jean Blot nous fait découvrir l'étrange personnalité d'un auteur paranoïaque qui crut que Tourgueniev et même Flaubert, par l'entremise de Tourgueniev, lui avaient volé ses principaux arguments de roman. Ce qui nous vaut un subtil parallèle entre *Madame Bovary* et *Oblomov*.

Cet essai, très personnel, penche vers des interprétations de psyché collective, avec des incursions avancées dans le freudisme. Gontcharov, c'est vrai, s'y prête. Mais le plus attrayant dans le livre de Jean Blot est la réflexion du critique-romancier sur le statut de la littérature et de l'imaginaire dans le monde de la « positivité », c'est-à-dire des hommes nouveaux qui, tel Stolz, recherchent un accord avec le réel dans et par l'action. Le héros flaubertien est désespéré ; le héros « positif » de Gontcharov se voue au réel, mais il constate l'éclipse de celui-ci et la folie de l'histoire ; et, par son refus de la tragédie, il rejoint son opposé : Oblomov. *« Il ne reste plus qu'à endosser la robe de chambre d'Oblomov et à se coucher dans son lit. »*

Thèse qui, si elle ne convainc pas totalement, est une subtile interprétation de l'étrange décoloration des choses qui frappe dans l'épilogue du roman. Marque d'une régression infantile du monde, d'une involution imperturbable. D'abord se débarrasser des *autres*, puis de la vie – sans aucune gesticulation tragique, en silence, sans un mot, dans une pénombre promise où luit la bougie de l'enfance...

GEORGES NIVAT.

★ OBLOMOV, d'Ivan Gontcharov, roman traduit du russe par Luba Jurgenson et préfacé par Jacques Catteau, « Classiques slaves », L'Age d'Homme, 503 p., 160 F. La version que donne Luba Jurgenson est la première traduction intégrale d'*Oblomov*.

★ IVAN GONTCHAROV OU LE RÉALISME IMPOSSIBLE, de Jean Blot, L'Age d'Homme, 210 p., 110 F.

• RÉCITS

Ecrire pour écrire ?

(Suite de la page 9.)

C'est bien dans la rue, dans la foule des passants qui se suivent et se perdent et, éventuellement, se retrouvent *que Lucile est aperçue* par le narrateur, est suivie et rejointe dans un autre quartier de la ville ; et déjà se distingue, reconnaissable et susceptible de promesses, d'obligations et d'intimité. Etrange intimité dont on ignorera les dialogues dans la chambre de Lucile ; mais où seront contés les lieux et les objets. Intimité interrompue par la mort imprévue de Lucile : à l'amant venu au rendez-vous *« à l'heure prévue »*, la concierge de l'immeuble annonce dès la mi-hauteur de l'escalier : *« Mademoiselle est morte »*. Seule réplique entre guillemets, seul bout de dialogue de toute l'aventure !

Trouble profond de l'amant qui aura pourtant l'impression de revenir à soi en retrouvant la rue de Verneuil – sa rue parmi les rues, la bonne direction. Revenir à soi en rentrant chez soi ! Et tourmenté par la mort d'autrui comme s'il en était responsable, l'amoureux ira le lendemain rendre hommage à l'amie disparue en jetant un regard du dehors et d'en bas vers là-haut, sur le volet fermé à l'étage. Regard pieux ; ou déjà imprudent et à cacher aux autres qui passent.

La haute sagesse du verbe

L'art délicat – à sonorité neuve – qui narre ces mouvements embarrassés et hésitants des hommes allant *« de l'un à l'autre »* n'est pas issu d'une simple réflexion psychologique sur quelque crise encore inexplorée de notre temps, ni d'une révolte sociale qui, sournoise, se lève et s'exprime. *L'isolement* est raconté ici dans la poésie d'une écriture, par-delà l'expérience, et l'évident entend le beau, privilège de l'inspiration qui, dans la littérature, atteint à la haute sagesse du verbe. *Elle ne repose certes pas* dans sa vérité, plus vraie que son *objectivité*, sur la *« leçon des choses »* : ni statistique, ni document, *ni empirie*, ni déduction. Son secret nous est présenté dans le titre même de ce livre comme une *« histoire d'écrire »*.

Histoire d'écrire ! Ecrire pour écrire ? Ecrire pour voir ce que *cela donne* ? Ecrire *sans se proposer* une fin quelconque à laquelle l'écriture serait subordonnée : sans même entendre l'écriture comme traduction d'un sens préalablement constitué dans la pensée. Pas même pour communiquer à des *absents une pensée ou un* propos personnel, pas même pour contrôler objectivement, noir sur blanc, une idée qui éventuellement vous illumine, mais dont les mots s'envolent de votre propre discours. Pas même pour l'extase de parler en absent ou de parler à l'absent !

Mais alors *Histoire d'écrire* reviendrait à s'amuser à tracer des lettres correspondant aux syllabes des mots empruntés au dictionnaire, à les grouper en propositions encore intelligibles et à les *réunir en paragraphes, quel qu'en* soit le sens. Histoire d'écrire, cela peut donner n'importe quoi, délire ou galimatias. Littérature au sens étymologique du mot – jeu de lettres.

A moins qu'une rationalité de la langue et les principes profonds de sa cohérence – autres que la syntaxe, la logique et l'observation – ne se mettent à guider cette écriture gratuite mais tendue, car éventuellement inspirée ; à guider la main de l'écrivain, qui doit y répondre chacun pour soi, mais du plus profond encore que du fond conceptuel et du pouvoir descriptif du verbal ! Profondeur, le « fond du fond » – ce n'est pas une commode métaphore pour dissimuler un sens qui serait purement négatif d'une rationalité trop mystérieuse.

Au bout des certitudes de la raison concluante, voici le *« reste chantable »* ou le *« pain à mâcher avec les dents de l'écriture »* comme le rappelle Blanchot avec Paul Celan. Rationalité qui appelle les accords des mots, des idées, des images et leurs échos et leurs ombres. Difficiles pouvoirs « musicaux » de la langue qui ne *sont pas acoustiques ! Mais c'est* la poésie même, la latente littérature, la dure vie de la langue par-delà son usage quotidien. Vie infiniment renouvelée dans l'herméneutique des lecteurs délimitant – « il-limitant » – les histoires des nations. Mais aussi, comme Blanchot et Celan nous le disent, poème *« toujours en route vers quelque chose... qui se tient ouvert et pourrait être habité, vers un Toi auquel on pourrait parler peut-être, vers une réalité proche d'une parole »* (1).

★ HISTOIRE D'ÉCRIRE d'André Dalmas, le Nouveau Commerce, 134 p., 86 F.

(1) Maurice Blanchot : *le Dernier à parler*, Fata Morgana, 1984.

• PROMENADES LITTÉRAIRES

Avec Sartre à Montparnasse

(Suite de la page 9.)

Lorsque, pour distinguer Mathieu de lui-même, Sartre le fait loger en appartement, il prend simplement l'immeuble bourgeois d'en face, le seul dans *cette rue du quatorzième populaire qui ait des balcons*. Et il lui donne la vue qu'il avait, lui, de la fenêtre sur cour de son meublé miteux, en bon réaliste. Ce décor, il le décrit de mémoire, en Alsace, pendant la drôle de guerre ; il le réinvente ; ce qui donne, par inadvertance aux noms ou en manière de clin d'œil aux familiers de ces lieux, une topographie cubiste où l'on aperçoit la *lumière du café* Les Mousquetaires, avenue du Maine, depuis un balcon de la rue Huyghens, à 500 mètres à vol d'oiseau, essayez donc pour voir.

Un forçat bienheureux

Toute la distance entre Sartre et Mathieu est là : l'un écrit (au café), l'autre pas (en appartement), et ça le juge.

Mathieu est un alter ego décapité, dit Sartre dans ses *Carnets de la drôle de guerre*, parce qu'il *lui a ôté son âpre passion d'écrire*. Pour le reste, tout est pareil ou presque : *la famille (à Passy)*, les amitiés difficiles, les amours compliquées, la vie de quartier à Montparnasse, les rencontres, les cafés, les dancings, les emmerdements.

Tout est pareil, sauf Marcelle, la femme grasse et malade, passive et malheureuse, qui n'ose avouer à Mathieu son désir d'être mère. Elle est tellement l'inverse de Simone de Beauvoir – dont elle occupe pourtant la place dans la constellation des rôles autour du héros – qu'on se demande si Sartre n'a pas ainsi rendu méconnaissable sa compagne pour régler quand même, inconsciemment ou non, un compte avec elle. En aurait-il voulu au Castor de ne pas lui avoir fait un enfant *malgré lui*, de sorte qu'il aurait pu échapper à la malédiction de n'avoir eu de père et de ne pouvoir par conséquent être père à son tour, c'est-à-dire *n'importe qui*, au lieu d'être voué à illustrer le nom de Sartre *en écrivant* comme un forçat bienheureux et sacré, dans le Montparnasse du célibat à deux, des amours contingentes avec des femmes noyées et des jeunes gens légers comme des bulles ?

C'est du moins ce que le fou de Sartre, le jeune homme que nous évoquions, s'est demandé quand il eut atteint l'âge de Mathieu, la mi-vie, dans un studio loué rue Froidevaux où le retranchaient son refus d'être père et la préparation d'une édition annotée de *l'Age de raison* et du *Sursis* qui *lui fit calculer que l'enfant* de Mathieu et de Marcelle, conçu en avril 1938, était né, hors champ du roman, en décembre, à la date où le jeune homme lui-même naquit en Suisse, pendant que Hitler, vainqueur à Munich, préparait tranquillement l'invasion de la Pologne qui déclencherait la guerre.

Le fils imaginaire de Mathieu-Sartre et de Marcelle-de Beauvoir, c'était donc lui, et ils n'en voulaient pas – devait-il découvrir, toujours à Montparnasse, boulevard Raspail, au 222, chez



CAGNAT.

Sartre, au dixième étage avec vue sur le cimetière, et rue Schœlcher, chez elle, quand l'ex-jeune homme plaça sous caméras ce couple très parental qui, bien que rétif aux demandes d'adoption plus ou moins imaginaires auxquelles il était en butte, s'y prêtait parfois, moitié par générosité, moitié par perversité, comme il est naturel dans les affaires humaines.

En pleine guerre d'Algérie, le jeune homme qui aurait voulu être le fils de Sartre regardait le Mistral Hôtel et ne doutait de rien. Il ne se doutait de rien non plus. Il avait lu *l'Invitée*, où ce même hôtel est appelé Bayard, il lisait *la Force de l'âge*, qui lui rend son vrai nom ; il apprenait ainsi que Sartre et Simone de Beauvoir y avaient vécu de 1937 à 1939, chacun *dans une chambre à* un étage différent, ce qui leur valait *« tous les avantages d'une vie commune, et aucun de ses inconvénients »*.

Un modèle de vie se proposait là et dans les hôtels alentour, comme le Royal-Bretagne, rue de la Gaîté, qui n'a pas changé, où ils avaient vécu aussi et où logeaient parfois, passant d'un hôtel à l'autre, les jeunes satellites du couple, frêles et doucement féroces. Ou bien dans les cafés, comme Les Mousquetaires, qui n'a pas changé non plus, qu'ils appelaient le café rouge. Sartre, de même qu'à La Coupole, y écrivait volontiers, et c'est là qu'il retrouva Simone de Beauvoir à son retour de captivité, lui parla de Résistance et partit se réinstaller avec elle au Mistral Hôtel, avant *d'émigrer quelque temps* plus tard, sans elle, vers les hôtels de *Saint-Germain-des-Prés* et d'écrire au Café de Flore, mieux chauffé.

L'idéal du moi

L'été 1938, sur lequel le jeune homme rêvait, il n'a su comment Sartre l'avait vécu que bien plus tard, quand ont paru les *Lettres au Castor*, après sa mort. Sa vie alors ressemble beaucoup à celle de Mathieu. Il n'y a plus moyen *de l'idéaliser quand il raconte* en détail à Simone de Beauvoir ses *« petites histoires de printemps »*, les minimise en simples coucheries, pour la rassurer. Martine Bourdin – au goût poivré et à la langue véloce, aux belles jambes qui s'agitent dans les draps du Mistral-Hôtel pendant que l'air de *Some of these Days* parvient, à travers la fenêtre ouverte, joué *par un orchestre sur l'avenue* du Maine – est l'occasion d'une scène de genre où le héros vole en éclats.

S'il avait lu ces lettres en 1960, le sartrien farouche aurait moins facilement accroché à Sartre son idéal du moi. Comme beaucoup d'autres, en cette époque avare de grandeur, quand il croyait simplement admirer les livres d'un écrivain et d'un philosophe ne désespérant pas plus de l'avenir qu'il ne *s'illusionnait sur le présent*, le jeune homme cherchait en fait *dans une image* de Sartre un père qui fût admirable et qu'il pût *vouloir égaler en faisant lui aussi son* salut dans un monde sans Dieu.

Un petit meurtre à retardement

Il n'y a pas de bon fils, c'est la règle. Qu'on n'en tienne pas grief aux hommes, mais au lien de filiation imaginaire, qui est trop fort. Eût-il vécu, j'aurais fini par tuer le père, ou le trahir, pour ne plus me laisser écraser par son exemple. L'été dernier, ici-même, petit meurtre à retardement, j'ai donné un coup de canif dans le dos de Sartre mort, en style raide et protestant, retournant sa morale contre lui, blâmant la représentation des *Mouches*, sous l'Occupation, dans un théâtre désenjuivé. C'était fondé mais injuste, puisque *cela revenait à lui reprocher* d'avoir voulu être écrivain plus que *résistant. Lui pouvait se le* reprocher, pas moi, pas sur ce ton. *On est toujours injuste avec* les pères, on les aime trop et mal, parce qu'on leur en veut d'être inégalables.

L'autre soir, je *remontais la rue* de la Gaîté, sur les traces du jeune homme et de Sartre, après être passé, boulevard Quinet le long du mur derrière lequel ses cendres reposent enfin au coin de la rue Huyghens et de la rue Froidevaux, sous une dalle qui le liera à Simone de Beauvoir tant qu'il y aura du monde pour se souvenir d'eux. Au coin du boulevard Quinet et de la rue de la Gaîté, il y a le café La Liberté qu'il affectionnait dans ses dernières années. *La* rue elle-même n'a pas tellement changé, j'imagine, depuis l'été 1938, sauf que les sex-shops s'y *alignent à présent*.

« C'était farce »

Juste après l'Hôtel Royal-Bretagne se trouve un peep-show. Le Sartre de cet été-là y serait sûrement entré, moitié voyeur, moitié écrivain qui se réjouit déjà de raconter une expérience. Fort du *même prétexte, je suis allé* regarder une gaillarde se caresser, ravi à l'idée que *le Monde* allait pour la première fois rembourser une pareille note de frais. *« C'était farce »*, aurait dit Sartre, que j'ai retrouvé ainsi, tout fraternel.

Sans doute la seule chose que je partage vraiment avec lui est-elle ce vice mineur dont il parle dans *les Mots* : la familiarité avec les grands écrivains. « [...] *quand on m'en blâme, j'ai toujours envie de répondre : « Ne vous mêlez pas de nos affaires. Ils m'ont appartenu, vos génies, je les ai tenus dans mes mains, aimés à la passion, en toute irrévérence. Vais-je prendre des gants avec eux ? »*

Mais j'ai beau me couler aujourd'hui dans ses mots, l'avoir naguère suivi à Montparnasse, continuer à suivre son exemple d'irrespect, reste cette évidence dont je m'accommode plus ou moins : je ne suis pas Sartre.

MICHEL CONTAT.

Les sortilèges de Gemma Salem

ILS vivent ce que l'on vit, petites misères de l'âme et du corps, espoirs, échecs, conflits dérisoires, piteuses ambitions. Aussi vrais que nature, ils s'imposent d'emblée et l'on oublie qu'il s'agit de créatures romanesques au point que, au cours de la lecture, on a souvent envie de décrocher son téléphone pour leur donner un conseil, un apaisement... On est pris au piège de la fiction, car ils ne figurent dans aucun annuaire téléphonique et, de toute façon, leur situation dans l'espace et le temps les place hors de portée d'appel : l'action se situe durant les années 50 en Iran, où le shah était encore en place, dans la cité de Khorramshahr aujourd'hui *détruite*. *Comme en* d'autres points du golfe Persique, le mirage pétrolier a attiré là une société cosmopolite qui berce des rêves de lucre, d'ascension sociale, de dignité, voire d'amour. Tels sont Zina, fantasque spéculatrice à la petite semaine, et Kantor, agent d'assurances d'une compagnie suisse, et encore la pathétique Juliette Nader : ils forment avec d'autres personnages hauts en couleur le microcosme des exilés qui se débattent dans la chaleur poisseuse de Khorramshahr tout autant que dans le carcan de leurs destinées.

Gemma Salem possède ce pouvoir de fascination, ce talent de faire passer la fiction pour agent comptant, autrement dit pour vérité vraie. Probablement a-t-elle dans son plumier un assortiment de stylos qu'elle utilise tour à tour avec virtuosité et toujours à bon escient. Tantôt elle prend son stylo-caméra pour accompagner les évolutions de tel ou tel personnage dans une cuisine ou dans une rue, et l'on peut voir alors Téhéran vivant ses jours d'émeutes en 1953. Tantôt c'est le stylo-sonde de la romancière qui la conduit à explorer les tréfonds d'une âme ou à suivre les méandres d'une pensée. Et il y a encore le stylo-micro qui donne des dialogues saisissants de justesse et de vérité.

Il existe, certes, façon et façon de traiter une histoire. La manière de Gemma Salem qui consiste à montrer avec un souci d'exactitude et d'objectivité, sans prétendre démontrer ou s'appesantir, s'apparente assez à celle d'un Steinbeck. De même qu'on a le sentiment d'avoir hanté les parages de Monterey quand on a lu *Rue de la Sardine*, il nous semble, au bout de cette lecture, avoir séjourné dans le petit port de Khorramshahr et partagé le sort de ses exilés.

ANNE BRAGANCE.

★ LES EXILÉS DE KHORRAMSHAHR, de Gemma Salem, Flammarion, col. « Textes », 308 p., 90 F.

• ÉCRITS INTIMES

Jude Stéfan, l'inconsolé

Le journal et les maximes d'un professeur de désillusion

JUDE STÉFAN, comme Gérard de Nerval jadis, porte le deuil de lui-même et la mort habite tous ses écrits. Le *Faux Journal* qu'il nous donne à lire aujourd'hui ne sacrifie pas à l'anecdote, l'auteur préférant la compagnie de Baltasar Gracian à celle de ses contemporains.

Pour Jude Stéfan, toute année commence dans *« l'inespoir et la crainte du pire »*. Les adultes sont *« des condamnés à mort sans illusion devenus féroces »*, écrit-il, aimant à dissimuler ses colères derrière des définitions lapidaires. Mais, chez lui, l'humour l'emporte toujours sur le désarroi ou la rancœur :

« Mardi-Gras

– Vous ne vous déguisez pas ?

– Je suis déjà déguisé en humain, ça me suffit ! »

Un livre, plus ancien bien qu'inédit aussi, nous permet de mesurer les progrès en pessimisme accomplis par cet écrivain qui, tel un marbrier, polit l'épitaphe qu'il aimerait voir graver sur sa tombe.

En 1954, alors âgé de vingt-quatre ans, Jude Stéfan profita d'une maladie qui l'immobilisait dans une chambre pour fréquenter les œuvres de quelques moralistes de son choix, dont Chamfort et Cioran. Ces lectures l'encouragèrent à entreprendre la rédaction de *Satires*, qu'il montra, quelques années plus tard, à Maurice Blanchot.

L'auteur de *Thomas l'obscur* lui conseilla d'adresser ses textes à Georges Lambrichs. Le manuscrit fut accepté par Gallimard en 1964, mais, presque aussitôt, égaré dans un taxi par Jean Paulhan. Ce livre mort-né est sorti ces derniers mois sous le titre de *Gnomiques* aux éditions le Temps qu'il fait.

La nostalgie des brumes

« Pourquoi nommer ses refus, parler son mutisme dégoûté ? L'on polit sa turpitude, ordonne ses vocables, sa volonté d'impuissance... Il ne peut s'agir là que de vanité créatrice, toute littéraire », note l'auteur en *« préavis »* à son traité de désespoir à l'usage des jeunes générations. Rien n'échappe à la sagacité de Jude Stéfan, qui oppose aux idéologies, croyances et autres consolations humaines *« l'éternelle nostalgie des brumes »*.

Pourtant, ce moraliste nous déconseille le suicide comme acte ponctuel et nous invite à l'assumer quotidiennement, en ne rougissant plus des actes qui démentent nos pensées.

Il y a, certes, de la saveur à ne plus reconnaître, le soir, l'individu que l'on prétendait être le matin même.

Paradoxalement, les pensées de cet inconsolé nous guérissent de bien des échecs, car les désillusions n'y sont pas considérées comme une fin mais comme un commencement. Et puis, il y a l'esprit et la bienveillance d'un écrivain qui purifie les mots en les désensibilisant. *Jude Stéfan*, qui anticipe les catastrophes de l'avenir en se remémorant celles du passé, se garde bien de conclure ses textes : *« Il n'y a pas de dernier mot, que de l'inachevé. »*

PIERRE DRACHLINE.

★ FAUX JOURNAL, de Jude Stéfan. Ed. le Temps qu'il fait (20 rue du Clos, 16100 Cognac). Distribution : Distique, 60 p., 45 F.

★ GNOMIQUES, du même auteur chez le même éditeur, 180 p., 80 F.

● ROMANS HISTORIQUES

La folie de don Juan

Deux figures de séducteur dans l'Espagne médiévale et dans la Provence des Lumières.

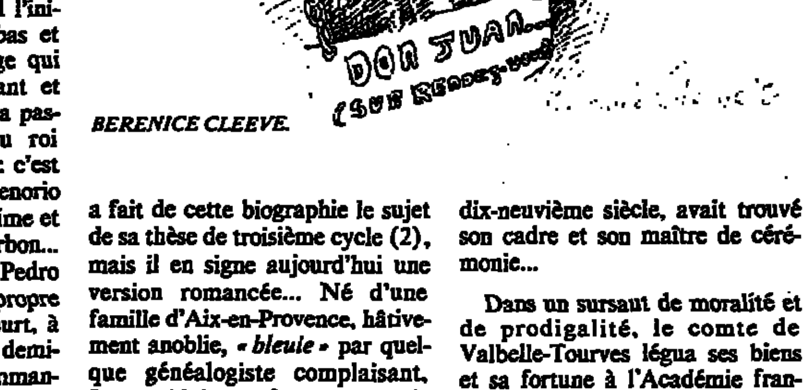
LEONARDO SCIASCIA, dans sa préface à *l'Armada* de Franz Zeise (1), livre les seuls renseignements disponibles sur cet écrivain allemand des années 30 : né à Myslowitz (Silésie) en mars 1896, on sait qu'il vécut à Berlin puis à Hersfeld. La destruction, pendant la guerre, des archives de Rowohlt, son éditeur, laisse planer le plus grand mystère sur l'interprète, le traducteur du français et de l'anglais, l'auteur dramatique, l'homme enfin qu'un témoin crut reconnaître, en 1954, sombrant à l'hôpital « *dans les ténèbres d'une demi-démence* ». Franz Zeise écrivit trois romans, dont *l'Armada*, qui fut édité « *presque clandestinement* » en Allemagne, en 1936. Mais Sciascia évoquait un dernier roman, *Don Juan Tenorio*, datant de 1941 : il en existait un exemplaire, en allemand, à la Bibliothèque nationale ; c'est celui-ci que les éditions du Sorbier viennent de traduire et d'imprimer.

A la cour du roi don Pedro, fils légitime d'Alphonse XI de Castille, qui vient, en 1350, de mourir, don Juan rêve à son adolescence andalouse sur les rives du Guadalquivir, à Zeilah, l'esclave sarrasine née d'une famille noble autrefois maîtresse de ces mêmes terres, à la Reconquête... « *C'est moi, don Juan Tenorio, le noble ancêtre et l'archétype de tous les freluquets qui ont porté mon nom. Mettez-vous cela dans la tête !* ». Tout à la langueur de ces images dorées, tout à la violence de ces simulacres guerriers, il se laisse cruellement abuser par son souverain : don Pedro le « *surprend* » dans le lit de la vieille maîtresse de son père, et peut ainsi l'accuser d'alliance déloyale avec tous ses demi-frères, bâtards royaux et menaçants. Finie la superbe, la légitimité et la caste : don Juan Tenorio, miné par l'esprit de vengeance, armé de sa volonté de puissance, prend l'initiative occulte des coups bas et fomente, en retour, le piège qui rendra don Pedro dépendant et fragile, amoureux donc... La passion, la folie adultère du roi s'appelle Maria de Padilla : c'est la maîtresse de don Juan Tenorio et la rivale de la reine, légitime et répudiée, Blanche de Bourbon... Victime de sa victime, don Pedro subit l'engrenage de sa propre machinerie politique. Il meurt, à l'issue d'un duel avec son demi-frère, achevé par un Commandeur surgi de nulle part ; peu après, c'est le tour de don Juan Tenorio...

Le goût de l'excès

Le don Juan de Franz Zeise a l'étonnante et inhabituelle stature d'un des « *derniers chevaliers d'Espagne à une époque où l'autocratie et la théocratie réduisaient au servage la chevalerie de Castille* » : il y a là une interprétation libre mais documentée, en même temps qu'une fable onirique.

Le comte de Valbelle-Tourves, en revanche, n'a rien d'une déclinaison personnelle et fictive sur le donjuanisme : l'homme a bel et bien existé au dix-huitième siècle : Laurent Puech, qui est conservateur du Musée cévenol du Vigan,



BERENICE CLEEVE.

a fait de cette biographie le sujet de sa thèse de troisième cycle (2), mais il en signe aujourd'hui une version romancée... Né d'une famille d'Aix-en-Provence, hâtivement anoblie, « *bleuie* » par quelque généalogiste complaisant, Joseph-Alphonse-Omer, comte de Valbelle, « *seigneur de Cadenet, Oraison, Valavez, Rians, Artigues, Mirat et autres lieux, colonel au régiment de Berry, chevalier de l'ordre de Saint-Jean, chevalier de l'ordre de Saint-Louis* », s'engagea dans la carrière militaire, goûta à la franc-maçonnerie avant de s'abîmer d'amour pour la Clairon, la célèbre actrice de la Comédie-Française...

Sous Louis XV, puis Louis XVI, Valbelle travailla à une réforme de l'armée, intrigua, fut attaqué, accusa ses détracteurs : vie quotidienne de l'homme de cour qui l'amena à s'éloigner de France pour se rendre à Kiev, sur l'opportune invitation de la princesse de Galitzine. Il séjourna à Munich, Vienne, Prague, Dresde avant de revenir jeter à la face de ses concitoyens aixois le faste et le luxe hérités de son frère. Une grande réception, qui réunit, sous ses feux d'artifice, Casanova de Seingalt, Marmontel et Mirabeau, impressionne notables et paysans : la « cour d'amour », dont les fastes, les excès et les libéralités, alimentèrent le légendaire provençal du dix-neuvième siècle, avait trouvé son cadre et son maître de cérémonie...

Dans un sursaut de moralité et de prodigalité, le comte de Valbelle-Tourves légua ses biens et sa fortune à l'Académie française, à l'hôpital d'Aix, à diverses institutions méritantes. Mais sa mère, vieille figure rigide et fermée de l'aristocratie provençale, sut se venger de ce fils mégalomane et inconséquent en faisant main basse sur la succession.

A ces deux don Juan, celui de l'Espagne médiévale, celui de la Provence des Lumières, un seul point commun : la folie... Que ce soit celle de l'amour, celle du pouvoir ou celle des grandeurs, elle est là, première et seule maîtresse des mouvements de leurs cœurs et de leurs ambitions.

CLAIRE PAULHAN.

★ DON JUAN TENORIO, de Franz Zeise, traduit de l'allemand par René Daillie, Ed. du Sorbier, 209 p., 96 F.

★ MÉMOIRES ROMANCÉS DU COMTE DE VALBELLE-TOURVES, de Laurent Puech, Albin Michel, 210 p., 75 F.

(1) Franz Zeise : *l'Armada. Don Juan d'Autriche ou la carrière d'un ambitieux*. Ed. du Sorbier (voir « Le monde des livres » du 17 août 1984).

(2) Laurent Puech : *Portrait d'un aristocrate à la fin du dix-huitième siècle, le comte de Valbelle*. Thèse de troisième cycle. Université de Provence, 1984.

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Harold Searles, psychanalyste écologiste

« *L'HOMME n'est moral que si toute vie comme telle est sacrée pour lui, celle des plantes et des animaux, comme celle des autres hommes.* » Cette profession de foi d'Albert Schweitzer pourrait être la devise du psychanalyste américain Harold Searles — auteur de *l'Effort pour rendre l'autre fou*. En effet, dans son premier livre, *l'Environnement non humain*, que l'on vient de publier en français, Searles tentait d'étendre le champ d'investigation psychanalytique à la totalité de la réalité non humaine, y compris le monde inanimé.

Avec Searles, c'est toute une philosophie de la nature qui se greffe sur l'individualisme désabusé de Freud. Elle est inspirée par le stoïcisme et le taoïsme, mais aussi par le transcendantalisme américain — souvenons-nous de Thoreau écrivant : « *Il me semble que je vois mieux mon semblable dans les lichens sur les roches que dans les livres.* »

L'importance d'une relation intime avec l'environnement, qu'il soit naturel ou artificiel, s'est imposée à Searles au cours de son analyse : « *J'ai compris que les moments où s'éprouve une parenté profonde avec l'élément non humain comptent parmi ceux où l'on boit aux sources mêmes du sens de la vie.* » Toute son expérience clinique l'a confirmé dans l'idée que « *plus un sujet est malade, plus étroite est son idée de ce qu'est un être humain et plus fragile, donc, son sentiment d'en être un* ».

Le freudisme de l'an 2000

SENSIBLE, lui aussi, à l'écologie, Didier Anzieu confie à Gilbert Tarrab : « *Tout se passe comme si l'humanité, au moment même où elle arrive au sommet de sa puissance technique, se trouvait menacée par sa propre pulsion d'autodestruction.* » Reste que la psychanalyse, en créant au début du siècle un espace où le patient se sent écouté sans être adulé ni méprisé, susceptible de trouver un équilibre naturel et non plus forcé ou faussé, a peut-être apporté sa contribution à une « micro-écologie » et permis, à sa manière, de lutter contre le « *malaise dans la civilisation* ».

Dans une série d'entretiens avec Gilbert Tarrab, édités sous le titre *Une peau pour les pensées*, Didier Anzieu, qui est avec J.-B. Pontalis et J. Laplanche une des figures les plus estimées du mouvement psychanalytique français, se confie avec une honnêteté scrupuleuse et une sincérité émouvante. Qu'il évoque les dépressions de sa mère, son analyse avec Lacan, les raisons de son apolitisme, le rôle qu'il joua à Nanterre en 1968, ses ambitions littéraires plus ou moins avortées, son apport à l'étude de la dynamique des groupes ou l'attention qu'il porte au corps, Didier Anzieu se livre à l'exercice le plus périlleux qui soit : faire sans complaisance ni amertume le bilan d'une vie dévolue à l'enseignement et à la recherche psychanalytiques. Quant à l'avenir du freudisme, voici son pronostic : « *Ou la psychanalyse survivra en se renouvelant et en intégrant tout ce sur quoi les thérapies corporelles attirent l'attention... ou, en l'an 2000, on la rangera au magasin des accessoires périmés dont on ne parlera que dans les cours d'histoire de la médecine et des mentalités.* »

ROLAND JACCARD.

★ L'ENVIRONNEMENT NON HUMAIN, de Harold Searles, traduit de l'anglais par Daniel Blanchard, Gallimard, 382 p., 148 F.

★ UNE PEAU POUR LES PENSÉES, entretiens de Didier Anzieu avec Gilbert Tarrab, Clancier-Guénaud, 181 p., 98 F.

L'aventure italienne de Charles VIII

Les illusions et les chevauchées d'un jeune roi.



SI vous voulez, avec un jeune roi, pieux et imaginatif, faire durant vos vacances — ou après — le beau voyage d'Italie, vous prendrez comme guide Ivan Cloulas, savantissime chartiste et homme d'enthousiasme, et vous suivrez le petit roi Charles VIII d'Amboise à Naples, aller et retour, le tout en treize mois, sur cheval ou mulet, séjour compris.

Après de précieux ouvrages de caractère financier qui avaient comblé les initiés, Ivan Cloulas s'est particulièrement signalé au grand public par trois vigoureuses biographies consacrées à Catherine de Médicis, Laurent le Magnifique et Henri II (1), cet inconnu désormais révélé.

Et voici maintenant que, prenant sa plume la plus légère, notre historien conte une aventure italienne et, singulièrement, napolitaine, accompagnée du projet, à peine insensé, de pourfendre et chasser l'Infidèle — ce Turc qui pourtant occupait la moitié de la Méditerranée, — et même de délivrer à nouveau le tombeau du Christ en reprenant Jérusalem. On saura, désormais, presque tout sur les préparatifs diplomatiques (surprenants), religieux, psychologiques, financiers et militaires qui préludèrent au passage du Montgenèvre par une armée de quelque trente mille hommes (énorme en ce temps-là), dont une bonne moitié de Français, plus soixante-dix canons bien lourds.

Au cœur du livre, la peinture des merveilles et démons napolitains, le jeune roi connaissant successivement, après les joies de l'âme et du corps, les fêtes de l'exaltation et la somptueuse chevauchée de l'intronisation comme roi de Naples et de Jérusalem, tandis que les principaux Etats italiens, Venise en tête, Milan et le pape aussitôt, concluaient une « ligue », évidemment défensive, en fait dirigée contre l'envahisseur ; alliance vite rejointe par Maximilien d'Autriche et les souverains espagnols, Ferdinand et Isabelle.

Le sordide et le merveilleux

Ainsi menacée, et tellement loin de ses bases, et plus encore de Jérusalem, l'armée du roi Charles dut songer à la retraite, en laissant pourtant dans le royaume de Naples quelques garnisons, qui ne purent tenir. Retour moins brillant que l'aller, avec la difficile victoire de Fornoue pour franchir l'Apennin. Aventure de treize à quinze mois (selon les divers comptages), où se mélangent le sordide et le merveilleux. Dans son récit alerte, vivant, sans concession, Cloulas ne conclut pas, tout butin mis à part, au début de la Renaissance italianisante dans notre pays ; il sait et dit parfaitement qu'elle fut antérieure, et surtout renforcée par les expéditions suivantes, puisque deux rois encore persistèrent dans l'aventure et le mirage italiens. Quant à la réaction des Italiens eux-mêmes, favorable d'abord, très vite fort hostile, elle n'est point dissimulée.

Cette œuvre séduisante entre dans une collection désirant montrer la rencontre d'hommes exceptionnels et d'événements importants qui « *scellent le devenir d'une multitude* » (Cloulas *dixit*) en même temps qu'un destin individuel. Il en résulte inévitablement l'exaltation de l'individu. Le roi Charles VIII connaît enfin cette chance, qu'il trouve plus encore dans le gros ouvrage d'érudition dominée qu'Yvonne Labande-Mailfert sort en même temps chez Fayard.

A vrai dire, malgré ces savants travaux et le possible charme de ce jeune roi, on ne peut s'empêcher de penser qu'au même moment d'autres souverains, autrement avisés et autrement éduqués (moins de romans de chevalerie et de croisades rêvées), lançaient Colomb, Vespucci, Vasco de Gama à travers les océans, vers les Indes orientales et surtout occidentales, plus prometteuses que le royaume de Naples...

P. G.

★ CHARLES VIII ET LE MIRAGE ITALIEN, d'Ivan Cloulas. Albin Michel, 282 p., 98 F.

★ CHARLES VIII, d'Yvonne Labande-Mailfert. Fayard, 512 p., 120 F.

(1) Tous les trois publiés chez Fayard.

● HISTOIRE

Le dix-huitième siècle des profondeurs

L'historien américain Kaplan raconte la Bataille du libéralisme sous Louis XV.

COMME le préfacier Emmanuel Le Roy Ladurie, je pense que « *ce pain, ce peuple et ce roi* » vus par Steven Kaplan constituent probablement l'œuvre la plus fouillée et la plus neuve sur un dix-huitième siècle français qui — hormis les juristes et les « littéraires » — a plus attiré d'anecdotiers, de portraitistes médiocres et de fanatiques de la pré-Révolution (l'ignoble ou la sublime) que de gens sérieux, au meilleur sens du mot.

Kaplan prend en effet à bras le corps ce problème des subsistances (nous aurions dit hier : du ravitaillement) qui, écrit-il, « *domine toute la vie dans l'Europe de l'Ancien Régime de manière incessante et impitoyable* ». Ce problème, c'est essentiellement celui de l'approvisionnement en céréales. Le grain, majoritaire nourriture d'un peuple majoritairement assez pauvre, mais non misérable, est, dit-il, le « *secteur pilote de l'économie, détermine le développement du commerce et de l'industrie et constitue une source majeure de revenus pour l'Etat, pour l'Eglise et pour d'importantes fractions du tiers état* ».

Il fallait insister sur ces vérités prosaïques, essentielles et oubliées. D'autant qu'elles permettent de sonder à la fois le monde de la production, celui de la transformation et de la commercialisation (capital) et naturellement celui de la consommation ; en même temps, une administration (on disait une « police », vieux et noble sens) peu nombreuse, mais qui descendait des ministères jusqu'au fond des campagnes, en passant par les villes, toujours avides de grains — surtout la plus grosse, le monstre parisien, — qui criaient, renâclaient, manifestaient, se révoltaient à l'occasion si le blé était trop rare (ce fut surtout le cas avant 1715) et surtout trop cher (ce qui revenait à peu près au même). C'est pour calmer les éventuelles révoltes urbaines que la « police » exerça jusque vers 1760 un contrôle souvent efficace sur les marchés locaux, régionaux, urbains, sur les prix, sur les stocks et sur les pratiques clandestines.

Vers le milieu du siècle se rejoignirent une doctrine et une réalité économique. La doctrine était en gros la physiocratie, qu prônait, on le sait, ce « *laissez faire, laissez passer* », sommaire formule pour une liberté totale du commerce et des prix, ce qui peut s'appeler libéralisme, si ce mot a encore un sens ; doctrine naturellement défendue par les grands propriétaires fonciers et les gros négociants, puisque la « liberté » économique, c'est presque toujours la domination du plus fort. La réalité, c'était la stagnation, puis la baisse du prix des grains — de 10 % à 15 % en quelques années, — qui n'arrangeait que le petit peuple.

En une sorte de compensation à la cuisante défaite de la guerre de Sept Ans (perte de l'Inde et des « arpents de neige »), le gouvernement entreprit donc, en 1763-1764, une « libéralisation » à laquelle s'attachent les noms trop oubliés de Bertin et de Laverdy (qui valaient bien Choiseul, s'ils brillaient moins). On libéra presque tout : les prix, le commerce intérieur et les exportations, avec quelques garde-fous tout de même (Paris, la « grosse bête », eut un régime spécial de contrôle) ; les uns crièrent, d'autres pas.

L'un des charmes de Clio

Ce qui devait arriver arriva. Les prix, naturellement, montèrent considérablement (ils doublèrent en cinq ans !), et une suite de mauvaises récoltes, aggravées par la spéculation et les liaisons insuffisantes, provoquèrent des révoltes par dizaines ; on accusa le roi d'affamer son peuple ; devant l'agitation, le gouvernement céda. C'en était fini, et pour longtemps, de la première expérience de « libéralisation ».

On voit que le propos de Kaplan est ambitieux, même aussi vite résumé. C'est une plongée dans les profondeurs d'un grand pays durant une large décennie, appuyée sur une lecture d'ouvrages anciens et un dépouillement d'archives dont je ne connais guère d'équivalent. Et cette récolte — sans archives scrutées pas d'histoire qui tienne debout, quoi qu'en disent les beaux esprits paresseux — conduit à une réflexion soutenue qui va bien plus loin que la physiocratie bavarde et que ce ministre Laverdy qui n'était point sot.

On a compris aussi qu'il ne s'agit ici ni de vulgarisation ni de facilité, mais d'une œuvre. Qu'elle vienne d'un de ces historiens américains qui ont offert à notre pays, avec leur chaleureuse amitié, leur courage, leur science et leur talent, cela ne devrait étonner personne, notamment après les livres de Robert Darnton.

Dois-je ajouter la stupeur et l'émotion qu'on éprouve en découvrant, rien que pour la moitié Est des Etats-Unis, tant de spécialistes du seizième siècle français, si difficile, et bien plus que chez nous de spécialistes de la Révolution, qui ne sont pas obnubilés par la passion pro ou antirobespierriste...

L'un des charmes de Clio, c'est son universalité et sa constante renaissance.

PIERRE GOUBERT.

★ LE PAIN, LE PEUPLE ET LE ROI, LA BATAILLE DU LIBÉRALISME SOUS LOUIS XV, de Steven L. Kaplan, traduit de l'américain, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Perrin, 462 p., 220 F.

ARCHITECTURE

La Mercerie : un rêve de pierre

Près d'Angoulême, en Charente, deux frères ont vécu avec une obsession, se construire un palais. Aujourd'hui, le château est inachevé, l'un des frères est mort. Son survivant, ancien député, l'a légué à l'Assemblée nationale, qui ne sait trop quoi faire de cet encombrant cadeau.

photo SYGMA

Un décor en trompe-l'œil : derrière la façade néo-classique, des herbes folles...

Il était une fois, au début de ce siècle, un viticulteur charentais qui avait la passion des chevaux. Il apportait tant de soin à son élevage que sa réputation dépassa les bornes du département et même les frontières de son pays. Il eut bientôt le privilège d'avoir pour clients toutes les têtes couronnées d'Europe. Et parmi celles-ci, un Wittelsbach, petit-neveu du roi Louis II. Le noble Bavarois et l'éleveur français se lièrent peu à peu d'amitié. Au point qu'un jour le prince demanda une faveur à son ami. Il avait, lui confia-t-il, deux fils naturels qu'il ne pouvait garder près de lui sans scandale. Pouvait-il accueillir ses enfants jusqu'à leur majorité ? Bien sûr, il pourvoirait financièrement à leur entretien et à leur éducation. Après avoir hésité, le viticulteur accepta. Les deux bambins vinrent s'établir chez lui.

Jusqu'en 1914, tout se déroula comme prévu. Mais avec la première guerre mondiale, le prince disparut. Notre éleveur de chevaux n'avait pas d'enfants et disposait de quelques biens au soleil. Il décida donc d'adopter les rejetons princiers. La Charente avait gagné deux habitants qui devaient logiquement y couler des jours paisibles entre la distillation de l'eau-de-vie et l'élevage des pur-sang. Mais le destin veillait en la personne de la fée Mendel, armée de ses terribles lois de l'hérédité. Les deux frères, comme leur grand-oncle Louis, avaient le goût de la construction dans le sang. Aussi consacrèrent-ils leurs vie à bâtir un fabuleux château qui les ruina complètement avant même qu'ils ne puissent en voir la fin.

Un château Potemkine

Bien sûr, cette histoire, dont on raconte de multiples variantes aux confins de la Dordogne et de la Charente, est dénuée de tout fondement. Sinon que les deux frères, Raymond et Alphonse Réthoré, existent bien. Et que le château de la Mercerie, construit par leurs soins, dresse ses 200 mètres de façade près du petit village de Magnac-Lavalette, à 30 kilomètres au sud d'Angoulême. On le découvre, après un virage, adossé à une colline, dominant la plaine hérissée de conifères inhabituels sous ces climats. En s'approchant, on mesure toute l'extravagance de cette bâtisse néo-classique. Elle s'appuie, à l'une de ses extrémités, sur un petit castel troubadour contemporain de la naissance des frères. Il est aux trois quarts digéré par un vaste pavillon carré. Seul un donjon crénelé, façon Viollet-le-Duc, surnage de la pâtisserie qui l'a englouti. Le corps central, composé de dégradés succesifs, fait alterner de majestueuses fenêtres et une colonnade inspirée du Grand Trianon. Mais la toiture est absente presque partout. Des niches abritent un peuple hétéroclite de statues : les quatres saisons, des empereurs romains, deux ou trois Vénus et une fontaine Belle Epoque. A l'autre bout, un ambitieux salon de musique est réduit à une façade. La végétation remplace le rideau de scène.

Ici, le château n'est plus qu'un décor, un trompe-l'œil. Et ses coulisses sont nettement moins somptueuses que le parterre. De simples assemblages de moellons soutiennent les colonnes façon Louis XIV. Les quelques fenêtres qui n'ouvrent pas sur le vide correspondent à des maisonnettes de parpaings, plaquées parderrière. Des petits toits en tôle ondulée protègent par endroits le départ des voûtes. Devant le château, une vaste pelouse ponctuée de buis taillés descend en pente douce vers un vignoble charentais que ses anciens propriétaires, les frères Réthoré, ont planté de cyprès pour lui donner un petit côté italien. Nous sommes dans le monde du faux-semblant. Potemkine aurait pu dresser là les villages factices qu'il montait sur le passage de l'impératrice Catherine II. Mais à la différence du ministre russe, les deux frères n'ont rien gagné à cette aventure. Ils y ont englouti leur fortune sans pouvoir même la mener à son terme. Témoins de leur ambition avortée, de grands blocs de pierres de taille sont abandonnés çà et là à côté de fûts de colonnes encore mal dégrossies. Mais peut-être n'espéraient-ils pas en venir à bout. Cette esquisse suffisait sans doute à nourrir leur rêve.

Raymond Réthoré est né en 1901, son frère Alphonse quatre ans plus tard. Leur père était un notable local qui avait, comme on dit, du bien. Raymond se consacra tôt à la politique. Il fut élu maire de son petit village en 1932, puis député, au moment du Front populaire. Radical-socialiste, variété charentaise, c'est-à-dire rose pâle, il vota les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en 1940, mais prit assez vite contact avec la Résistance. Il fut arrêté par les occupants et interné à Angoulême. En 1944, président du comité de libération de Magnac-Lavalette, il renoue avec le Parti radical, tendance Chaban-Delmas, mais envoûté par la personnalité du général de Gaulle, il s'inscrit en 1947 au RPF. A toutes les élections législatives de la IVe République, il est battu. Dans son fief, puis dans toutes les circonscriptions où il se présente sous la bannière du général. 1958 le ramène sur les bancs de l'Assemblée nationale. Ce n'est pas un ténor de la Chambre, mais un champion de l'intervention parlementaire. Il appuie systématiquement chacune des requêtes présentées par ses électeurs. Efficace, il sera constamment élu jusqu'en 1978.

Son frère est un mordu d'architecture. C'est lui qui dessinera inlassablement pendant toute sa vie les plans du futur château. On ne sait pas au juste qui en a eu l'idée, mais la construction va démarrer en 1947. La commune où les deux hommes vivent va leur fournir les matières premières et la main-d'œuvre dont ils ont besoin. D'Italie où ils sont partis acheter des « œuvres d'art », ils ramèneront un sculpteur qui s'installera à demeure. On lui doit le travail des boiseries, les chapiteaux, les guirlandes, les mascarons et presque tous les ornements sculptés qui décorent la Mercerie. Il formera à son tour quelques élèves charentais et fera venir de son pays natal deux ou trois peintres chargés de restaurer les toiles que les deux frères achètent avec profusion, sinon discernement, au cours de leurs voyages. Célibataires l'un et l'autre, ils ne vivent que pour leur rêve de pierre. Dans leur chantier en perpétuel mouvement, ils amassent tout ce qui, un jour, pourra servir leur grand dessein ; tableaux, cheminées, billes de bois, plaques de marbre, carreaux de faïence, meubles en tout genre.

Quand ils ont besoin d'argent, ils vendent quelques bribes de leur patrimoine largement écorné. Et continuent. Jusqu'au jour, au milieu des années 70, où ils doivent, faute de munitions, arrêter pratiquement tous leurs travaux. A cette époque, comme aujourd'hui, la Mercerie, c'est le château des courants d'air.

Dans les pièces « habitables », rien n'est terminé, mais là encore tout est esquissé. La décoration est un puzzle de tout ce qui leur est tombé sous la main. Un lit à baldaquin rococo est enchâssé dans une boiserie de chêne. Les colonnes de pierre massive ou d'acajou sont semées à profusion. Des portraits sont collés au plafond. Sur les murs sont gravés, dans toutes les langues une incroyable quantité de maximes tirées des bons auteurs : Lamartine, Shakespeare, Eschyle, Tolstoï, Rabelais, Pouchkine, Dante ou Cervantès. Toutes vantent la brièveté de la vie, l'importance du plaisir, le détachement des biens de ce monde et la perfidie des femmes. La salle la plus achevée est une sorte de galerie des glaces boisée d'acajou. Aux vastes fenêtres correspondent sur la cloison opposée des azulejos géants de 6 mètres sur 2, copies de gravures d'Hubert Robert ou de Carle Vernet. Mais le sol est en ciment brut. L'une des ouvertures a cédé sous la pression du vent, et les toiles placées dans les cavités du plafond sont toutes de guingois.

Dans la pièce d'à côté, l'une des plus vaste des statues extravagantes, longtemps dispersées dans le parc, sont rassemblées ici à l'abri de la pluie. Les nudités mythologiques voisinent avec un général anonyme en grand uniforme du Premier Empire. Des marquis à perruque du XVIIe siècle sont posés à même le sol, recouvert par endroit d'un carrelage noir et blanc. A côté d'un dieu fluvial et d'une reproduction d'un esclave de Michel-Ange en bronze, on trouve les éléments d'une fontaine démontée – conque, grenouilles, tritons – qui devait orner les soubassements du château, des frises pseudo-romaines, une énorme glace de Venise et une quantité incroyable de bustes de toutes les époques. Sous le toit, soutenu par une charpente métallique, une toile – faunes et déesses – d'une bonne vingtaine de mètres carrés est suspendue horizontalement par quatre chaînes. Elle attend depuis longtemps le plafond qui doit l'encadrer.

Le bureau de Raymond, est festival gaullien : portraits et missives du grand homme, quelques lignes polies, banales mais en nombres impressionnant. Dans sa circonscription, on se souvient encore que les affiches de ses campagnes électorales consistaient essentiellement en une mosaïque de ces lettres du général. La pièce où travaillait son frère est encombrée de vitrines remplies de livres. On voit encore sur une table les plans, repris sans cesse.

Il y a quatre ans, un soir, Alphonse a voulu aller chercher un document, à tâtons. L'électricité ne fonctionnait pas. Il a trébuché dans un escalier inachevé et s'est fracassé la tête. Quelques mois plus tard, il était mort. Il avait demandé qu'on l'ensevelisse debout dans l'un des murs du château. Son vœu fut exaucé. Aujourd'hui Raymond a quatre-vingt-cinq ans. Il vit seul, à peu prêt muet, *« dans le souvenir du général de Gaulle »*. A côté de l'endroit où repose son frère, il a fait préparer une excavation. Après sa mort, il ira le rejoindre, scellé dans le mur. Comme une pierre de son château.

EMMANUEL DE ROUX.



... seules quelques pièces ont un toit, et abritent un peuple hétéroclite de statues...

Photo SYGMA

MUSIQUE

« Le Martyre de saint Sébastien » à Salzbourg

La noblesse d'un danseur

Malgré la longueur de l'œuvre, la pacotille de la mise en scène, grâce à Eric Vu-An, Sébastien danseur, Salzbourg a aimé

La première du *Martyre de saint Sébastien* à Salzbourg s'est terminée par une longue ovation, les spectateurs n'ayant pas été gênés, semble-t-il, par une œuvre de près de trois heures jouée en français, où la musique n'a qu'un rôle épisodique. Maurice Béjart aurait-il réussi à sauver un ouvrage quelque peu maudit, où le texte de Gabriele D'Annunzio unit magnificences de style et bric-à-brac de mauvais goût, auquel Debussy, faute de temps, et de nécessité intérieure, n'a pu accrocher que des morceaux symphoniques, quelques chœurs, et des lambeaux de musique, souvent admirables, mais parfois quelque peu bizarres et déconcertants ?

Le syncrétisme de D'Annunzio, qui mêlait les images de Sébastien, le beau jeune homme, et d'Adonis ne pouvait déplaire à Béjart qui, dans ses déclarations, a élargi le symbolisme à maints autres personnages archétypiques de diverses religions et de sa mythologie intime (Dionysos, Héliogabale, Faust, *etc.*) ; à la manière du poète, il voit en son héros un confluent d'images de la jeunesse de tous les temps dans la ligne de l'amour, de la mort et de la renaissance ou de la résurrection.

Tous les acteurs en blanc, y compris César, viennent festoyer après le spectacle, excepté Sébastien représenté cependant par son « âme », incarnée par une accorte cantatrice. Moyennant ces gamineries, Béjart s'est montré assez respectueux de l'œuvre, découpant à sa manière dans la logorrhée intarissable de D'Annunzio de très longues tranches qui en conservent l'essentiel. Le décor de Maurizio Bolo en forme de cirque romain (ou de plazza de toros) convient fort bien à cette histoire de martyr chrétien livré, non aux bêtes, mais à ses propres archers, et permet une habile utilisation des chœurs, tantôt foule avide de sang, tantôt pieuse assemblée.

Si la réalisation prête à critique, c'est que le poème de D'Annunzio est parfois dénaturé par un style de déclamation désordonné, voire forcené, qui lui enlève son harmonie et le pousse à la caricature ; c'est aussi que la gestique et la chorégraphie, celle-ci ayant du mal à s'accrocher au texte parlé, paraissent manquer d'originalité et surtout de souffle.

En revanche, le parti de confier le rôle principal à un danseur (et non à une danseuse, comme Ida Rubinstein) qui fut le commanditaire de l'œuvre en 1911, se justifie parfaitement; s'il fait apparaître la frénésie homosexuelle de César (menée au paroxysme par Didier Sandre), du moins dissipe-t-il les ambivalences douteuses de d'Annunzio.

Et surtout, Eric Vu-An, le danseur choisi, domine de très haut le spectacle par sa beauté, son magnifique talent, par sa très belle manière de dire les vers, par la noblesse sans compromission de son jeu, surtout, qui survole la bassesse, la frivolité et la pacotille. Lui seul nous permet par moments d'être émus.

La musique ne joue, par force, qu'un rôle décoratif, sauf quand elle trouve sur scène un équivalent plastique fort, comme lors de la danse de Sébastien sur les charbons ardents. Mais l'on regrette la personnalisation burlesque du bon pasteur, torse nu, qui jure avec cette grande page mystique ou l'apparition de la Vierge érigone sortant de son trou coiffée d'une ravissante capeline, alors qu'on devrait entendre la voix de cette fille aux cheveux de lin, sœur de Mélisande et de Bilitis, s'élever derrière une mystérieuse porte de bronze. De même, la « voix céleste » de Christine Barbaux gagnerait à ne pas émaner d'une fatma emballée dans des linges blancs.

L'exécution de l'orchestre de la radio autrichienne a paru bien lourde et matérielle la plupart du temps, avec quelques cafouillages des cuivres. Par ailleurs, est-ce pour faire durer davantage ces épisodes si courts que Sylvain Cambreling a pris des mouvements presque trop lents qui ne favorisent guère l'envol de cette musique ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce spectacle, créé en juin à la Scala de Milan, sera repris à partir du 16 septembre au Cirque royal de Bruxelles par le Théâtre de la Monnaie, maître d'œuvre de la production.

EXPOSITION

Paul Poiret et Nicole Groult

Le Magnifique, en famille

Les fastes de la couture de Poiret le légendaire, mise en scène de la femme, sont au musée Galliera.

En 1912, Paul Poiret et sa femme Denise organisent les « festes de Bacchus », une de ces folles nuits, dont le couturier est insatiable. Il reçoit ses invités en tunique courte de crépon blanc bordée d'un galon doré, ornée de grappes de raisins, et porte une perruque bouclée en fil de métal doré. Denise, elle, arbore une couronne de feuillage en taffetas vert et glands dorés, et une robe de bacchante très courte pour l'époque – au genoux – drapée dans un tissu de l'Italien Fortuny. D'autres nuits, non moins luxueuses, suivront, fréquentées assidûment par le Tout-Paris.

Ce sens de la fête, du déguisement, Poiret l'eut toute sa vie. L'exposition du Musée de la mode et du costume permet de prendre la mesure de son génie : Poiret met en scène la femme, mais aussi ses collections ; il s'entoure de dessinateurs, fait « raconter » ses robes par Paul Iribe, en 1908, dans un album qui lui ouvre la voie royale du succès. Adolescent, il courait au théâtre. Habillera Sarah Bernhardt en « Aiglon », Arletty fut l'un de ses mannequins, et les comédiennes l'adoptent pour leurs tenues de ville ou de scène.

Poiret a la passion du spectacle. En 1919, dans son jardin transformé en dancing et rebaptisé « Oasis », il fait redécouvrir Aristide Bruant et Yvette Guilbert. En 1926, le voici acteur, aux côtés de Colette dans *la Vagabonde*. Il baptise l'une de ses robes « Molière » ; ses autres créations ont pour nom « Fedora », « Egyptienne », « Tolède », « Mexico », une veste à franges dans un style western que Poiret découvre aux Etats-Unis, où il voyage, dès 1913.

Le couturier, avec un éclectisme magistral, fait feu de tout bois : il introduit la mode orientaliste, taille des manteaux-kimonos dont le mythique « Révérend », présenté dans l'exposition : un rectangle de drap bordeaux, simplement replié, troué pour laisser passer les bras et orné de médaillons de broderies chinoises. *« Toutes les femmes en achetaient au moins un »*, écrit-il dans son autobiographie *En habillant l'époque*, parue en 1930 chez Grasset.

On l'a dit libérateur de la femme. Passé chez Doucet, puis chez Worth, quand il crée sa propre maison en 1903, Poiret relègue très vite la mode du corset au rang des vieilleries. En fait, Poiret entrave les jupes des femmes – les petits pas de ces dames, dans la rue, deviennent synonyme d'élégance. Il crée, en 1911, les premières jupes-culottes, ou « pantalons de harem », mais il ne les conçoit que comme tenues d'intérieur pour femmes oisives et langoureuses. En revanche, il émancipe vraiment la couleur, qu'il aime vive, tonique, alors que le chic, chez Doucet ou Worth, se jouait plutôt de pastels éthérés. Lui-même, en 1922, fait sensation rue du Faubourg-Saint-Honoré, en complet Havane, gilet rouge vif et cravate violette.



Manteau « chocolat » Paul Poiret, 1923

Brillances et lamés

L'exposition présente, des années d'apprentissage aux dernières réalisations pour ses « Croisières de la mode » en 1935, un bel ensemble de toilettes et de dessins originaux, dont ceux d'Erté. La fameuse robe byzantine, portée par la comtesse de Greffulhe – amie et inspiratrice de Proust – pour le mariage de sa fille, est-elle une réalisation du jeune Poiret chez Worth ? Poiret l'affirme. Aucun doute, en tout cas, pour cette « Estivale » d'un style néo-classique, mais dont col, poignets et ceintures sont taillés dans un tissu façon gazon vert du plus bel effet. Et cette pelisse de velours vert, droite, emmanchures droites et larges, boutonnée sur le côté, passerait dans la rue aujourd'hui, impeccable. Poiret aime les brillances, les lamés, les broderies, pompons, franges – on lui reprochera son manque de sobriété, – mais que dire devant cette délicieuse robe « Timbale » en satin rose drapé... sans autre ornement que les plis du tissu ?

Poiret, il est vrai, a horreur de la banalité bon ton. Et il rêve d'un art de vivre total. Sa maison de parfums, Rosine, crée des senteurs assorties à ses robes, serties dans de précieux flacons. Chez Martine, son atelier de décoration, des jeunes filles réalisent de véritables environnements et des papiers peints naïfs et vifs aux motifs floraux : pavots, glycine, orties.

Collectionneur et ami des peintres, Poiret entame avec Raoul Dufy une collaboration fructueuse, taille dans ses tissus de somptueuses robes de chambre et fait appel à lui pour réaliser les tapisseries de ses trois péniches, *Amours*, *Délices* et *Orgues*, amarrées sur la Seine pendant l'exposition Arts déco de 1925. Un faste qui signe le début de son déclin et de ses difficultés financières. De plus, Poiret, même s'il raccourcit ses jupes, a horreur de la mode « garçonne » des années 20, de la silhouette de la femme moderne dont Patou et Chanel deviennent les chantres, mais que lui juge *« corps sans oiseaux, ruche sans abeilles »*. Pourtant, en 1933, il signe, pour les grands magasins du Printemps, une collection « démocratisée » : de 100 F à 500 F le modèle, contre, comme en témoignent quelques factures, 1 200 F le petit manteau en 1921. Mais c'est la crise, puis la guerre. Juste avant sa mort, en 1944, Poiret retiré, ruiné, peint son *autoportrait*, celui d'un homme vieilli, usé mais fier.

Les créations de sa sœur, Nicole Groult, non moins mondaine et amoureuse des fêtes, épousèrent davantage, entre 1920 et 1930, l'air du temps. *« Ma sœur, cette dame qui fait des robes »*, disait-il, un peu jaloux. Nicole Groult – la mère de Benoîte et Flora – sut, mieux que son frère, rester dans un juste milieu et créer une mode sobre, simple, portable en un mot. Sa palette est plus sombre, du noir, du bleu égayés de rose, ainsi cette douce robe « Paysanne ». Marie Laurencin, Picabia, Van Dongen sont les hôtes de sa maison raffinée, marquée aussi du sceau de son mari, le décorateur André Groult.

L'exposition évoque encore plus modestement les talents de la sœur aînée, Jeanne, devenue Boivin, créatrice de bijoux à la géométrie savante, et celle de Germaine Bongard, couturière appréciée des peintres mais qui se retira peu à peu de la scène. Il faut admirer aussi les délirants chapeaux de Madeleine Panizon, qui accompagnèrent les tenues de Poiret, ainsi ce capuchon d'aviateur, ouvert sur l'arrière par une fermeture à glissière et orné d'œillets ; ou un chapeau « porc-épic ».

Sobrement mise en scène, cette exposition tout aussi moderniste – où l'on trouve, aux côtés des modèles, force dessins originaux, photographies, documents extraits des journaux de mode – fait revivre un peu du bouillonnement de cette époque et quelques silhouettes de rêve. Il y manque toutefois, au-delà des simples repères chronologiques, des textes facilitant la bonne lecture des pièces présentées.

ODILE QUIROT.

★ Musée Galliera. Jusqu'au 12 octobre.

Spectacle

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) Vidéo-musique : 16 h, Nabucco, de Verdi ; 19 h, Manon, de Massenet.

Les autres salles

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Pas deux comme elle.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : le Shaga.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les ronds-de-cuir.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 22 h : l'Amour goût. – Petite Salle, 18 h 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Grand-Père Schlomo.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.
TAI THÉATRE (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star Is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

Les cafés-théâtres

BLANC-MANTEAUX (48-87-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; II : 20 h 15 : les Sacrés monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes ; III : 20 h 15 : Pierre salvadori.
PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : les Oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous on sème.
POINT - VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian ; à 22 h : C. Caussimon.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-18-50), 21 h : le Cocktail de Sergio.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua (Chanson poétique française du Moyen Age, musique élisabéthaine).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Parrot (hautbois), R. Siégel (clavecin) (Bach, Marcello, Vivaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : De Preissac Jazz Group.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Kassiry et son orchestre.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : E. Martinez Sexteto.
MARTIAL : T. Nighter.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : P. Calligaris et M. Silva.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Cyril Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (42-26-01-36), 23 h : J. Samson, C. Saudrais, A. Farmer, G. Arvanitas.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet, R. Aussel et M.-D. Estrada.

Festival estival de Paris

(47-64-90-80)
Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Clementic Consort, dir. R. Clémencic, L. Akerlund, soprano, G. Lesne, haute-contre (Pergolèse).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gary Cooper : 16 h, Lilac Time, de G. Fitzmaurice ; 19 h, The Texan, de J. Cromwell ; 21 h, les Trois Lanciers du Bengale, de H. Hathaway (v.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Vie privée d'Henry VIII, de A. Korda ; 17 h, le Premier Maître, de A. Mikhalkov-Kontchalovski (v.o. s.-t.f.) ; 19 h, Hommage à Heinosuke Gosho : Banka (v.o. s.-t. anglais).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).
L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).
AMERICAN JUSTICE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h.sp.), 5e (43-26-84-65).
BRAZIL (Brit. v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86).
CAMPUS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
CASH-CASH (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, (45-62-20-40).
LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e 45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRAZY FAMILY (Jap. v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
D.A.R.Y.L. (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ÉTATS D'AME (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).
GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
HAVRE (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HITCHER (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
KARATE KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Jeudi 14 août

LOST IN AMERICA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MAMMAME (Fr.) : 14-Juillet Odéon (h.sp.), 6e (43-26-59-83).
MONA LISA (Brit., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-45-70) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
PIRATES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46).
POLICE ACADEMY III (A., v.o.) : George-V, 8e (45-42-41-46). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
PSYCHOSE III (**) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
PYGMÉES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée-de-Bois, 5e (43-77-57-47).
RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ANNA KARENINE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LE CANARDEUR (A., v.o.,) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE DOULOS (Fr.) : Républic (Hsp), 11e (48-05-51-33).
EMMANUELLE (Fr.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
GILDA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
L'HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).
L'INNOCENT, (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise (Hsp), 11e (47-00-89-16).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (A., v.o.) (**) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Reflets Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).
RAMBO (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Studio 43 (9e (47-70-63-40).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
TOOTSIE (A., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
UN SOUPÇON DE VISON (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
WILLIE BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56) en alternance : Manhattan, Woody et les Robots. Zelig. Comédie érotique d'une nuit d'été. Tombe les filles et tais-toi. Broadway Danny Rose. Guerre et amour.
AUSTRALIE NOUVELLE-ZÉLANDE, Escurial, 13e (47-07-28-04) : 16 h 30 : Death Warmed up (inédit) ; 18 h 30 : le Chant de Jimmy Blacksmith (inédit) ; 20 h 30 = : Good by Pork Pie (inédit) ; 22 h 30 : Utu.
J.-L. GODARD, Denfert 14e (43-21-41-01), 18 h : Masculin-Féminin.
V. MINNELLI (v.o), Action Rive-Gauche 5e (43-29-44-40), le Chevalier des sables.
MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20), Jabber Wocky : Monty Python sacré Graal.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : To be or not to be ; + Action Christine, 6e (43-29-11-30) : la Huitième Femme de Barbe-Bleue.
RUSSIE ANNÉES 50 (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : le Premier Maître.
TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) : 21 h : Nostalghia.
GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : la Route du tabac.
LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES, (A, v.o. et v.f.) : Espace-Gaité, 14e (43-27-95-94) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h : Jules et Jim.
La mariée était en noir.
VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 15 : la Patrouille perdue ; 18 h 40 : Berlin express ; 20 h 15 : les Indomptables ; 22 h 15 : Amanda.
PAUL VERHOEVEN, Escurial, 13e (47-07-28-04) : 16 h : Soldier of Orange (inédit) ; jeu., vend. : 18 h 30 : le Quatrième Homme (inédit) ; 20 h : Spetters (inédit) ; 22 h 30 : la Chair et le Sang.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), +Boîte à films, 17e (46-22-44-21) 19 h 30.
L'AMOUR A MORT (fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 16 h.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 17 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
LES COPAINS D'ABORD (USA, v.o.) Grand-Pavois 15e, (45-54-46-85) : 20.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
CUIRASSÉ POTEMKINE (v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 22 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 30.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 22 h + Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) 22 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

DANS LES BRAS DE L'ENFER, film américain de Gideon Amir. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
ESCORT GIRL, film britannique de Bob Swain. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
F/X, EFFET DE CHOC, film américain de Robert Mandel. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LE MÉTRO DE LA MORT (*), film britannique inédit de 1972 de Gary Sherman. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
LE PALTOQUET, film français de Michel Deville. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TEEN WOOLF, film américain de Rod Daniel. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
UN SACRE BORDEL, film américain de Blake Edwards. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 AOUT

« Le quartier de Saint-Benoît-Coqueret, Ronsard, La Pléiade », 15 h 15, 2, rue des Carmes (S. Barbier).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 10 h 30, métro Pont-Marie, et « La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe », 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 h, sortie métro Télégraphe, et « Hôtels du Marais et place des Vosges illuminés », 21 h, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Déjeuner-spectacle médiéval au château de la Chapelle-Belloin, une croisière en val de Loire », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Traversée-croisière au fil de la Seine en forêt de Fontainebleau et le château de Vaux-le-Vicomte ». Inscriptions idem.

« Les salons du ministère des Finances », 10 h 15, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La vie de l'abbaye au Moyen Age », 15 h, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« Le Panthéon : temple de la lumière ou mausolée de la gloire ? », 15 h, entrée principale (M. Jacomet), métro Saint-Germain-des-Prés et « Le quartier Montparnasse et ses transformations », 15 h, devant 34, boulevard Vaugirard (M. Lépany).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h, 11 h 30 et 14 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« Hôtels de l'île Saint-Louis et église », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris), ou 10 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Le Marais », 15 h ou 21 h, parvis Hôtel-de-Ville devant la poste (G. Botteau), ou 10 h, 11 h 30, 14 h 30, 16 h, métro Saint-Paul (M. Ch. Lasnier).

« Histoire d'une abbaye célèbre : Port Royal », 15 h 30, 123, boulevard du Port Royal (Mme Rouch Gain).

« Chartres : visite de la cathédrale et de la vieille ville », 9 h 35, Montparnasse (L'Art pour tous).

« L'Opéra et son musée », 15 heures, haut des marches gauche (AITC) et 14 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, Office de Tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« L'Hôtel de Mondragon », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand. Inscriptions : 42-60-71-62 et 45-48-26-17 (Anne Ferrand).

« Le Marais : de l'Hôtel de Sens à l'Hôtel de la Brinvilliers », 10 h 30, métro Pont-Marie (Y. Jaslet).

« Tout le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Le Marais inconnu de Madame de Maintenon », 11 heures et 15 heures, métro Chemin Vert, sortie côté rue Saint-Gilles (Mme Rouch Gain).

« Le Marais inconnu », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Le vieux Ménilmontant et ses jardins », 15 heures, sortie métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

« Le mariage du siècle Louis XIV et Picasso », 11 heures, 7, rue de Thorigny.

« Giverny : le jardin et les ateliers de Monet », tél. : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« L'Hôtel du petit Luxembourg », 15 heures (sous réserve, tél. Paris et son histoire ».

« Notre-Dame, Jacques Cœur, le secret de la Table Ronde », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 14 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (M. Ragueneau).

« Les catacombes », 11 heures, place Denfert-Rochereau (Mme Zujovic).

« L'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (M. Jacomet).

« Le parc des Buttes-Chaumont », 15 heures, sortie métro Buttes Chaumont (M. Lépany).

« Le Luxembourg, son histoire, ses sculptures », entrée jardin (Mme Zujovic).

SAMEDI 16 AOUT

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie et « Montmartre, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M. Ch. Lasnier).

« L'Académie française », 15 h, 23, quai Conti (S. Barbier).

CONFÉRENCES

SAMEDI 16 AOUT

Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette, 15 h 30, espace Diderot, salle de projection : « Les salines royales d'Arc et Senans ».

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 14 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : L'homme à poigne.
Coproduction franco-allemande, réal. Wolfgang Staudte. Avec Gustav Knuth, Michael Kausch, Volker Lechtenbrink, Valéry de Tilbourg... D'après le roman de Hans Fallada.
Quatrième épisode : l'Allemagne a perdu la guerre, la famine s'installe durant l'hiver 1918-1919, et la famille Hackendahl se disperse. Mélodramatique.

21 h 30 Documentaire : INA nuits d'été.
Graf'nitz, par Michael Gaumnitz : Carnaval ; « Voyage sentimental » : Pondichéry juste avant l'oubli, de Joël Farges.
▶ *L'ancienne capitale de l'Inde française racontée à travers une famille de princes alliée à la France ;* 20 th Century Blues, par Robert Manthoulis : cris dans la foule solitaire. *Souvenirs des Beatles, des Rolling Stones, de Johnny Hallyday ;* La chambre des mots, par Yves Breuil. *Variations sur les mots* démon et énergie.

22 h 50 1936, photo de vacances.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Le gentleman d'Epsom ■
Cycle Jean Gabin.
Film de Gilles Grangier (1962), scénario d'Albert Simonin, dialogues de Michel Audiard, avec J. Gabin, Madeleine Robinson, Louis de Funès, Paul Frankeur, Jean Lefebvre, Jean Martinelli.
Un ancien officier du Cadre noir, qui a perdu sa fortune aux courses, vit des conseils et « tuyaux » qu'il vend à ses admirateurs. Un rôle sur mesure pour Gabin.

22 h Variétés : Show Sammy Davis Junior.
Enregistré au Théâtre des Champs-Elysées en juillet 1985, à l'occasion d'un gala de l'UNICEF. Réal. D. Sanders.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Téléfilm : Mort carnaval.
Réal. Daniel Van Cutsem. Avec Fred Personne, Jacques Bonnaffé.
Enigme policière au cœur du carnaval de Dunkerque.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Contes d'Italie.
Les voiliers, d'Anna Banti. Réal. Gianni Amelio.

Un enfant rêveur découvre qu'il a fait l'objet, à six ans, d'un enlèvement contre une forte rançon.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Mort d'Isolde, *de Richard Wagner, interprété par Anna Stella Shic et David Selic, pianos.*

CANAL PLUS

20 h 35, Cinéma : Les fantasmes de madame Jordan, film érotique suédois de Dusan Makavejev (1981) ; 22 h 15, Cinéma : Ma vedette américaine, film français d'Alain Dhenaut (1983) ; 23 h 55, Cinéma : Hôtel pour jeunes filles, film érotique français de Gérard Kiloine (1982) ; 1 h 20, Série : Espion à la mode ; 2 h 5, Série : Comics.

LA « 5 »

18 h 40, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Chips ; 21 h 20, Série : Kojak ; 22 h 10, Magazine musical : Cinq sur cinq ; 23 h 10, Série : Chips ; 0 h, Série : Kojak ; 0 h 50, Magazine musical : Cinq sur cinq ; 1 h 50, Série : Star Trek.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 18 h, Système 6, invitée : Gabrielle Lazure ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, PROFIL 6, invité : Elvis Costello ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 50 années de Cinémathèque française : l'après-Langlois.
21 h Les Rencontres de Pétrarque (Montpellier) : la démocratie, une nouvelle donne ?
22 h Entretiens avec Paul Grimaud.
22 h 30 *Musique : Festival de piano de La Roque-d'Anthéron* : Jean-Marc Luisada (œuvres de Schumann, Chopin, Beethoven).
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Avant-concert.
20 h 30 Concert (donné le 17 avril à la Philharmonie de Berlin) : Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur, op. 73, « L'Empereur », Symphonie n° 5 en ut mineur, op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction Eugen Jochum. Soliste : Claudio Arrau, piano.
23 h Les soirées de France-Musique.

Vendredi 15 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 40 Hippisme.
Spécial Deauville et Enghien.

15 h 40 Croque-vacances.
Rémi ; les Biskitts ; la Compagnie créole ; bricolage ; infos-magazine ; le roi Arthur ; Crack-vacances ; Richard Cœur de Lion.

17 h 30 Feuilleton : L'Odyssée (rediff.).
Réal. Franco Rossi. Avec Bakim Phemio, Juliette Mayniel.
Ulysse débarque chez le dieu Eole, puis rencontre Circé.

18 h 25 Mini-journal.

18 h 35 Série : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes, de Patrick Sébastien. Avec Hervé Vilard.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Les habits du dimanche.
Une émission de Bob Otovic, présentée par Léon Zitrone.
Invités : Jeanne Mas, Cock Robin, Sabine Paturel, Rose Laurens, Lio, Blossom Child, Dalida.
Douze candidats — chanteurs, comédiens, danseurs — sont en finale. Après un marathon de onze mois, c'est l'épreuve ultime pour nos futures vedettes.

21 h 50 Variétés :
Jacques Higelin à Bercy.
Spectacle enregistré en septembre 1985. Réal. Jean-Pierre Moscardo. Mise en scène de Patrice Chéreau. Avec Mory Kanté et Youssou N'Dour.

23 h 5 1936, photo de vacances.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Télévision sans frontière.
Festival de country music, présenté par Hugues Aufray. Avec Jim and The Virginia Boys, T. Wynette, Johnny Cash.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 25 Cinéma :
Cinq gars pour Singapour □
D'après un roman de Jean Bruce, réal. Bernard T. Michel. Avec Sean Flynn, Terry Downes, Marika Green, Denis Berry.
Film d'aventures exotiques inspiré d'un roman du père d'OSS 117. Bagarres, poursuites, espionnage dans les meilleures traditions du genre, version James Bond...

16 h 10 Sports été.
Hockey sur glace : championnat du monde (finale).
L'URSS et la Suède continuent de dominer le hockey mondial, comme l'ont montré les derniers championnats disputés en avril.

18 h 25 Série : Capitol.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
d'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19 h 15 Dessins animés : Bugs Bunny.

19 h 40 Affaire suivante.
Invité : Francis Cabrel.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Le privé.
Jeunes mariés, réal. d'Adolfo Aristarain.
Enquête en Andorre sur le meurtre d'un jeune homme et l'enlèvement d'une jeune fille le jour de leur mariage.

21 h 30 Magazine : Apostrophes.
Présentation de Bernard Pivot (rediff.).
Itinéraires d'hommes, un hommage à Henri Vincenot. Sont invités : Michel Déon (*Mes arches de Noé*), Marcel Jullian (*Délit de vagabondage*), Jean d'Ormesson (*Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée*), Henri Vincenot (*La Billebaude*).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : La femme qui pleure ■■
Cycle : Les inédits de l'été.
Film de Jacques Doillon (1978), avec Dominique Laffin, Jacques Doillon, Haydée Politoff, Lola Doillon.
▶ *Dominique pleure, parce que son mari l'a trompée, qu'il va la quitter pour une autre, malgré leur enfant, et ce qui fut leur amour. Le film qui confirma Doillon, étude passionnée des rapports conjugaux ; on découvre le style d'un cinéaste qui ne recule pas devant le spectacle des sentiments, qui peut aller jusqu'à l'hystérie ; des émotions parfois difficilement soutenables. Un film d'auteur exigeant, mais un parti pris dramatique et narratif qui peut agacer.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Série :
La cuisine des mousquetaires.
Le lapin aux girolles et au sauternes.

17 h 45 Série : Les hauts lieux.
Les salines royales d'Arc-et-Senans.

18 h 15 Série : Cheval mon ami.
Le cheval d'or de Pepe Mata.

18 h 45 Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins.

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les nouveaux jeux de 20 heures, à Epinal.

20 h 35 Feuilleton : Celebrity.
Réal. Paul Wendkos. Avec Michael Beck, Joseph Bottoms, Ben Masters.
Troisième épisode. Les trois amis continuent leur brillante ascension.

21 h 25 Magazine : Taxi.
De Philippe Alfonsi. *Portrait d'une ville assiégée : Berlin. Sublime, forcément sublime : enquête auprès du général Bigeard, de Jacques Laurent, du professeur Choron, de Clause Sérillon et de Jacques Séguéla.*

22 h 25 Journal.

22 h 45 Décibels.
Présenté par J.-L. Janeir. Avec Docteur and the Medicis, l'affaire Luis Trio, Certain General, End of Date...

23 h 10 Prélude à la nuit.
Philippe Bary, violoncelle, et Véronique Roux, piano, interprètent *Louange à l'éternité de Jésus*, d'Olivier Messiaen.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : Le cow-boy, film français de Georges Lautner (1985) ; 15 h 30, Cinéma : La nuit des juges, film américain de Peter Hyams (1983) ; 18 h, Série : Dancin'Days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, Cinéma : Nana, film français de Christian-Jaque (1955) ; 22 h 55, Football : Saint-Etienne - PSG, Championnat de France ; 0 h 45, Cinéma : Détective privé, film américain de Jack Smight (1966) ; 2 h 45, Cinéma : Les trente-neuf marches, film anglais de Don Sharp (1978) ; 4 h 20, Cinéma : Holocaust 2000, film italien d'Alberto De Martino (1978) ; 6 h, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

18 h 50, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Supercopter ; 21 h 20, Série : Baretta ; 22 h 10, Magazine : Grand Prix ; 23 h 10, Série : Supercopter ; 0 h, Série : Baretta ; 0 h 50, Magazine : Grand Prix ; 1 h 50, Série : Star Trek.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 18 h, Système 6, Patrick Bruel ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 50 années de Cinémathèque française : aujourd'hui.
21 h Les Rencontres de Pétrarque (Montpellier) : l'éthique, quels nouveaux repères ?
22 h Entretiens avec Paul Grimault.
22 h 30 *Musique* : Festival de piano de La Roque-d'Anthéron : Rudolf Firkusny (œuvres de Benda, Vorisek, Tomasek, Janacek, Smetana, Martinu).
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Baden-Baden) : Ouverture en ut majeur, Consécration de la maison, Symphonie n° 9 en ré mineur, op. 125, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, le chœur de chambre de la Radio de Berlin (RIAS) et le chœur de la Radio de Cologne, dir. Michael Gielen, sol. E. Shade, soprano, G. Schreckenbach, alto, J. Protschka, ténor, A. Schmidt, basse.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles. Œuvres de Beethoven, Mozart, Ravel ; à 0 h : *Musiques* traditionnelles : Cante Flamenco.

Informations « services »

EN BREF

● **CONCOURS : l'aventure au Canada.** — *Les jeunes de dix-huit à trente ans, de nationalité française (ou résidant en France depuis plusieurs années), qui aiment l'hiver et l'aventure, dans son sens le plus général (exploit sportif aussi bien qu'expérience originale), peuvent concourir pour obtenir l'une des vingt bourses offertes par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. En 1985, parmi les projets d'« Aventure au Québec » (c'est le nom du concours) retenus figuraient la traversée du Québec en canots indiens, un reportage sur les caribous dans le Grand Nord québécois, du trekking de Sept-Iles à Schefferville (Canada), un reportage sur les régions minières...*

★ Dépôt du projet et du budget récapitulatif avant le 26 septembre 1986 à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, 5, rue de Logelbach – 75487 Paris Cedex 17. Tél. : 16 (1) 47-66-04-76 (du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 15).

● **CROISIÈRE : la mer avec Trenet.** — *L'Enrico Costa sillonnera la Méditerranée du 13 au 20 septembre pour une « croisière de la chanson française » à laquelle participeront Charles Trenet, Colette Renard, Georges Chelon, Bernard Sauvat et Claude Vallois. Des escales permettront de visiter Nice, Gênes, Naples, Pompéi, Palerme, Tunis, Palma de Majorque... Inscriptions et renseignements : Voyages 82, 45, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél. : 42-25-52-00.*

● **EXPOSITION : Liberty et libertés.** — *Depuis cent ans, l'image de la statue de la Liberté a été maintes fois utilisée en peinture, dessin ou publicité. Soixante artistes français et américains présentent, jusqu'au 30 août, « leur » interprétation de Miss Liberty, humoristique, parfois inattendue, en toute liberté d'expression et de support (papier, carton, plastique...).*

★ Espace Union des banques de Paris, 22, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

● **LOISIRS : la fête à Douarnenez.** — *Le plus grand rassemblement de « vieux gréements » en France aura lieu les 15, 16 et 17 août à Douarnenez. Ce sera l'occasion d'une grand fête avec des régates et, notamment, des courses d'aviron de mer.*

★ Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris. Tél. : 45-38-73-15.

● **THÉOLOGIE : béatitudes.** — *Le centre de formation théologique « Le Saulchoir » a choisi pour thème de ces cours et groupes de travail à la rentrée « Les saints et la sainteté » : les béatitudes, de Mgr Romero aux martyrs anonymes ; l'icône et autres thèmes orthodoxes, etc.*

La durée de chaque série de cours est de huit à douze heures sur un ou deux mois. La durée des groupes de travail, un mois et demi à raison de deux heures par semaine. Renseignements et inscriptions au centre de formation théologique Le Saulchoir, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris, tél. 43-37-14-52.

● **VIDÉO : la Camargue grandeur nature.** — *Philippe Barbeau et Laurent Charbonnier ont filmé de mars 1983 à juillet 1984 la Camargue. Le résultat : un film de cinquante-deux minutes diffusé par la Société nationale de protection de la nature qui permet de découvrir cette région. On peut se procurer la cassette vidéo de ce film à la Société nationale de protection de la nature, 57, rue Cuvier, BP 405, 75221 Paris Cedex 05. Tél. : 47-07-31-95. Prix : 350 F + 20 F de port.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 14 août :

DES LOIS :

● N°s 86-957 et 86-958 du 13 août 1986 relatives au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

DES ARRÊTÉS

● Du 9 juillet 1986 relatif au liberté des chèques remis en paiement d'impôts et droits.

● Du 11 juillet 1986 relatif aux programmes des épreuves spécifiques du baccalauréat, option internationale.

UNE LISTE :

● D'admission pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts et chaussées à la suite du concours professionnel de 1985.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4291

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II				■					
III							■		
IV					■				
V		■			■				
VI				■					
VII				■				■	
VIII	■						■		
IX		■	■						■
X				■	■				
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Font de mauvaises affaires dans le vêtement. — II. Apporte la lumière ou se cache derrière un rideau. Un certain principe. — III. Vieil acteur qui joue les premiers rôles. Agrément caduc des Cadurciens. — IV. Christiania interrompit son existence pendant un certain temps. N'apparaît pas sur une œuvre de Barnett Newman. — V. Demi-muid. Se consomment avec des baguettes. — VI. Vieille tige aperçue dans les ceps. Dans une botte. — VII. Bombait le torse sous la vareuse et plus encore sous le casaquin. Garniture de crèche. — VIII. Tentant. Préposition. — IX. Elle tenait un salon, tandis que son père occupait la Chambre. — X. Désespoir du merlan ou espoir de l'enfariner. On peut maintenant s'asseoir dessus, au propre comme au figuré. — XI. Plateau rempli de bois. Jeu ou plateau de jeu.

VERTICALEMENT

1. Hachette ou massue. Virginien très connu en général. — 2. Éléments de la réaction. Trois fois rien. Ne vaut pas plus d'un demi-pied. — 3. Hommes de théâtre. Du vert ou des verres. — 4. Protecteur des souverains britanniques. Un bon point. — 5. Épaissit la sauce ou la relève, selon le sens. Mis à l'index avec ses compagnons. — 6. De nature à recueillir l'agrément d'un amateur d'agréments. — 7. Le peut-être d'une pudique Anglaise. Elle est appointée pour remplir des travaux d'écriture. Marrons. — 8. Vue de haut par quelque m'as-tu-vu. Au pays du banyuls et du grenache. — 9. Permet, à première vue, de distinguer un homme de « génie ». Copulative.

Solution du problème n° 4290

Horizontalement

I. Posologie. — II. Étuve. O.N.U. — III. Da. Cuve. — IV. Ignifugés. — V. Géo. Omer. — VI. Ru. Tc. — VII. Épinglier. — VIII. Envie. Obi. — IX. Eider. Ré. — X. Fût. Aveu. — XI. Aseptiser.

Verticalement

1. Pedigree. Fa. — 2. Otage. Pneus. — 3. Su. Nocivité. — 4. OVNI. Nid. — 5. Le. Forgée. — 6. Cumul. Rai. — 7. Gouge. Io. V.S. — 8. Invertébrée. — 9. Eues. Crieur.

GUY BROUTY.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE

DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **501908** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 001908, 101908, 201908, 301908, 401908, 601908, 701908 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
511908	500908	501008	501918	501900	15 000,00 F
521908	502908	501108	501928	501901	
531908	503908	501208	501938	501902	
541908	504908	501308	501948	501903	
551908	505908	501408	501958	501904	
561908	506908	501508	501968	501905	
571908	507908	501608	501978	501906	
581908	508908	501708	501988	501907	
591908	509908	501808	501998	501909	

Tous les billets se terminant par	gagnent
1908	5 000,00 F
908	1 000,00 F
08	200,00 F
8	100,00 F

86 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 13 AOUT 1986 70e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	2 711	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	3 141	lion	12 000
		autres signes	1 200
	9 481	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	22 001	poissons	50 000
		autres signes	5 000
2	1 042	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	7 812	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	10 382	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
3	2 133	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 333	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	5 183	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	04 373	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	10 683	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	25 063	balance	50 000
		autres signes	5 000
4	554	tous signes	400
	674	tous signes	400
	9 194	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	16 434	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
5	865	tous signes	400
	7 485	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 145	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	05 275	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	18 135	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
6	296	tous signes	400
	27 906	cancer	50 000
		autres signes	5 000
7	5 287	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	5 797	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	0 527	balance	12 000
		autres signes	1 200
	4 847	verseau	12 000
		autres signes	1 200
8	08	tous signes	200
	58	tous signes	200
	848	tous signes	400
	9 458	capricorne	10 200
		autres signes	1 200
	6 168	bélier	12 200
		autres signes	1 400
	13 888	taureau	50 000
		autres signes	5 000
9	69	tous signes	200
	7 419	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	3 919	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	4 989	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
0	550	tous signes	400
	2 820	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3 020	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7 640	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 420	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	02 890	lion	50 000
		autres signes	5 000
	27 880	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	28 470	poissons	4 000 000
		autres signes	125 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BALANCE, CAPRICORNE, SCORPION GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 33 TIRAGE DU MERCREDI 13 AOUT 1986

4 – 19 – 21 – 24 – 25 – 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 34

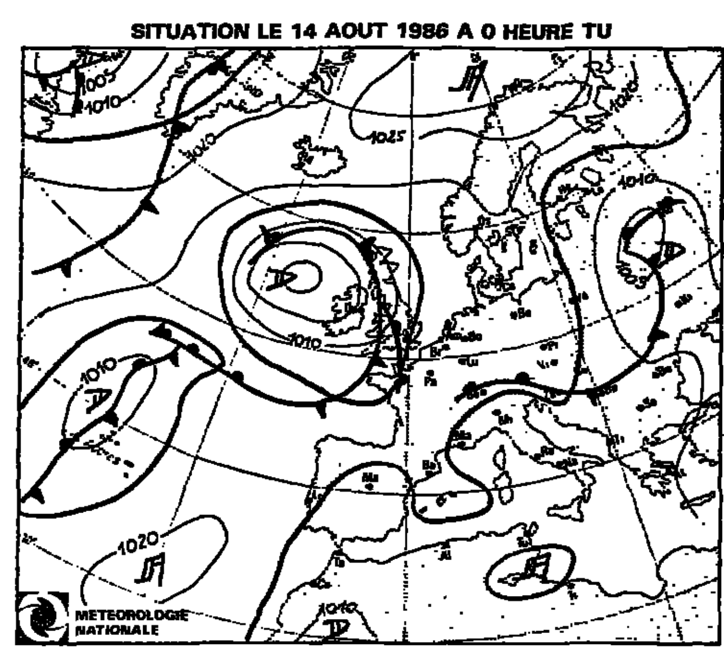
POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 20 AOUT ET SAMEDI 23 AOUT 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI.

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 13 AOUT 1986 — 69e

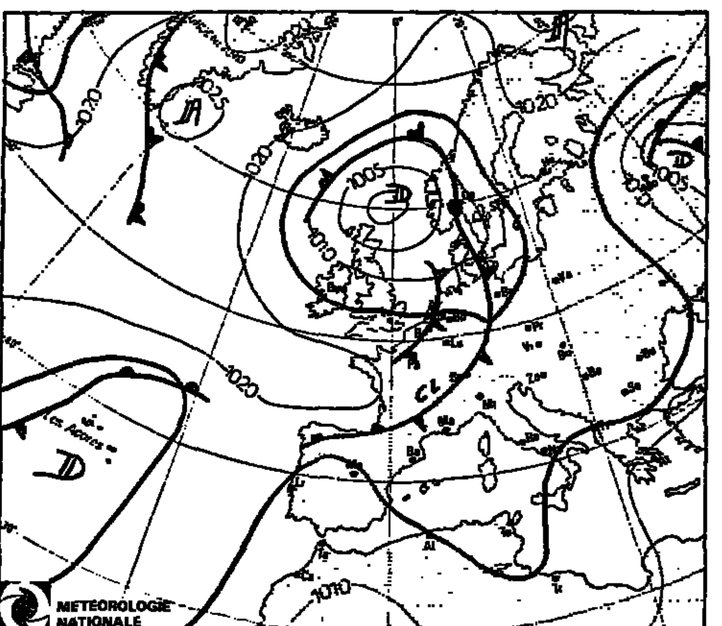


Météorologie

SITUATION LE 14 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 août à 0 heure et le dimanche 17 août à minuit.

Évolution générale :

Un front froid pénétrera sur la moitié nord de la France avec une activité faible et persistera sur la moitié sud en prenant un caractère orageux. A l'arrière du front froid sur les régions du nord, pénétration d'air un peu plus frais.

Vendredi matin, le temps sera calme sur la France, avec des nuages élevés abondants de la Bretagne et des Pays de la Loire, au Bassin parisien, au nord et au nord-est ; plus au sud, le ciel sera peu nuageux et même clair sur les régions méridionales.

Au cours de la journée, le beau temps va prédominer ; quelques passages nuageux, pouvant donner de rares averses seront observés près de la Manche, où les éclaircies seront tout de même belles ; d'autre part, le temps va devenir très lourd de l'Aquitaine au Massif central, au nord des Alpes et dans le Jura, et quelques foyers orageux d'évolution diurne se manifesteront en fin d'après-midi.

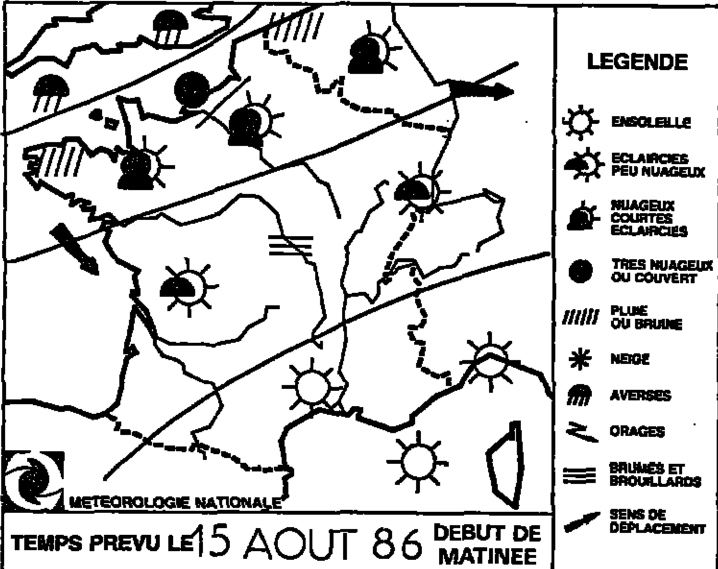
Sur les autres régions, le temps sera bien ensoleillé et même très chaud près de la Méditerranée.

Les vents de secteur sud-ouest à ouest dominant seront faibles en général, modérés ou assez forts près de la Manche. Les températures maximales, stationnaires ou en légère hausse avoisineront 18 à 21° du Finistère aux régions du nord, 23 à 26° des Pays de la Loire au nord-es, 26 à 30% de l'Aquitaine aux Alpes, 30 à 34° sur les régions méditerranéennes.

Samedi 16 et dimanche 17, sur la moitié nord, le temps sera variable avec de belles éclaircies sur l'ouest et des nuages bas le matin sur les côtes de la Manche ; sur la moitié sud, le temps sera beau sur les Alpes du Sud, la Côte d'Azur et la Corse. Le temps sera nuageux de l'Aquitaine-Pyrénées au Massif Central, au Languedoc-Roussillon et aux Alpes du Nord, avec des orages discontinus, principalement sur le relief.

Les températures minimales seront de 11 à 14° sur la moitié nord et de 16 à 19° sur la moitié sud.

Les températures maximales seront de 18 à 23° dans la région Nord et de 25 à 32° sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-8-1986 à 6 h TU et le 14-8-1986 à 6 h TU

Temps observé le 14-8-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	30	16	S
BIARRITZ	24	18	C
BORDEAUX	27	14	S
BOURGES	25	12	N
BREST	18	14	P
CAEN	25	15	C
CHERBOURG	21	15	C
CLERMONT-FERR.	24	12	S
DIJON	23	12	S
GRENOBLE St-M-H	26	12	S
LILLE	23	11	S
LIMOGES	23	13	S
LYON	25	12	S
MARSEILLE-MAR.	30	17	S
NANCY	24	10	S
NANTES	25	14	N
NICE	27	19	S
PARIS-MONTS.	24	14	S
PAU	27	16	A
PERPIGNAN	27	17	S
RENNES	24	16	N
ST-ÉTIENNE	24	11	S
STRASBOURG	24	13	S
TOURS	25	11	N
TOULOUSE	29	14	S
POINTE-A-P.	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	35	22	B
AMSTERDAM	22	12	B
ATHÈNES	34	20	S
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	29	20	S
BELGRADE	32	18	N
BERLIN	23	13	S
BRUXELLES	21	11	S
LE CAIRE	36	24	C
COPENHAGUE	22	11	S
DAKAR	30	27	N
DELHI	31	27	C
DJERBA	38	26	S
GENÈVE	23	12	S
HONGKONG	31	27	N
ISTANBUL	31	21	S
JÉRUSALEM	31	18	B
LISBONNE	28	18	S
LONDRES	23	16	C
LOS ANGELES	23	16	C
LUXEMBOURG	21	12	S
MADRID	34	12	S
MARRAKECH	32	19	S
MEXICO	25	12	A
MILAN	31	18	S
MONTRÉAL	24	12	S
MOSCOU	23	15	P
NAIROBI	25	17	S
NEW-YORK	26	18	S
OSLO	21	11	A
PALMA-DE-MAJ.	31	18	S
PÉKIN	32	23	P
RIO-DE-JANEIRO	24	21	C
ROME	31	18	S
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	17	12	C
SYDNEY	17	10	C
TOKYO	30	26	C
TUNIS	36	26	S
VARSOVIE	18	10	N
VENISE	29	19	O
VIENNE	20	15	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Septième partie

Le « blitz » de Kasparov

Seules les analyses ultérieures, et Dieu s'il y aura matière, diront si la septième partie a été l' *« une des moins bonnes disputées jusqu'ici du fait de trop nombreuses erreurs commises de part et d'autre »*, comme l'affirmait, à chaud, le mercredi 13 août, Jan Timman. Mais, il n'y a nul besoin d'analyse pour être immédiatement d'accord avec le grand-maître néerlandais qui ajoutait qu'elle a été *« de loin, la plus passionnante »*.

Abandonnant la Gruenfeld (provisoirement ?), Kasparov entra dans la variante d'échanges du gambit de la dame. Karpov et lui en sont familiers et les cinq premiers coups répètèrent ceux de la vingt et unième partie de leur précédente rencontre. Mais après, quel changement et quelle bataille ! On pourrait presque dire quelle pagaille. Pas de roque, des cavaliers rois qui ne « sortent », pour Karpov qu'au dix-neuvième coup et pour Kasparov qu'au vingt-quatrième. Dans ce désordre apparent, Karpov menait tout de même la danse, tel un serpent cherchant à étouffer son rival, de l'aile dame à l'aile roi.

De fait, Kasparov se mit à manquer d'air et de temps surtout, n'ayant plus, après dix-neuf coups seulement que vingt minutes pour ses vingt et un derniers coups. On vit alors le meilleur joueur de « blitz » (1) du monde en action.

A-t-il été aidé par : 26. b5, un « horrible » coup de Karpov selon un grand-maître présent à Londres ? Toujours est-il qu'il trouva là la brèche pour desserrer l'étreinte des Blancs. Il trouva encore, n'ayant plus que cinq minutes de temps, le subtil 35... Tç5, qui lui donna deux pions pour la qualité. Jouer si bien à ce train d'enfer tient du prodige.

Cela en serait un autre si, après l'ajournement, l'un des deux joueurs trouvaient un plan gagnant. Chacun des deux a la possibilité de harceler le roi adverse, mais sans plus, semble-t-il, et l'on s'accorde à penser que cette folle partie se terminera par la nullité. Pour le plaisir, on aimerait qu'elle se poursuive ce jeudi.

B. de C.

(1) Partie ou temps, où le joueur qui dépasse les cinq minutes allouées perd quelle que soit sa position.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Septième partie
Gambit de la dame variante d'échanges

1. d4	d5	22. Fd3	Cf8
2. ç4	é6	23. Fé3	Cé6
3. Cç3	Fé7	24. Cé2 (10)	Ch6
4. çxd5	éxd5	25. b4 (8)	Db6
5. Ff4	ç6	26. b5	ç5
6. Dç2	g6	27. Cç3	çxd4
7. é3	Ff5	28. Fxb6+	Txb6
8. Dd2	Cd7 (9)	29. Çxd5	Dd8
9. f3	Cb6	30. Fé4	b4
10. é4	Fé6	31. Thf1	bxg3
11. é5	h5 (16)	32. hxg3	Tç8
12. Fd3 (9)	Dd7	33. Th1	Txh1
13. b3 (7)	Fh4+ (41)	34. Txh1	Fg5
14. g3 (14)	Fé7 (7)	35. f4	Tç5
15. Rf2 (5)	Ff5 (12)	36. fxg5	Txd5
16. Ff1 (11)	Rf8 (16)	37. Fxd5	Dxd5+
17. Rg2 (6)	a5	38. Rh2	Dxé5
18. a3 (15)	Dd8 (12)	39. Tf1	Dxb5
19. Ch3 (5)	Fxh3+ (6)	40. Df2	Cxg5
20. Rxh3	Rg7	41. Dxd4+	Ajourn.
21. Rg2	Cd7		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Position à l'ajournement. – BLANCS : Rh2, Dd4, Tf1, Pa3 et g3; NOIRS : Rg7, Db5, Cg5, Pa5, b7, f7 et g6.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

ECOLE DE L'AIR
(par ordre de mérite)

A) *Elèves officiers de l'air (personnel navigant)*

MM. A. Monie, B. Lebrun, D. Bouric, C. Herfeld, J.-L. Favre, J.-P. Rouchy, B. Sansu, P. Guede, J.-L. Mailhes, P. Bosc, B. Cloitre, E. Esposito, H. De Pradier d'Agrain, L. Merlier, S. Petit, S. Giglio, Y. Guillouais, E. Jourquin, F. Parisot, L. Savovic, X. Dehez, A. Duvivier, P. Morales, P. Plouvier, J.-P. Toudoire, C. Zaepfel, M.-Y. Giron, J.-P. Montegu, G. Dupont, L. Camus, M. Friedling, J. Guillot, M. Agius, C. Bertoncelli, E. Schwartz, F. Petzl, C. Denis, P. Peugnet, M. Morel, J.-C. Colson, S. Mille, E. Videau, A. Flirs, P. Fleuraud, J.-F. Couvrat, Y. Puyou, S. Barret, J.-B. Mathieu, F. Garcia, P. Busset, D. Salas, P. Catto, T. Maechler, D. Colas, F. Moussez, M. Gilles, G. Etienne, T. Baronnet, C. Kofyan, F. Danan, C. Musset, O. Lanneau, T. Angel, F. Robert, J.-M. Vigilant, D. Colomb, A. Ramseyer, A. Kurzenne, J.-P. Bourdin, E. Szkolnik, J. de Villars, S. Salvatori, A. Gandon, J.-B. Pouret.

B) *Elèves officiers mécaniciens de l'air.*

Mmes et MM. G. Wagner, A. Meyrat, N. Rempp, Caroline Fabre, D. Arpin, F. Jambou, G. Altuzarra, C. Cluzeau, J.-M. . Lucas, M. Chapelle, J. Cochet-Terrasson, J.-Y. Boyer, J.-J. Maillard.

C) *Elèves officiers des bases de l'air.*

Mmes et MM. Ph. Lavisse, P. Rochelet, E. Noirot, D. Camus, F. Ferrando, O. Spanneut, Elizabeth Vandamme, G. Delaplace.

Classement parallèle option personnel navigant

M. N'Guessan Koffi.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Patrick et Randa SAMUEL**

sont heureux de faire part de la naissance de

Anne-Sarah,

à Paris, le 7 août 1986.

Décès

– Lyon. Montluel (01). Saint-Aupre (38).

Mme Renée Barnoud,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Constant BARNOUD,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien proviseur des lycées de la Sauvagère et Edouard-Branly à Lyon.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 13 août 1986.

122, rue Docteur-Locard,
69005 Lyon.

– Annonay. Fontainebleau. Bourg-Saint-Andéol.

Mme Alain Chabrel,
ses enfants, Marie-Violaine, Carole, Karine,
Mme Louis Chabrel,
Mlle Nicole Chabrel,
M. et Mme Claude Chabrel
et leurs enfants,
Toute leur famille,

font part du décès du

colonel (CR)
Alain CHABREL,

survenu le 9 août 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 12 août, en l'église Saint-Joseph-de-Cance, à Annonay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Denis Gallet,
son époux,
Stéphane, Jérôme et Coralie,
ses enfants,
M. et Mme de la Fayolle de Mars,
ses parents,
Mme Charles Gallet,
sa belle-mère,
Et toute la famille,

font part du rappel à Dieu de

Florence GALLET,
née de la Fayolle de Mars,

le 13 août 1986, à l'âge de quarante-quatre ans, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 août, à 8 h 45, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, et sera suivie de l'inhumation, à Viessoix (Calvados), le même jour, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Albert Garand,
née Simone Delafosse,
M. et Mme Bertrand Jacob
et leurs enfants, Victoria, Florian et Amaury,
M. et Mme Gilles Brouillot
et leurs filles, Julie et Charlotte,
M. et Mme Jean-Pierre Léna
et leurs fils, Jérôme, Guillaume et Sébastien,
son épouse, ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
Mme P. Delafosse,
sa belle-mère,
Mme Jean D'Yerville,
sa tante,
M. et Mme Patrick Caillaux
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Garand
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Clavel,
Mme Lucien Dutter,
ses enfants et petits-enfants,
M. Pierre Delafosse,
ses enfants et petits-enfants,
ses neveux, beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Chavanne et alliés, Pitre et alliés,

ont le regret de faire part du décès de

M. Albert GARAND,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 1er août 1986, à l'âge de soixante-treize ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le 6 août, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Chamond (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et la direction de la Gestion immobilière du groupe des Assurances mutuelles agricoles,

ont le regret de faire part du décès de

M. Louis MOREAU,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
président honoraire de GIGAMA.

Les obsèques ont eu lieu le 12 août 1986.

(*Le Monde* du 12 août.)

– M. et Mme Jean Peltier,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Peltier
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Baverey,
leurs enfants et petits-enfants,
Le Père François Peltier S J,
M. et Mme Albert Calvarin
et leurs enfants,
M. et Mme Franck Kazich
et leur fils,
M. et Mme Paul Peltier
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Peltier et Genevey,

ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel de

Mme veuve Pierre PELTIER,
née Magdeleine Genevey,

survenu à Avallon (Yonne), le 9 août 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Pontaubert, le mardi 12 août, dans l'intimité familiale.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pontaubert, 89200 Avallon.

– Le directeur des agences de Paris du Crédit lyonnais

a la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Michel TISON,
directeur du groupe Bourse du Crédit lyonnais,

à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu le 13 août 1986, en l'église de Bréhal (Manche).

Communications diverses

– Juifs, chrétiens, musulmans de la Fraternité d'Abraham du mouvement Avoir faim et de l'amicale d'anciens combattants Vae-Victis vous invitent :

– le 15 août, à 10 heures, à la cathédrale Notre-Dame de Paris ;

– le 15 août, à 16 heures, à la Grande Mosquée, place du Puits-de-l'Ermite, métro : Monge, Jussieu.

Trois évènements religieux seront commémorés : le jeûne du 9 Ab, l'Assomption et l'Aïd el Kbir, qui coïncident à un jour près dans les trois calendriers rituels cette année.

Cette conjoncture nous incite à jeûner et à prier pour la paix, la justice et la charité conformément aux textes sacrés de la Thora, de l'Evangile et du Coran. Elle nous prépare à la rencontre de prières pour la paix qui se tiendra à Assise, le 27 octobre 1986, sur l'invitation du pape Jean-Paul II.

Economie

REPÈRES

Automobile

Les Japonais ont conquis 15 % du marché ouest-allemand

Les constructeurs automobiles étrangers ont conquis 32,7 % du marché ouest-allemand au premier semestre 1986, conre 30,4 % pour la même période de l'an passé. La forte croissance des immatriculations (+ 17,5 %) a surtout profité aux Japonais, qui ont représenté 15 % du marché, avec 217 000 véhicules, contre 13,2 % en 1985. Toyota a progressé de 43,6 % (46 000), Mazda de 22,5 %.

Les constructeurs français ont réussi à conforter leur position, en obtenant 8,1 % du marché (120 000 véhicules), contre 7,6 % en 1985. Renault progresse de 12,5 % seulement, mais Peugeot de 56,6 % et Citroën de 24,5 %. Talbot n'a, en revanche, vendu que... 372 voitures, soit 139 de moins que Ferrari.

Volkswagen reste numéro un, et de loin, avec 413 000 voitures vendues (+ 13,8 %) et 22,6 % du marché. La Golf demeure la voiture la plus populaire (186 000 exemplaires). Mercedes s'en tire (+ 9,8 %), mais BMW n'a progressé que de 1 %, perdant un point de part de marché et revenant à 5,4 %. Ford progresse de 25,6 %, et Opel de 14,4 %.

Chômage

Poussée en juillet aux Pays-Bas

Les Pays-Bas comptaient 714 000 chômeurs fin juillet, soit 14,5 % de la population active, contre 14,2 % à la fin du mois de juin, indique le ministère des affaires sociales. Le nombre d'hommes en quête d'emploi a augmenté de 12 300 pour atteindre 446 800, celui des femmes s'accroissant pour sa part de 14 500 à 267 200. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des chômeurs enregistre une hausse de 3 000 pour s'inscrire à 713 300 personnes.

Participation

Légère baisse des accords en 1985

Au moment où le gouvernement prépare des ordonnances pour la relancer, la participation apparaît en perte de vitesse. Selon un rapport publié par le ministère des affaires sociales et de l'emploi, les accords de participation sont en légère baisse : 10 336 concernant 4 549 900 salariés en 1985, contre 10 483 concernant 4 698 900 salariés en 1984. En vertu de l'ordonnance du 17 août 1967, la « participation aux fruits » est obligatoire pour les entreprises occupant habituellement plus de 100 salariés et réalisant en France un bénéfice soumis à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu, mais les entreprises non assujetties peuvent conclure volontairement des accords (ce qui a été le cas de 4 057 entreprises de moins de 100 salariés en 1985). Quant à l'intéressement des salariés (facultatif) prévu par l'ordonnance du 7 janvier 1959, il est en progrès : 1 180 accords couvrant 364 500 salariés en 1985, contre 1 086 pour 335 180 salariés en 1984.

Production industrielle

Recul de 1,2 % en juin en Grande-Bretagne

La production industrielle britannique a de nouveau reculé en juin, avec une baisse de 1,2 % consécutive à celle de 1,8 % enregistrée en mai. Ce revers s'explique essentiellement par la diminution de 9,2 % de la production de pétrole en mer du Nord. Hors pétrole, la production stagne pratiquement avec une amélioration symbolique de 0,5 %. Selon l'Office central de la statistique, la production, sur un an, reste « remarquablement étale ». Durant le deuxième trimestre, elle était inférieure de 0,7 % sur le premier trimestre et de 0,4 % sur le deuxième trimestre 1985.

Ventes de détail

Stagnation aux Etats-Unis

Une chute de 1,7 % des ventes d'automobiles, la plus forte baisse enregistrée dans ce secteur depuis mars 1986, et de bas prix des produits énergétiques sont à l'origine de la stagnation des ventes de détail (+ 0,1 %) aux Etats-Unis en juillet, annonce le département du commerce. L'indice avait baissé de 0,1 % en mai. Des résultats décevants mais guère surprenants, compte tenu d'une croissance médiocre (+ 1,1 % d'augmentation du produit national brut au deuxième trimestre).

SOCIAL

Selon une étude du BIT

Le nombre de robots devrait tripler ou quadrupler d'ici à 1990 dans les pays occidentaux

« Ce n'est que lorsque l'innovation améliorera réellement le sort des intéressés qu'elle sera acceptée », souligne le Bureau international du travail (BIT) dans une étude sur les robots industriels et le monde du travail (1). Le BIT observe d'abord que la révolution de la robotique *« progresse beaucoup plus lentement que prévu, ce qui laisse le temps de se préparer à l'avènement d'une nouvelle ère dans l'industrie manufacturière »*. Les entreprises sont incitées à une prudence qui, dans certains cas, est déjà la leur. Ainsi, selon une enquête britannique, *« 44 % des entreprises qui avaient commencé à utiliser des robots se sont d'abord heurtées à des échecs, et 22 % les ont complètement abandonnés »*. Le BIT met en valeur la *« sagesse »* de Volkswagen, en Allemagne fédérale, qui ne consacre que *« de 4 % à 7 % de ses fonds d'investissement à la robotisation »*.

S'il est plus lent, l'essor des robots n'en est pas moins *« irrésistible et irréversible »* : selon le BIT, au cours de l'actuelle décennie, la population de robots dans les pays occidentaux développés est probablement appelée à *« tripler, voire à quadrupler »* : d'ici à 1990, on devrait en compter 70 000 au Japon, 60 000 aux Etats-Unis, 25 000 en Suède et en Grande-Bretagne et un peu moins en France (où le commissariat du Plan en prévoit 100 000 pour 2005). Même les pays de l'Est *« avancés »* ne seront pas à l'écart du mouvement puisque, selon le BIT, *« 200 000 robots seront sans doute au travail au début des années 90 »*, principalement en URSS, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est.

Tout en dissuadant les entreprises de croire que l'utilisation massive des robots leur permettra d'atteindre la *« terre promise »*, le BIT porte une appréciation positive sur la robotisation, qui est *« une option viable »*. *« Un robot*, note l'étude, *peut remplacer de deux à cinq ouvriers, tout en coûtant moins cher. Dans l'industrie automobile américaine, l'heure de travail humain coûte environ 23 dollars, mais l'heure de robot ne revient qu'à 6 dollars. Certaines tâches, principalement les tâches simples ou dangereuses, seront inéluctablement confiées à des robots. »* Par ailleurs, il n'y a pas de corrélation évidente entre le chômage et la robotisation. *« L'Europe occidentale, qui utilise relativement peu de robots, souffre d'un chômage très élevé, et le Japon, qui a la population de robots la plus nombreuse, a le chômage le plus faible de tous les pays de l'OCDE »*, relève l'étude.

Comme la plupart des rapports sur le sujet, le BIT recommande de se préparer à la robotisation, pour en *« atténuer les difficultés »*, par la formation continue et la concertation. Il recommande aussi la mise sur le marché de nouveaux produits et services, et le recours à la retraite anticipée. *« Les robots doivent être invités à la table de négociation »*, lit-on dans l'étude. Ces négociations doivent être *« de véritables consultations entre la direction et les travailleurs »*, avant et non après le projet de robotisation.

Pour le BIT, *« les inévitables problèmes d'emploi et de société que crée la robotique ne trouveront de bonne solution que dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles, et il faut se garder de faire des travailleurs les victimes et d'imposer des décisions qui méconnaîtraient leurs intérêts légitimes »*, tant pour l'emploi et la formation que pour les condition de travail. *« La robotisation exige... que le personnel accepte la notion de progrès technique et qu'une coopération s'instaure entre l'atelier et la direction. »*

(1) *Revue internationale du travail* nº 1, 1986, BIT, Genève.

FINANCES

Séoul et Shenyang en tête des bourses des pays en voie de développement

Au *« hit-parade »* de l'intérêt manifesté par les investisseurs européens à l'égard des places financières des pays en voie de développement (PVD), Séoul vient largement en tête, suivie de près, il est vrai, par Shangai, ou plus exactement par Shenyang puisque c'est au cœur de cette ville industrielle située dans le nord-est du pays qu'une bourse des valeurs a ouvert ses portes le 5 août dernier (*le Monde* du 10-11 août), pour la première fois depuis la fondation de la République populaire de Chine, en 1949.

Shangai était avant cette période la principale place financière de Chine et la ville capitaliste par excellence de l'empire du Milieu. Le lancement, en novembre 1985, d'un marché obligataire qui a connu d'emblée un incontestable succès explique l'intérêt relativement nouveau que manifestent les investisseurs à l'égard de ces marchés chinois prudemment ouverts aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et, surtout, aux institutionnels étrangers.

« Les Français sont particulièrement fascinés par la Chine. S'ils sont les seuls à ne pas placer la bourse de Séoul en tête du classement des places financières des pays non industrialisés, selon l'intérêt qu'elles suscitent dans leur esprit (voir tableau), *ils sont aussi les plus intéressés par les bourses de Mexico et du Koweït, et les moins concernés par Kuala Lumpur, alors qu'ils attribuent la meilleurs note à Lagos »*, constate le Centre d'observation et de prospective sociale (COPS) dans une étude consacrée à ce sujet.

Cet organisme qui a interrogé en juin-juillet un millier d'investisseurs institutionnels français, britanniques, ouest-Allemands, suisses et du Benelux, souligne que *« les Britanniques sont les plus favorables à Bombay et Kuala Lumpur, sous l'influence des traditions du Commonwealth, peut-être. Ce sont eux qui font la plus grande différence entre Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro ; leur expertise et leur professionnalisme leur permettent de nuancer, plus que les autres, leur jugement sur les bourses d'un même pays, alors que les autres investisseurs ont tendance à être influencés par leur jugement global sur le pays en question »*.

Si les Suisses apparaissent comme les moins intéressés par le marché financier chinois, alors que le Brésil *« les fait rêver »*, leurs jugements sur le potentiel de développement de ces bourses est proche de celui des Allemands. Ils n'ont ni les uns ni les autres encore reconnu *« les mérites futurs de Bombay »* et ils sont aussi *« les plus pessimistes pour le Mexique »*. Quant aux investisseurs du Benelux, ce sont eux qui semblent les plus optimistes sur le développement global des bourses des PVD. Le *« dentiste belge »*, que l'on prend souvent comme exemple du comportement type de l'investisseur particulier (tout comme son éminent confrère d'Atlanta...) *« serait toujours prêt à contribuer au financement de projets boursiers étrangers. C'est dans les pays du Benelux que les fonds internationaux devraient prospecter en priorité dans la mesure où leur classement est le plus proche du classement total « européen », ce qui en fait un bon test »*, constate le COPS.

Ce comportement de la Communauté tel qu'il ressort d'un échantillon ne doit pas faire oublier cependant les risques que comporte ce type de marchés *« exotiques »* où les comportements spéculatifs sont la règle. Les déboires relativement récents de Kuala Lumpur ou de la *bourse du Koweït, par exemple, sont* encore dans les esprits pour inciter à quelque prudence.

SERGE MARTI.

Classement des marchés par ordre de préférence des investisseurs

	MOYENNE des investisseurs européens	FRANCE	GRANDE-BRETAGNE	SUISSE	RFA	BENELUX
1. Séoul (Corée)	1	2	1	1	1	1
2. Shenyang (Chine)	2	1	2	4	3	2
3. Rio de Janeiro (Brésil)	3	3	4	2	2	3
4. Sao-Paulo (Brésil)	4	4	7	3	4	5
5. Bombay (Inde)	5	6	3	6	7	4
6. Buenos-Aires (Argentine)	6	5	6	5	5	7
7. Kuala Lumpur (Malaisie)	7	8	5	7	6	6
8. Mexico (Mexique)	8	6	8	9	8	8
9. Koweït	9	7	9	8	9	9
10. Lagos (Nigéria)	10	10	10	10	10	10

Source : COPS.

Pour la première fois

L'URSS participe à une émission euro-obligataire

Grande première sur l'euromarché, cette enceinte financière internationale, sans représentation physique, sur laquelle se retrouvent les emprunteurs en dehors de leurs traditionnelles émissions d'emprunts domestiques. Pour la première fois l'URSS, représentée en l'occurrence par la Banque soviétique pour le commerce extérieur, a participé le 13 août à la constitution d'un syndicat d'une douzaine d'organismes financiers chargé de placer une euro-émission de 15 milliards de yens pour le compte de la banque d'investissements Nordic Investment Bank, dont le siège est à Helsinki et qui est détenue à parts égales par les trois pays scandinaves et la Finlande.

Le chef de file de cette émission, réalisée sous forme d'euro-obligations d'une durée de neuf ans, émises avec un coupon de 5,75 % et à 101 %, est Daiwa Europe Ltd, filiale londonienne de la maison japonaise du même nom. Les autres membres du syndicat d'émission figurent parmi les grands noms de la finance américaine et nippone, parmi lesquels Sumitomo Trust International, IBJ International Ltd, Shearson Lehman Brothers. Le lancement proprement dit de ces euro-yens est prévu pour le 28 août prochain.

Par le passé, les Soviétiques avaient déjà participé indirectement à des émissions euro-obligataires par l'intermédiaire de la Moscow Narodny Bank Ltd, un organisme étatique installé dans la capitale britannique, mais c'est la première fois que l'URSS est directement présente au tour de table d'une émission de ce type, souligne la firme Daiwa.

Celle-ci estime que la présence d'une banque soviétique parmi le syndicat des souscripteurs permet de penser que l'URSS pourrait bientôt se présenter sous son propre nom sur le marché euro-obligataire. L'Union soviétique était parvenue en juillet dernier à un accord avec Londres sur le remboursement des *« emprunts russes »*, un contentieux qui remontait aux lendemains de la révolution d'Octobre 1917, rappelle-t-on dans la City.

Pour le *Wall Street Journal*, il semble bien que l'attitude de l'URSS ait été influencée par l'exemple des Chinois qui ont commencé par participer à une douzaine d'euro-émissions au cours des quatre dernières années avant d'intervenir directement sur ce marché et pour leur propre compte. C'est ainsi que la Chine populaire a procédé en 1985 à sa propre émission sous forme d'euro-marks. Depuis, Pékin a également lancé des émissions en euro-dollars et en euro-yens.

ÉTRANGER

La mort d'Howard Jarvis

Un pourfendeur de l'impôt

Les tenants du « moins-d'Etat » – une doctrine fort en vogue de par le monde – vont se sentir orphelins : Howard Jarvis vient de mourir à l'âge de 83 ans à Los Angeles.

Ce retraité millionnaire avait lancé en 1978 une croisade contre les impôts qui allait ébranler la Californie d'abord, puis la notion d'Etat-providence bien au-delà des frontières de cet Etat.

La proposition 13 ou proposition Jarvis, un référendum imposé en juin 1978 par une avalanche de signatures sans précédent dans l'histoire californienne, avait abouti à une réduction de 57 % des impôts fonciers. Appuyée alors par un ancien gouverneur ultra-conservateur de Californie du nom de Ronald Reagan, cette proposition, une fois adoptée, avait entraîné une chute des recettes des collectivités locales et avait quelque peu affecté les services publics et sociaux ainsi que l'enseignement public sur la côte ouest.

Fort de ce succès, Howard Jarvis avait entrepris une campagne nationale sur le thème *« Oncle Sam doit être mis à la diète » (Uncle needs a diet)* contre *« les montants fous et obscènes d'argent que le gouvernement fédéral prend et gâche chaque année »* et pour rendre *« la liberté aux contribuables »*.

Dès 1980 cependant, un nouveau référendum en forme de coup de dents dans le système fiscal californien (d'où son surnom de *« Jaws 2 »* par allusion aux *Dents de la mer*, film alors en vogue) avait valu à Howard Jarvis un cuisant échec. Sa volonté de voir réduire de moitié l'impôt sur le revenu avait été balayé par 60% des électeurs.

Mais comme nombre de modes parties de cet extrême occident – du jogging à l'aérobic – le « moins-d'Etat » essaimait quand les Californiens pensaient déjà à autre chose.

CONJONCTURE

Inflation en juillet : entre 0,1 % et 0,2 %

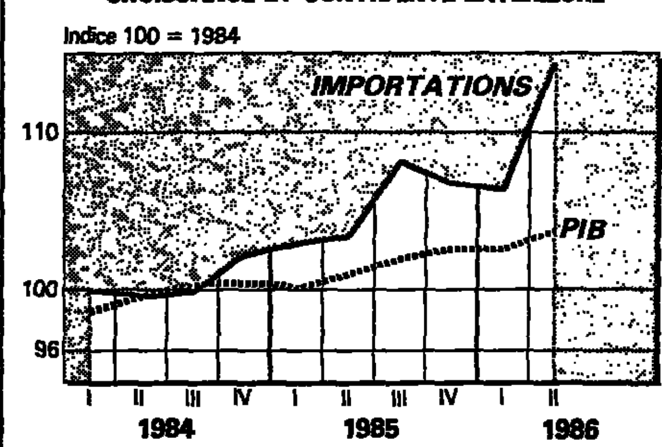
La hausse des prix de détail en juillet a été limitée en France entre 0,1 % et 0,2 %, selon l'indice provisoire de l'INSEE, portant l'inflation à 2 ou 2,1 %. Cette fourchette s'explique par un certain nombre d'incertitudes, qui ne seront levées que d'ici à la fin du mois. Elles portent notamment sur les répercussions des hausses de tarifs après l'annonce d'une augmentation moyenne de 2,5 % par les constructeurs automobiles français, et sur l'intégration des résultats de l'enquête trimestrielle effectuée auprès des ménages sur la hausse des loyers.

Mais on sait d'ores et déjà que le principal facteur de baisse a, une fois de plus, été l'évolution des prix des produits pétroliers et tout particulièrement du gaz. A la hausse, les produits alimentaires – fruits, légumes frais et viande de porc, – les produits pharmaceutiques et, pour les produits industriels, les nouveaux tarifs dans l'automobile ont constitué les principaux éléments inflationnistes.

Les résultats seront, en tout état de cause, les meilleurs enregistrés pour un mois de juillet depuis 1965. Une certaine inquiétude perce pourtant pour les semaines à venir. Après une longue période de baisse, les produits énergétiques pourraient s'inscrire en hausse et influer défavorablement sur l'indice d'août plus rapidement que le gouvernement ne le pensait.

Les répercussions de l'accord passé entre les pays membres de l'OPEP ont été partiellement anticipées et le ministère de l'économie et des finances tient à affirmer qu'il veillera de près à ce que le jeu normal de la concurrence ne soit pas biaisé par les pétroliers au détriment des consommateurs. L'objectif du gouvernement reste de limiter le glissement des prix à 2,3 % entre le début et la fin de cette année.

CROISSANCE ET CONTRAINTE EXTÉRIEURE



Quand la croissance repart en France, les importations redémarrent de plus belle. D'une part, les ménages consomment beaucoup de produits étrangers pour leur équipement brun (téléviseurs, magnétoscopes...) et blanc (réfrigérateurs, machines à laver...). De l'autre, les entreprises ne trouvent pas sur le territoire toutes les machines nécessaires à l'augmentation de leur productivité ou de leurs capacités.

Ainsi, au cours du deuxième trimestre 1986, les achats de biens d'équipement ménager ont augmenté de 11 % (la Coupe du monde aidant), les investissements des entreprises industrielles de 5,1 % et les importations de produits manufacturés de 8,3 %. La réduction de la facture pétrolière permet, pour l'instant, de supporter cette contrainte extérieure, mais l'hypothèque demeure.

● Les prix des matières premières importées par la France – exprimés en francs – ont diminué de 2,2 % en juillet, l'indice publié par l'INSEE se situant à 152,2 (base 100 en 1978). La baisse a été de 1,9 % pour les matières premières alimentaires et de 2,4 % pour les matières premières industrielles. Exprimés en devises, ces prix ont augmenté de 1 % (+ 0,9 % pour les alimentaires, et + 1,1 % pour les industrielles).

Economie

AGRICULTURE

Les conséquences de la sécheresse

(Suite de la première page.)

Aux conséquences tardives de la sécheresse de l'automne dernier qui a amputé les réserves, tari les trésoreries et compromis la préparation des prairies comme les semis, se sont ajoutées ici – aux confins de la Loire et de la Haute-Loire – les épreuves d'un hiver particulièrement rigoureux.

« Dans les secteurs du Gerbier et de Saint-Etienne-de-Lugdares, les collègues, bloqués plusieurs semaines durant par trois mètres de neige, ont dû jeter le lait et ont vu leurs clôtures détruites sur des kilomètres. Une ruine ! Nous, nous avons eu un mètre vingt de neige pendant deux mois et, à la fonte, en mai, le sol aride a trop vite épongé. Début juin, des gelées à moins six degrés ont gâché la récolte de fourrage qui s'annonçait excellente. Résultat : 30 à 70 % de perte selon les zones. Et puis, là-dessus, plus une seule pluie pour assurer la repousse vitale... »

Aliments de substitution

Ancien syndicaliste agricole, vice-président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, M. Enjolras, dont l'influence est forte sur le plateau, n'a rien d'un fataliste. Il explore patiemment les moyens de faire face. A moyen ou à long terme, par une légère diversification – plantation de luzerne aux racines profondes, petite salaison, culture de plantes médicinales, élevage de poulets à label fermier – mais surtout dans l'immédiat. *« Le dépérissement des pâtures parfois non réversible avant plusieurs années, et les pertes enregistrées sur les récoltes de céréales ne nous laissent pas le choix*, indique M. Enjolras. *Pour passer l'hiver nous devrons acheter des aliments de substitution, la survie de nos cheptels en dépend. Tout le problème est de trouver l'argent. Car ce ne sont pas les indemnités « sécheresse 85 » (de l'ordre de 250 francs par unité de gros bétail) que le ministre a promis de débloquer qui nous permettront d'assumer cette lourde dépense. »*

En serpentant à travers le département, on entend un discours sans vraies dissonances. Point de nostalgie, surtout pas de pleurnicherie, chacun veut arracher la méchante étiquette d'« éternel quémandeur ». *« Plus jamais d'impôt sécheresse ! »*, si mal vécu en 1976, le cri est unanime. Ce qui n'empêche pas de compter sur la *« solidarité »* et le *« coup de main »* promis par M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, venu faire une brève escale de *« soutien moral »* chez un éleveur de brebis du moyen Vivarais.

Autour de ce militant actif du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), qui fut l'hôte du ministre, une demi-douzaine de « laitiers » rencontrés chez M. Robert Mounier, à Saint-Sylvestre (20 kilomètres de lacets depuis Saint-Peray) illustrent bien l'état d'esprit des nouveaux agriculteurs ardéchois.

Cruelle alternative

Pour analyser les effets cumulatifs et pervers de deux années sèches consécutives, ils disposent de chiffres. Juin 1983 : 89 mm d'eau, 18,4° de température moyenne ; juin 1986 : 26 mm et 20,4°. Ou encore récoltes de blé et de seigle, 1985 : 176 et 483 tonnes ; 1986 : 12 et 51 tonnes. Le pullulement des sauterelles, la fréquence des vents desséchants, l'allure de paillasson qu'ont pris les pâtures, l'empoisonnement de trois vaches par de jeunes pousses toxiques, autrement dit l'anecdotique, qui aurait fait les choux gras des anciens à la veillée, est juste cité pour mémoire. On va à l'essentiel, c'est-à-dire à cette cruelle alternative : décapitaliser par « réforme » ou non-renouvellement du cheptel, ou trouver un financement pour acheter des aliments.

On enfourche brièvement le cheval rétif de l'Europe verte, on évoque l'expérimentation (l'opération pilote Fourrage Ardèche lancée voilà deux ans), on jongle avec l'azote et la cellulose, le triticale (hybride de blé et de seigle) et le sorgho (graminée fourragère), on fait rimer vêlage, déprimage et ensilage (fermentation lactique de l'herbe coupée au printemps) et on s'interroge fébrilement sur les possibilités de prêts « calamité » ou de réaménagement de dettes.

Afin d'éviter une spéculation menaçante, des précommandes ont déjà été passées par la chambre d'agriculture aux producteurs de luzerne déshydratée de la Marne (bien nommée « bouchon », en terre champenoise) dont la valeur nutritive est très supérieure à celle des granulés de fourrage broyé.

On sait aussi – comme M. Gilbert Louis, président de la chambre d'agriculture – que les efforts d'irrigation entrepris en Vivarais (on crée quelque soixante-dix lacs collinaires chaque année, précieuse réserve) constituent la vraie solution pour l'avenir.

Le prix du kilo de « bouchon » s'élève à 1,10 franc. D'où ce petit problème d'arithmétique élémentaire : combien M. Robert Mounier et son frère Gérard devront-ils débourser pour nourrir les quatre-vingt-dix bêtes de leur cheptel commun sachant que... Abrégeons. Quantité nécessaire : 80 tonnes. Coût approximatif : 90 000 francs.

La désolante image sépia de l'Ardèche desséchée s'estompe vite derrière la réalité des chiffres...

ROBERT BELLERET.

AFFAIRES

Les difficultés du plan machine-outil

L'entreprise Gendron en redressement judiciaire

LYON
de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Lyon a placé, le 5 août, en redressement judiciaire la société de rectification cylindrique Gendron, constructeur de machines-outils, implantée à Villeurbanne (Rhône). Confrontée de longue date à des difficultés économiques, cette société a successivement fait partie ces dernières années du groupe américain Litton Industries, puis du groupe français Liné. En 1984, à l'instigation des pouvoirs publics, et dans le cadre du plan machine-outil, elle devait enfin réunir – non sans peine – de nouveaux actionnaires parmi lesquels la Société lyonnaise de banque, l'Institut de développement industriel, la régie Renault et des industriels de l'armement.

Depuis cette date, l'entreprise a bénéficié de près de 100 millions de francs d'aides publiques, sous forme de prêts et de subventions d'exploitation. Ce « robinet » a été fermé dès avril 1986, notamment par l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), et par la Caisse française de développement industriel, filiale du Crédit national, organisme semi-public de financement à long terme, qui aurait agi sur instruction du ministère de l'industrie. La quatrième tranche d'un prêt n'a pas été versée, car Gendron n'a pas tenu les objectifs prévus. Au minitère de l'industrie, on indique que l'arrêt du soutien financier à Gendron avait déjà été décidé à la fin de 1985, à la suite d'un audit ayant fait apparaître un besoin de financement de 160 millions – dont 120 millions de subventions – sans garantie de résultat.

L'administrateur judiciaire, M. Claude Dutilleul, doit maintenant mettre à profit le délai légal de trois mois, avec poursuite de l'exploitation, pour rechercher un repreneur. A la date du 14 août cependant, son étude n'avait reçu aucune proposition officielle.

Gendron est le dernier fabricant français de machines à rectifier les pièces cylindriques destinées en particulier à l'industrie automobile. La société emploie deux cent vingt salariés, et l'administrateur judiciaire s'est engagé à ne procéder à aucun licenciement pendant les congés annuels, actuellement en cours. Une réunion de comité d'entreprise est prévue début septembre, dès la réouverture de l'usine villeurbannaise.

Dans un communiqué, M. Charles Hernu, maire (P.S.) de Villeurbanne, indique que l'entreprise Gendron fait l'objet de sa part, depuis 1977, d'une attention particulière : *« J'ai moi-même obtenu en 1982 la constitution de la nouvelle société, avec des actionnaires indutriels et financiers. »* M. Hernu estime que le dépôt de bilan était inéluctable en raison de l'attitude des pouvoirs publics actuels. Il souhaite la poursuite des aides jusqu'au redressement, avec un contrôle accru de leur gestion. Les sommes prévues, mais non versées, atteignent 42 millions de francs, et correspondent au besoin de trésorerie de l'entreprise, confrontée à la fois à un carnet de commandes garni, et à un cycle long de fabrication.

Le maire de Villeurbanne précise que M. Jean Charbanel, dernier président du directoire de l'entreprise, a conçu un plan de reprise avec un effectif de cent quarante salariés, qui seraient appelés à participer au capital. Ce plan ne serait applicable que si les aides publiques prévues sont effectivement versées. La CGT vient d'accuser un autre des « pôles » créés dans le cadre du plan machine-outil – la société Berthiez, de Saint-Etienne (Loire) – de réduire ses effectifs, et d'abandonner certaines fabrications.

GÉRARD BUÉTAS.

L'OPA de L'Air liquide sur Big Three : un rachat à bon compte ?

L'Air liquide aurait-il profité de la crise secouant l'industrie américaine de l'énergie pour offrir de racheter Big Three, cinquième producteur américain de gaz industriel (*le Monde* du 14 août), à un prix inférieur à celui escompté par Wall Street ? Malgré le coût apparemment élevé de l'opération, supérieur de 25 % au chiffre d'affaires de l'entreprise convoitée par le groupe français, c'est la version de plusieurs analystes new-yorkais, qui, à l'appui de leur thèse, rapprochent la chute des cours du pétrole au deuxième trimestre avec la baisse des résultats de Big Three durant la même période : 15,3 % de bénéfice en moins (10,5 millions de dollars), avec un chiffre d'affaires (164,9 millions de dollars) en recul de 22 %. La firme américaine exerce en effet, une partie de ses activités dans la fabrication d'équipements pour l'exploitation pétrolière et la fourniture de services à ce type d'industrie.

D'après ces spécialistes, le marché financier tablait sur une offre de 30 à 32 dollars par action. Pour M. Eugène Melnichenko, analyste de la firme Rauscher Pierce Refsnes Inc. de Dallas (Texas), les grands actionnaires de Big Three, à savoir pour 57 % des investisseurs institutionnels (fonds de retraite, compagnies d'assurances), pourraient attendre une proposition plus intéressante avant de céder leurs participations. Les responsables de L'Air liquide, comme les dirigeants de Lazard Frères à New-York, banque chargée de mener l'opération financière, se sont refusés à tout commentaire.

De source proche du groupe français, on assurait toutefois que L'Air liquide *« a les moyens »* de relever son offre (29 dollars par titre) si besoin était. Son OPA court jusqu'au 11 septembre prochain. Cependant, selon d'autres spécialistes, il semble assez improbable que les concurrents américains de L'Air liquide (Union Carbide, Air Products) surenchérissent car ils risqueraient alors de tomber sous le coup de la loi anti-trust.

Signe encourageant pour la firme française : après avoir monté de 18,6 % à Wall Street dans un marché très actif (2,34 millions de titres échangés), le mardi 12 août, après l'annonce de l'OPA, l'action Big Three a fléchi pour revenir à 28,25 dollars toujours avec de gros volumes (2,22 millions de titres).

ENTREPRISES

Quaker Oats se recentre

Le groupe américain Quaker Oats va se défaire de son secteur de ventes au détail, qui représente cent seize magasins et trois filiales : Jos (fabrication et vente par correspondance de vêtements et accessoires), Brookstone (vente par correspondance d'équipements pour la maison) et Eyelab (magasins d'optique). Le groupe entend se concentrer sur les jeux de marque Fisher Price et l'épicerie.

Des robots Moulinex « rappelés » aux Etats-Unis

Près de 1,5 million de robots ménagers Moulinex Moulinex Regal – la Machine et J.C. Penney ont été rappelés en raison d'une défaillance du système de sécurité par la Consumer Product Safety Commission. Ces robots fabriqués entre 1980 et juin 1984 peuvent se mettre en marche sans que le couvercle soit verrouillé.

FAITS ET CHIFFRES

● **Articles textiles : la France est autorisée à suspendre Des importations indirectes d'Extrême-Orient.** – La Commission de la CEE a autorisé la France à suspendre jusqu'au 31 décembre ses importations indirectes, c'est-à-dire transitant par d'autres pays de la CEE, de certains produits textiles originaires d'Extrême-Orient. Sont concernées les chemises et chemisettes pour hommes et garçonnets fabriquées en Corée du Sud, à Hongkong et à Taiwan. La décision de Bruxelles a pour but d'empêcher d'éventuels détournements de trafic dont pâtirait la France, les plafonds d'importation autorisés pour ces produits textiles n'étant pas les mêmes selon les pays de la CEE. – (AFP.)

● **La réforme des aides au logement reportée.** – Le ministère de l'équipement et du logement a repoussé à l'automne une réforme des aides à la personne dans le domaine du logement. Le ministère s'efforce, en attendant, de limiter l'inflation des dépenses budgétaires que le système en vigueur génère. Les nouveaux barèmes de l'APL, bientôt publiés, lui permettront de réduire la progression des aides. Ainsi, une famille touchant 1 500 F par mois au titre de l'APL n'en percevrait plus que 1 470 F (– 2 %). Le mouvement des HLM et le conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales se sont prononcés contre cette évolution.

Marchés financiers

PARIS, 13 août =

La pédale douce

L'approche du long week-end de l'Assomption a rendu la Bourse de Paris prudente. Après avoir monté de 1,6 % environ en deux jours, le marché a mis la pédale douce. Dans la matinée déjà, sur des ventes bénéficiaires, le mouvement de hausse s'était très sensiblement ralenti (+ 0,2 %). Et c'est à vitesse réduite aussi que l'ascension s'est poursuivie au cours de la grande séance. Nombre de grandes valeurs ont même très légèrement décroché comme L'Oréal, Nord-Est, Alcatel, Midi, Elf, Leroy-Somer, surtout Peugeot. Elles ont été remplacées sur le podium par les traînards de la veille, tels Dassault, Moët, Cofimeg. L'Air liquide à la suite du lancement de son OPA sur la société américaine Big Three *(voir page 1)* a gagné 3 %. Mais le renfort apporté par Presses Cité, Lafarge, Roussel-Uclaf, Printemps, notamment, n'a pas été suffisant pour redonner de l'élan à la Bourse. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,33 % au-dessus de son niveau précédent.

Les professionnels se disaient néanmoins très satisfaits de ce résultat. A leur avis, le marché réagit sainement après une nouvelle étape de hausse, brève et d'ampleur limitée mais de qualité.

« Les dégagements réalisés, disaient-ils, *ont pour seul but de préserver l'avenir. »* Les données fondamentales de la hausse n'ont pas varié. Elles se sont même enrichies de deux éléments nouveaux très favorables : l'augmentation du PIB pour le deuxième trimestre, qui confirme la reprise de la croissance, la sagesse de l'inflation avec un indice des prix pour juillet contenu entre 0,1 % et 0,2 %. Reste que le syndrome du 15 août n'est pas un vain mot.

L'activité a diminué sur le marché obligataire avec néanmoins un maintien des cours. Le MATIF a été soutenu, le contrat « mars 87 » se traitant à 113,05 contre 113.

L'or a repris son ascension à Londres passant de 384 à 391,25 dollars l'once. Paris a discrètement suivi avec le lingot à 84 100 F (après 83 800 F) contre 83 000 F. A parité, l'or est moins cher de ce côté de la Manche, soit à 388,96 dollars l'once.

NEW-YORK, 12 août ↑

Nouvelle hausse

Wall Street a poursuivi sa progression le 13 août, dans un marché actif où 157 millions d'actions ont été échangées (contre 134 millions la veille). Le nombre des hausses a une nouvelle fois excédé celui des baisses : 1 118 valeurs se renchérissaient et 489 déclinaient, 359 sont restées inchangées. Le Dow Jones a gagné 8,99 points, à 1 844,48.

Autour du Big Board, les investisseurs se montraient optimistes, anticipant un très prochain abaissement du taux d'escompte. L'hypothèse d'une baisse concertée des taux d'intérêt par les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon continue de stimuler les opérateurs.

D'autant que la faible hausse des ventes au détail en juillet (+ 0,1 %) a été ressentie à Wall Street comme un nouvel indice de stagnation de la croissance économique, susceptible d'inciter la Réserve fédérale à relâcher le crédit. Après des gains de 52,87 points enregistrés par l'indice au cours des deux précédentes séances, des prises de bénéfice ont finalement contenu les avances le 13 août. Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Big Three Industries (1,955 million de transactions), Middle South Utilities (1,691 million) et IBM (1,683 million).

VALEURS	Cours du 12 août	Cours du 13 août
Alcoa	36 3/4	36 3/4
A.T.T.	23 7/8	23 1/2
Boeing	60 1/8	58 7/8
Chase Manhattan Bank	40 3/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	79	79 1/2
Eastman Kodak	58 7/8	58 7/8
Exxon	63 3/8	64 1/8
Ford	58 3/4	60
General Electric	76 1/8	76 7/8
General Motors	73 3/4	72 5/8
Goodyear	32 1/4	32 3/4
I.B.M.	132 3/8	133 7/8
I.T.T.	53 1/2	53 1/2
Mobil Oil	33 1/4	34
Pfizer	69 1/2	70 3/8
Schlumberger	29 5/8	30 1/8
Texaco	30 7/8	30 5/8
U.A.L. Inc.	51	52 5/8
Union Carbide	21 5/8	22
USX Corp.	17 1/4	18 3/4
Westinghouse	56 3/8	56 7/8
Xerox Corp.	56 1/8	56 5/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,70 F ↓

Sur la rumeur d'une baisse imminente du taux d'escompte américain, le dollar s'est replié, jeudi 14 août, sur toutes les grandes places financières pour coter 6,70 F (contre 6,7265 F) et 2,0590 DM (contre 2,0690 DM). A la veille du long week-end du 15 août, les échanges ont toutefois été très faibles.

FRANCFORT	13 août	14 août
Dollar (en DM) ..	2,690	2,0590

TOKYO	13 août	14 août
Dollar (en yens) ..	154,25	153,60

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (14 août)	7 1/4 %
New-York (13 août) .	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	13 août	14 août
Valeurs françaises ..	146,1	146,6
Valeurs étrangères .	185,9	187,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	383,4	384

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 835,49	1 844,48

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 242	1 261
Mines d'or	232,9	233,7
Fonds d'Etat	89,17	88,86

TOKYO

	13 août	14 août
Nikkeï Dow Jones	17 794,7	18 000,76
Indice général ...	1 470,02	1 495,14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 août
Nombre de contrats : 2 617

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	111,05	111,90	112,95	113
Précédent ...	–	111,05	111,95	113	113

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU BÉNÉFICE NET DE PHILIPS AU SECOND TRIMESTRE. – Le bénéfice net de Philips a progressé de 18 % au deuxième trimestre 1986, par rapport à 1985. Il s'est élevé à 208 millions de florins (582,4 millions de francs), c. 176 millions de florins (492,8 millions de francs) au second trimestre de 1985. Elle explique cette progression par une augmentation des ventes de magnétoscopes et de téléviseurs en Europe, au moment de Mexico. Pour le premier semestre, le bénéfice net a cependant diminué de 19,3 %, à 352 millions de florins (985,6 millions de francs), c. 436 millions de florins (1,2 milliard de francs) l'an passé à la même époque. Selon les analystes, 1986 devrait être bénéficiaire de 20 %, et les profits dépasser le record de 1984 (1,133 milliard de florins (3,172 milliards de francs).

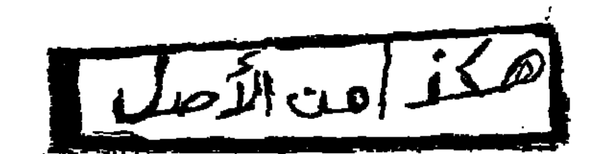
POLIET : HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES. – Le chiffre d'affaires du groupe Poliet s'est élevé à 4,07 milliards de francs au premier semestre 1986, contre 3,68 milliards de francs au semestre correspondant de 1985 (+ 10,7 %).

Lloyd's : une commission d'enquête blanchit PCW Underwriting

Une commission constituée par le conseil des Lloyd's, le grand marché international de l'assurance, pour enquêter sur les activités des syndicats gérés par Richard Beckett Underwriting Agencies Ltd (RBUA, connue anciennement sous le nom de PCW Underwriting Agencies Ltd), a conclu que la direction de RBUA n'avait pas commis de fraude ou fait preuve de négligence pendant la période comprise entre le 6 décembre 1982 et le 30 juin 1985.

Les Lloyd's ont été éprouvées par plusieurs scandales financiers portant tous sur des opérations antérieures à 1982, et des dirigeants de PCW Underwriting Agencies, filiale du groupe d'assurances Minet, qui s'occupait de la gestion de plusieurs syndicats de Llyod's, avaient notamment été soupçonnés d'avoir « détourné » 40 millions de livres, rappelle-t-on.

La commission Davis, que le conseil des Lloyd's a chargée d'enquêter sur RBVA, vient de conclure que la responsabilité des pertes enregistrées au titre de l'année 1982 – date du dernier rapport triennal d'activité des Lloyd's – reposait sur la direction précédente de cette société. Elle affirme également que la décision de M. Richard Beckett de continuer les opérations de la firme après 1982 a été raisonnable et prise dans l'intérêt des membres des syndicats des Lloyd's intéressés. – *(AFP.)*



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 13 AOUT

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1570	4,5 % 1973	1623	1595	1598	− 1 54
4385	C.N.E. 3 %	4425	4435	4437	+ 0 27
1133	B.N.P. T.P.	1088	1088	1106	+ 1 65
1135	C.C.F. T.P.	1192	1215	1200	+ 0 67
....	Créd. Lyon. T.P.	1102	1100	1100	− 0 18
....	Electricité T.P.	2861	2850	2850	− 0 41
1763	Renault T.P.	1925	1975	1980	+ 2 85
2300	Rhone-Poul. T.P.	2345	2300	2342	− 0 12
1208	St-Gobain T.P.	1295	1298	1299	+ 0 30
1348	Thomson T.P.	1244	1245	1245	+ 0 08
435	Accor	475	478	478	+ 0 63
1610	Agence Havas	1790	1770	1781	− 0 50
....	Ag. Havas C. I.	1575	1585	1585	+ 0 63
740	Air Liquide	759	782	785	+ 3 42
2250	Alcatel	2045	2030	2040	− 0 24
1570	Als. Superm.	1618	1600	1600	− 1 17
380	A.L.S.P.I.	403	409	410	+ 1 73
360	Alsthom	323	318	320	− 0 92
1820	Arjom. Prioux	1865	1878	1878	+ 0 69
215	Aussedat-Rey	231	238	239	+ 3 46
1500	Aux. Entrepr.	1590	1605	1610	+ 1 25
1240	Avions Dassault	1390	1440	1420	+ 2 59
615	Bail-Equipem.	579	581	581	+ 0 34
1070	Bail-Investis.	1133	1148	1148	+ 1 32
1190	Cie Bancaire	1240	1245	1250	+ 0 80
595	Bazar H.-V.	637	633	633	− 0 62
435	Béghin-Say	485	485	480	− 1 07
310	Berger (Mie)	335	325	325	− 2 98
585	Bic	609	610	614	+ 0 82
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 13/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Souscription		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/8
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

RFA

Les questions de sécurité au centre d'une crise de gouvernement à Hambourg

Depuis les affrontements violents auxquels avaient donné lieu au mois de juin les manifestations contre les installations nucléaires civiles de Brokdorf et de Wackersdorf, le courant d'opinion qui réclame régulièrement plus de police et un renforcement de la législation répressive s'est réveillé en République fédérale. Le débat sur les questions de sécurité est particulièrement virulent à Hambourg, où il a provoqué, à trois mois des élections régionales, une des crises les plus sérieuses que le gouvernement du Land ait connues.

Le chef de la police de Hambourg, M. Alfred Honka, a remis mardi 11 août sa démission. La semaine dernière, les ministres de l'intérieur et de la justice du gouvernement du Land s'étaient démis de leurs fonctions. Un épisode spectaculaire et sanglant qui s'était déroulé le 29 juillet au palais de justice de Hambourg avait mis le feu aux poudres.

Ce jour-là, Werner Pinzer, redoutable tueur du « milieu » de Sant-Pauli qui comparaissait pour cinq meurtres, brandit une arme en plein tribunal et abat coup sur coup sa femme et le procureur avant de se donner la mort. L'arme lui avait été apparemment apportée par sa femme lors d'une visite à la prison où il était détenu.

On s'émeut à Hambourg : comment un criminel de cette envergure peut-il avoir un droit de visite, faire l'objet d'aussi peu de surveillance, jouir même d'un traitement carcéral relativement privilégié (on attendait apparemment de lui en échange des informations sur le « milieu » de Hambourg) ?

Les sociaux-démocrates qui gouvernent la ville depuis une trentaine d'années sont pris à partie. La presse conservatrice locale réclame des têtes, et Hambourg est saisie d'un accès de fièvre sécuritaire. Dans la ville hanséatique, qui connaît depuis longtemps un grave problème de criminalité — agressions armées, prostitution, drogue, hold-up, — on dénonce l'inefficacité de la police, le laxisme des autorités, les crimes impunis, ceux commis par des détenus en permission de sortie...

Le SPD comprend que, s'il veut garder quelque chance de conserver sa majorité absolue aux élections du 9 novembre, il lui faut réagir : les deux ministres, Mme Eva Leithäuser (justice) et M. Rolf Lange (intérieur), remettent leur démission.

Le chef du gouvernement du Land, M. Klaus von Dohnanyi, ne peut cependant, sous peine de se déjuger et de heurter une large partie de son électorat, renoncer à la politique en matière de sécurité : « *Hambourg*, explique-t-il aux journalistes de l'hebdomadaire *Der Spiegel, mène en matière de sécurité une politique compliquée. Nous nous efforçons d'être aussi libéraux que possible, tout en poursuivant avec la plus grande fermeté les atteintes à la loi. Nous avons besoin pour ce faire de la totale confiance de la population, qui, sinon, aurait le sentiment que nous sommes trop laxistes. Nous avons perdu cette confiance ces dernières semaines. Comme je veux m'en tenir à cette politique — libéralisme et fermeté, — je n'ai d'autre choix que de changer les hommes.* »

La crise n'est pas pour autant résolue, car un autre procès est fait à la police depuis que, le 8 juin, une manifestation contre le nucléaire civil a très mal tourné à Hambourg. Quelques centaines de manifestations de Hambourg et de Berlin qui n'avaient pu rejoindre le grand rassemblement de Brokdorf, après différents incidents avec la police, s'étaient rassemblés sur une grande place de Hambourg en une manifestation spontanée, donc non autorisée.

La police encercle les manifestants et commence à procéder aux fouilles et aux vérifications d'identité individuelles. L'opération durera près de quinze heures, pour rien ou presque rien : onze interpellations sur plus de huit cents personnes maintenues encerclées pendant des heures et que l'on présentait comme de dangereux *Chaoten* (casseurs). La gauche du SPD, les Verts et tout ce que Hambourg compte de libéraux, scandalisés, dénoncent l'incompétence de la police.

C'est pour les apaiser que le nouveau ministre de l'intérieur du Land, M. Alfons Pawelczyk, vient de remplacer le chef de la police du Land. Tout cela fait malgré tout beaucoup de turbulences pour une majorité des plus fragiles.

CLAIRE TRÉAN.

ESPAGNE

Deux policiers blessés dans un attentat à Bilbao

MADRID
de notre correspondant

L'ETA militaire ne désarme pas. Un nouvel attentat a eu lieu ce jeudi matin 14 août à Bilbao. Une bombe, placée dans une voiture en stationnement et actionnée à distance, a explosé au passage d'un véhicule de la police nationale. Deux agents ont été blessés, et un passant a été légèrement atteint.

Cet attentat n'a pas encore été revendiqué, mais personne ne doute qu'il soit l'œuvre de l'ETA. La dernière action mortelle des indépendantistes date du 26 juillet, lorsque deux gardes civils avaient été tués par l'explosion d'une bombe à Aretxabaleta.

La tension reste vive au Pays basque, où se poursuivent les manifestations de protestation contre la remise par Paris à la police espagnole de membres supposées de l'ETA. La coalition Herri Batasuna, proche des indépendantistes, a annoncé une grande concentration ce jeudi à Saint-Sébastien, coïncidant avec les fêtes de la ville. On craint que ne se répètent à cette occasion les graves accrochages avec les forces de l'ordre qui avaient fait une trentaine de blessés dans la nuit du 6 au 7 août à Vitoria.

Th. M.

Selon un institut économique de Vienne

La chute des importations soviétiques conduira à une stagnation du commerce Est-Ouest en 1986

Les échanges Est-Ouest devraient stagner cette année après avoir enregistré une baisse en volume de 1,5 % en 1985, indique une étude de l'Institut d'études économiques comparées, de Vienne. Cette évolution est largement due au commerce extérieur soviétique, la diminution des exportations occidentales vers l'URSS étant estimée, pour 1986, à 15 %. Les auteurs du rapport prévoient en effet que la chute des ressources tirées par les Soviétiques du pétrole privera le pays de quelque 6,5 milliards de dollars. La dépréciation du billet vert leur coûtera environ 3 milliards de dollars. Dans ces conditions, ce ne sont pas les 4,5 milliards de dollars de crédits obtenus à l'Ouest, cette année, qui suffiront à compenser la forte diminution d'entrées de devises fortes dont souffre le pays.

En 1985, l'Ouest avait déjà vu ses exportations vers l'URSS et la RDA diminuer, seules la Hongrie, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie ayant réussi à accroître leurs achats. Parmi les pays occidentaux, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont enregistré une baisse de leurs ventes aux pays de l'Est. Le Japon et l'Italie par contre ont amélioré leur présence. Au total, l'institut viennois évalue la chute des exportations des pays de l'Est à 6,5 % en valeur et celles de l'Ouest à 0,5 %. Quant à l'endettement de l'ensemble des pays du Comecon, il a augmenté de 7 milliards de dollars en 1985 pour s'inscrire à 90 milliards de dollars à la fin de l'année.

Le Vingt-cinquième anniversaire du mur de Berlin

Les dirigeants ouest-allemands insistent sur le nécessaire dialogue avec la RDA

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

Le salut des milices populaires est-allemandes à M. Erich Honecker résonne le long de l'immense Karl-Marx Allee, pavoisée de drapeaux rouges et des couleurs est-allemandes. Rangée en carrés, face à la tribune officielle, l'« avant-garde » ouvrière était à l'honneur, le mercredi 13 août, à Berlin-Est. Constituée de volontaires de tous âges recrutés dans les entreprises et les administrations, elle avait été envoyée en première ligne il y a vingt-cinq ans pour bloquer à l'aube tous les accès entre les deux Berlin.

Sous les casques et les treillis impeccables, ces bons pères de famille ont un air avenant, qui atténue quelque peu l'aspect martial que les dirigeants du régime ont voulu donner à la cérémonie. Face à un public réservé dans ses applaudissements, M. Erich Honecker a longuement défendu, une fois de plus, la décision du Parti communiste est-allemand de construire le mur. Contre les manœuvres de déstabilisation de l'Ouest, réaffirme-t-il, cette décision « *a sauvé la paix de notre peuple, des peuples d'Europe* ».

Pas un mot des souffrances que cette séparation a provoquées, souffrances qu'une jeune mère de famille, séparée de ses enfants après être passée à l'Est il y a trois ans, était venue crier au cours de la cérémonie organisée le matin même au Reichstag par les dirigeants ouest-allemands ; souffrances dont quelques poignées de manifestants contenus par la police berlinoise sont venus témoigner au lieu de passage international de Check Point Charlie. En contrepoint à la démonstration de force du régime est-allemand, la cérémonie du Reichstag s'est déroulée dans le recueillement devant un parterre trié sur le volet.

Tout en rappelant le choc qu'avait reçu les Berlinois le 13 août 1961, le maire actuel de Berlin-Ouest, M. Diepgen (CDU) et son prédécesseur, M. Willy Brandt, ont estimé qu'il n'y avait pas d'autre choix que le dialogue avec la RDA. « *Avec la construction du mur*, a souligné M. Diepgen, *la conception de la politique allemande des années 50 a dû être totalement repensée. Il n'a pas été facile d'accepter l'idée que, pour le bien des gens, il nous fallait discuter avec le gouvernement qui a construit le mur.* »

HENRI DE BRESSON.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans la dernière correspondance d'Henri de Bresson que « le mur restait un symbole de la liberté et de la non-résolution de la question allemande » (*le Monde* du 14 août). Il fallait lire que « Berlin-Ouest restait un symbole de la liberté et le mur celui de la non-résolution de la question allemande ».

A Beyrouth

Nouvelle voiture piégée : au moins quinze morts

Au moins quinez personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées lors de l'explosion d'une voiture piégée, ce jeudi matin 14 août, dans le quartier commerçant du secteur chrétien de Beyrouth. Selon la police, la charge avait été dissimulée dans une Mercedes abandonnée dans le secteur de Dora, à une centaine de mètres de l'hôpital Saint-Joseph. C'est le septième attentat de ce type en un mois dans la capitale libanaise. — *(AP, UPI.)*

URSS

M. Rogatchev nouveau vice-ministre des affaires étrangères

Moscou. — Un spécialiste de l'Asie, M. Igor Rogatchev, a été nommé vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a annoncé, mercredi soir 13 août, l'agence Tass. Le ministère des affaires étrangères (MID), qui fait l'objet d'une restructuration depuis plusieurs mois, comptait déjà neuf vice-ministres.

La nomination de M. Rogatchev tend à renforcer la part accordée aux problèmes asiatiques à la tête du MID, puisque deux vice-ministres, MM. Mikhaïl Kapitsa et Leonid Ilitchev, sont déjà chargés de ces questions. M. Rogatchev, cinquante-quatre ans, était, de 1983 à 1986, chef du premier département extrême-orient du MID, couvrant la Chine, la Corée et la Mongolie. — *(AFP.)*

Les jeunes communistes contre la « Pasquamania »

Une semaine avant la fête de *l'Humanité*, les jeunes communistes organiseront, le 6 septembre, une manifestation à Paris sur le thème « *Stop, laissez-nous vivre* », slogan qui figurera sur un badge en forme de panneau de signalisation routière conçu pour l'occasion. M. Jacques Perreux, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) et membre du comité central du PCF, a annoncé cette « *initiative* » au cours d'une conférence de presse, le mercredi 13 août, pour protester contre la mort de Loïc Lefèvre et de William Normand, « *abattus d'une balle dans le dos* », et de Gérard Longué, qui « *a trouvé la mort pour avoir voulu faire un tour de pédalo* ». Pour M. Perreux, « *il ne s'agit pas de coups du sort ou de bavures mais de l'aboutissement horrible d'une politique* » dont « *les instigateurs sont les Pasqua-Chirac-Pandraud* » qui, « *avec un arsenal de lois anti-jeunes, veulent les rabaisser à porter les croissants frais et le journal en guise d'emploi* ». Avant de conclure que « *la première des libertés, c'est le respect de la vie* », le dirigeant du MJCF a appelé les jeunes à manifester leur refus de se voir transformer « *en victimes de la Pasquamania* ».

M. Lucien Sfez dénonce la suppression du CNCA

M. Lucien Sfez, président du Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA) s'insurge contre la suppression par la loi Léotard de cet organisme consultatif institué par la loi du 29 juillet 1982. Une suppression qui équivaut selon lui à « *la victoire d'un sectarisme archaïque*. *On nous sanctionne pour délit d'opinion en raison de nos réserves expresses sur la privatisation de TF 1, dangereuse pour l'avenir de notre production culturelle nationale et sur la suppression de la Haute Autorité, dangereuse pour l'avenir de la liberté d'information* », observe M. Sfez, qui conclut : « *Nos analyses ont déplu. Tous les mouvements spirituels de notre pays, la quasi-unanimité des syndicats, le secteur associatif et de nombreux professionnels composant le CNCA constituent une sorte de thermomètre de l'opinion des usagers et des consommateurs. Ce n'est pas en cassant le thermomètre que cette réforme de l'audiovisuel, largement contestée, deviendra populaire.* »

BRÈVES

● **M. Poperen (PS) : Le MRG a raison de vouloir vivre.** — M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a affirmé, le mercredi 13 août devant le club de la presse de La Baule (Loire-atlantique) : « *Le MRG veut vivre, et il a raison, c'est de l'intérêt même de la gauche. On ne m'enlèvera pas de l'idée cependant que le PS est victime d'une certaine injustice : on laisse penser que nous avons grandi aux dépens de nos partenaires.* » M. Poperen a continué : « *Certains membres de notre parti se sont dépensés sans compter lors des dernières élections, au risque de perdre eux-mêmes des voix, afin de soutenir les candidatures de militants MRG. N'est-ce pas M. Doublin ?* » Le numéro deux du PS a rappelé que dans certains départements, la direction socialiste a dû avoir recours à un « *coup de force* » pour imposer la présence de têtes de listes MRG aux militants qui y étaient hostiles.

● **Le RPR lance,** à partir du 15 août, une campagne d'affichage sur le thème « N'ayons pas peur de la liberté ! » Ce slogan se détache sur fond d'azur marin, ou céleste, peuplé d'un voilier, d'un deltaplane ou d'une montgolfière, selon les cas. Cinq mille cinq cents panneaux de 4 mètres sur 3 mètres accueilleront pendant deux semaines les trois affiches de cette campagne.

● **La mort de « Mme Jumelage ».** — Mme Violette Tranchant, directrice de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ), est décédée mercredi 13 août à Biarritz, à l'âge de cinquante-sept ans. Après des études de lettres, elle consacra toute sa vie aux jumelages des villes, ce qui lui valut le surnom de « Mme Jumelage ». En 1951, elle crée avec M. Jean-Marie Bressand le Monde bilingue, une association qui devait devenir en 1957 la FMVJ. Elle y anima notamment le comité des cités unies pour la promotion des femmes aux responsabilités publiques. Mme Tranchant a encouragé la naissance de jumelages-coopérations avec l'Afrique, dont le premier associa en 1962 les villes de Louga (Sénégal) et de Millau (Aveyron). En 1979, elle est décorée de la Légion d'honneur pour son action en faveur des jumelages. Malgré sa longue maladie, Mme Tranchant est restée très active au sein de la Fédération, que préside actuellement M. Pierre Mauroy, maire de Lille.

● **Renflouement réussi d'un cargo coulé avec son chargement toxique.** — Les plongeurs de la société néerlandaise de remorquage Smit Tak ont réussi à renflouer le cargo britannique *Olaf*, qui avait coulé en mer du Nord avec son chargement de déchets toxiques — des poussières de filtration d'une usine danoise spécialisée dans la fabrication d'acide chlorhydrique (*le Monde* du 22 juillet). L'eau polluée contenue dans les cales a été pompée et déversée dans une barge. L'*Olaf* et sa cargaison ont été remorqués jusqu'à Rotterdam le 14 août.

● **ATHLÉTISME : record du monde.** — La Bulgare Yordanka Donkova a égalé le record du monde du 100 mètres haies de la Polonaise Grazyna Rabszlyn en 12 s. 36, mercredi 13 août à Sofia, à l'occasion des championnats de Bulgarie.

● **TENNIS : tournoi de Toronto.** — Yannick Noah s'est qualifié, mercredi 13 août, pour le troisième tour du tournoi de Toronto, doté de 525 000 dollars, en battant le Sud-Africain Danie Visser, 6-4, 6-4.

● **TURQUIE : douze militaires tués au Kurdistan.** — Douze gendarmes ont été tués lors d'un accrochage avec des séparatistes kurdes, mardi 12 août, près du village d'Uludere (sud-est de la Turquie). Les séparatistes ont attaqué un convoi militaire de six camions et ont tué un officier et onze soldats. Selon l'armée, les attaquants appartiennent au Parti des travailleurs kurdes (PKK, principale organisation indépendantiste kurde).

Depuis la reprise des combats il y a deux ans dans l'est de la Turquie, quelque 180 rebelles, 120 militaires et 110 civils ont été tués, selon les bilans officiels. Selon des sources bien informées, ces chiffres sont sensiblement plus élevés. — *(AFP.)*

● **Erratum.** — Le nombre des jeunes Libanais inscrits cette année dans les six établissements — à programme français — fonctionnant dans leur pays est de six mille, et non de mille, comme il a été imprimé par erreur dans l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz consacré à la coopération linguistique franco-libanaise (*le Monde* du 13 août).

BOURSE DE PARIS

Séance du matin

En hausse : + 0,20 %

La Bourse de Paris a enregistré une légère reprise le 14 août en séance du matin, l'indicateur gagnant 0,20 %. Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Pernod Ricard (+ 2,94 %), le Club Méditerranée (+ 2,05 %), la Redoute (+ 1,51 %), Eurocom (+ 1,34 %), et Havas (+ 1,06 %). Au repli, on notait Synthélabo (− 2,55 %), Alsthom (− 2,50 %), UCB (− 1,98 %), Navigation mixte (− 1,13 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	478	478	478
Agence Havas	1781	1800	1800
Air Liquide (L')	785	782	780
Alsthom	320	311	315
Bancaire (Cie)	1250	1258	1255
Bongrain	1930	1930	1930
Bouygues	1380	1385	1365
B.S.N.	4080	4105	4100
Carrefour	3371	3375	3375
Chargeurs S.A.	1435	1440	1440
Club Méditerranée	583	588	603
Dumez	1605	1605	1500
Eaux (Gén.)	1199	1198	1198
ELF-Aquitaine	298	299	299
Essilor	2950	2970	2970
Lafarge-Coppée	1346	1351	1352
Michelin	3389	3398	3398
Midi (Cie)	1711	1695	1700
Moët-Hennessy	2214	2220	2230
Navig. Mixtes	1235	1221	1225
Oréal (L')	3700	3680	3680
Pernod-Ricard	1018	1048	1028
Peugeot S.A.	1060	1056	1054
Sanofi	702	702	710
Source Perrier	757	760	760
Télémécanique	3160	3150	3140
Thomson-C.S.F.	1598	1605	1610
Total-C.F.P.	392 90	384	387
T.R.T.	2950	2950	2950
Valéo	492	486	487

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 14 août 1986 a été tiré à 447 986 exemplaires